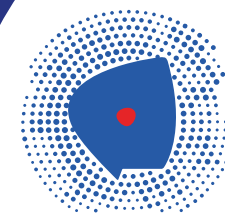


ATLAS

de l'économie
sociale et solidaire
de la Métropole
du Grand Paris

2020



Métropole
du Grand Paris



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Ile-de-France



VOUS VOUS ENGAGEZ

LOCALEMENT

POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

NOUS PARTAGEONS

LES MÊMES VALEURS



LA PREUVE :

Plus de 1500 élus MNT bénévoles impliqués sur le terrain.

Notre engagement ? Faire vivre la démocratie à la Mutuelle Nationale Territoriale, piloter localement les aides sociales destinées à nos adhérents, apporter notre éclairage sur la protection sociale des agents auprès des pouvoirs publics et mener des actions concrètes pour promouvoir la santé et le mieux-être au travail de nos 800 000 collègues territoriaux adhérents.

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER

Découvrez nos engagements :



► collectivites.mnt.fr

► **09 80 98 02 10**

(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.





La Métropole du Grand Paris fait face à un certain nombre de défis socio-économiques sur son territoire. Ceci est d'autant plus vrai, au moment où nous devons surmonter les terribles conséquences de la crise sanitaire que nous traversons. Or, l'économie sociale

et solidaire (ESS) constitue un atout majeur en

termes de développement économique et d'attractivité, de cohésion sociale et d'égalité territoriale, et de transition écologique et solidaire du territoire. Ainsi, la Métropole du Grand Paris souhaite accompagner les communes dans la prise en compte du sujet de l'ESS, susciter le développement de collaborations sur le territoire et apporter un soutien concret aux acteurs de l'ESS pour offrir un meilleur cadre de vie et de services aux métropolitains.

Afin de répondre à cette ambition, Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, m'a confié la mission d'intégrer l'ESS au cœur de l'action de la Métropole et je le remercie pour la confiance qu'il m'a accordée. En décembre 2019, la Métropole a conclu un partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Île-de-France qui a proposé de l'accompagner dans sa connaissance de l'économie sociale et solidaire sur son territoire. Ce travail, mené par l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire, est retranscrit dans cet Atlas métropolitain de l'ESS qui fait un état des lieux de l'ESS dans chaque établissement public territorial et présente à travers des portraits inspirants des initiatives exemplaires de notre territoire. Au moment où il nous faut unir nos efforts pour redonner vitalité et sens à notre économie nationale, je souhaite que cet outil d'aide à la décision nous permette d'engager durablement l'ensemble des acteurs du territoire vers un modèle plus solidaire, cette crise ne peut que nous en convaincre.

Bonne lecture,

**Xavier Lemoine, Vice-Président délégué
à l'économie circulaire, à l'économie collaborative
et à l'économie sociale et solidaire de la Métropole
du Grand Paris**



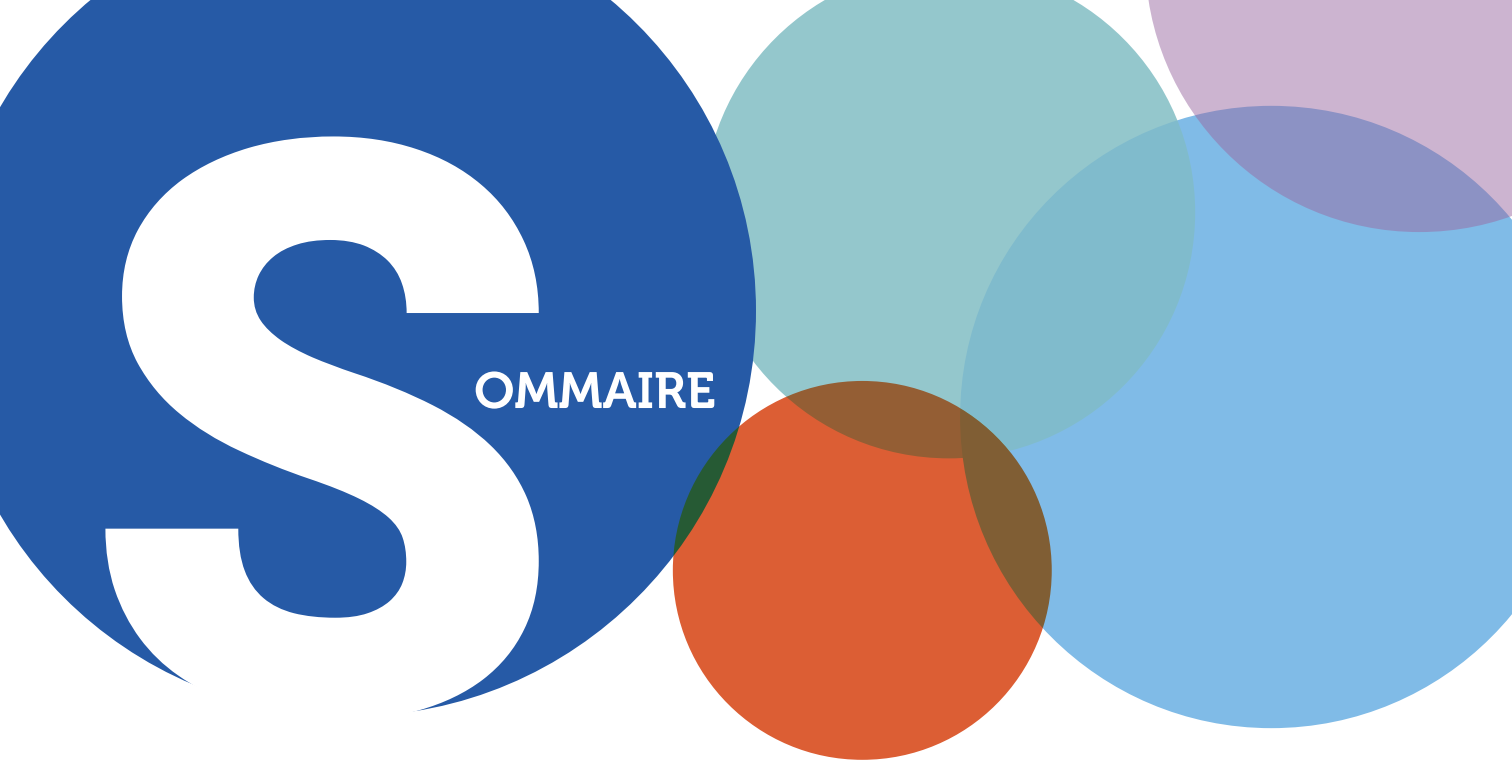
Les principes qui caractérisent le fonctionnement d'une entreprise de l'ESS, gouvernance démocratique, marges bénéficiaires impartageables, lucrativité limitée, appropriation collective et morale des moyens de production,

sont porteurs d'une capacité de transformation du modèle économique actuel. Ils ouvrent des solutions aux difficultés sociales et écologiques auxquelles notre société est confrontée.

Engagés dans la création et le développement de telles entreprises, en convention avec les collectivités locales si leur objet est d'utilité sociale, les habitants des territoires produisent eux-mêmes les biens et les services en réponses à leurs différents besoins.

C'est avec la volonté de mesurer pour comprendre afin de partager ces principes avec le plus grand nombre d'élus locaux de la Métropole du Grand Paris, que la Cress IdF a mobilisé son Observatoire Régional de l'ESS pour recenser, localiser et observer, les entreprises de l'ESS afin d'analyser les mécanismes de leur développement sur leur territoire d'action. Dans cette première édition de l'Atlas ESS de la Métropole du Grand Paris, vous découvrirez les forces et les faiblesses de cette économie résiliente. Elus locaux, fonctionnaires territoriaux, l'équipe de la Cress IdF met ses compétences à votre disposition pour vous accompagner dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques nécessaires au développement de l'ESS.

Eric Forti, Président de la CRESS IDF



SOMMAIRE

Qu'est-ce que l'ESS?	6
L'ESS en questions	10
État des lieux de l'ESS dans la Métropole du Grand Paris	14
L'ESS dans la Métropole du Grand Paris en bref	15
Tailles d'entreprises	21
Les personnes salariées et les métiers de l'ESS	22
Conjoncture	24
Les familles de l'ESS	26
Associations	27
Coopératives	29
Mutuelles	31
Fondations	33
Sociétés commerciales de l'ESS	35
Les secteurs d'activité	38
Action sociale	39
Arts et spectacles	42
Sports et loisirs	45
Activités financières et d'assurance	48
Agriculture, industries, construction	51
Non classés	54
Enseignement	56
Santé humaine	59
Services divers	62

L'ESS dans les EPT	64
EPT 1 : Paris.....	65
EPT 2 : Vallée Sud Grand Paris.....	70
EPT 3 : Grand Paris Seine Ouest.....	73
EPT 4 : Paris Ouest la Défense.....	76
EPT 5 : Boucle Nord de Seine.....	79
EPT 6 : Plaine Commune.....	82
EPT 7 : Paris Terres d'envol.....	86
EPT 8 : Est Ensemble.....	89
EPT 9 : Grand Paris Grand Est.....	92
EPT 10 : Paris Est Marne et Bois.....	95
EPT 11 : Grand Paris Sud Est Avenir.....	98
EPT 12 : Grand Orly Seine Bièvre.....	101
Cas pratiques dans l'économie circulaire	104
Les ressourceries et recycleries, des lieux ouverts du réemploi, de la réutilisation et de la réparation.....	105
Emmaüs, lutter contre la grande exclusion et préserver l'avenir.....	108
Les Ateliers vélo Participatifs.....	110
Bâtiments.....	114
Les structures de l'Economie circulaire de l'agriculture et de l'alimentation.....	115
AMAP.....	117
Les nouvelles consommations.....	118
Agriculture urbaine.....	122
Gaspillage alimentaire.....	124
Annexes	130
Méthodologie.....	131
Glossaire.....	132
Liste des portraits.....	134
Liste des tableaux et graphiques.....	135
La Métropole du Grand Paris	139
La CRESS et l'Observatoire	139

Publication de l'Observatoire Régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France - Mai 2020

Directeur de publication : Eric Forti • Auteurs : Léo Voisin, Steve Lewis

• Responsable Observatoire : Léo Voisin • Graphisme : Florent Chagnon • Impression : La Maison des Impressions



Q

u'est-ce
que
l'ESS ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre qui peut être adopté par des entreprises et structures aux statuts juridiques divers. Cette démarche repose en premier lieu sur la volonté collective de répondre à un besoin avant tout objectif de lucrativité, sur une gouvernance démocratique et un lien avec les parties prenantes de l'activité.

L'ESS a déjà une longue histoire. Elle s'est développée au XIX^e siècle avec des coopératives et mutuelles créées pour répondre à des besoins en s'appuyant sur la solidarité. Elle a connu beaucoup d'évolutions depuis, mais a toujours pu profiter de l'énergie de la solidarité et de l'engagement pour innover et trouver de nouvelles façons de mener ses activités. Cette réinvention permanente lui confère une capacité de résilience particulière, qui lui a notamment permis de résister bien mieux que l'économie classique à la crise de 2008.

Sa définition exacte a fait (et fait encore) l'objet de nombreux débats, mais la loi de Juillet 2014, dite loi Hamon, en a fourni une définition légale. Elle se compose de structures associatives, coopératives, mutualistes, fondations et sociétés commerciales qui ont fait le choix d'un mode de fonctionnement participatif et démocratique, ainsi que l'ensemble des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE)¹. Un grand nombre de ces structures sont non lucratives, mais certaines d'entre elles, notamment les coopératives et les sociétés commerciales de l'ESS, sont des sociétés commerciales qui pratiquent une lucrativité limitée, c'est-à-dire que les profits sont réinvestis au profit de l'objet social de la structure. L'ESS est comptabilisée dans l'économie au sein du privé, il ne s'agit pas de

structures publiques. L'ESS est présente dans la quasitotalité des secteurs d'activité à des degrés variables. Si elle compte une majorité des établissements et des emplois de l'action sociale, des arts et spectacles, et des sports et loisirs, elle est également présente dans le secteur bancaire, du commerce, de la communication, de la construction, des transports... La diversité des formes juridiques de l'ESS et leur grande souplesse permet en effet aux structures d'avoir une forte capacité d'adaptation.

L'ESS comprend beaucoup de structures non lucratives. Leurs financements sont assurés par des partenaires très largement publics (Etat et collectivités) via des subventions, des dons, des prêts de locaux ou de matériel, qui leur permettent de ne pas faire reposer les coûts sur les bénéficiaires. Elles fonctionnent souvent grâce à de larges réseaux de bénévoles impliqués. Elles exercent des missions d'intérêt général, souvent structurellement non rentables, dans l'action sociale par exemple ou l'éducation à l'environnement.

L'ESS compte également dans ses rangs des sociétés commerciales, totalement insérées dans le marché. Elles sont en concurrence directe avec des sociétés de capitaux. C'est le cas pour les banques coopératives, les assurances mutualistes. Si leurs modèles économiques sont proches des modèles classiques, leurs gouvernances se veulent plus démocratiques et leurs activités marquées par une intention de solidarité. Dans le cas des coopératives, la propriété de l'entreprise n'est pas détenue par des actionnaires ou par un propriétaire, mais par les salariés et les bénéficiaires. De plus, chacun peut s'exprimer sur la stratégie de la structure.

¹ Détail page 36

Une caractéristique essentielle des structures de l'ESS est le lien avec leur territoire. Les besoins et les partenariats identifiés par ces structures le sont très souvent à une échelle locale, de même que les réseaux de bénévoles s'organisent le plus souvent au plus près des populations. Certaines structures de l'ESS revendiquent cet ancrage et ne souhaitent d'ailleurs pas grandir au-delà d'un certain périmètre. A la croissance de leurs structures, elles préfèrent construire des coopérations avec d'autres organisations ou accompagner de nouvelles créations dans d'autres territoires pour aider à répondre à la demande.

C'est ainsi que des mécanismes de coopération territoriale ont émergé. On peut à ce titre citer les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), qui figurent dans la loi de 2014. Les PTCE sont des collectifs, qui peuvent prendre

des formes diverses, parfois sans personnalité morale. Ils regroupent des acteurs d'un territoire dans le but d'organiser les coopérations, qui peuvent se manifester par des formations, des réponses communes à des appels à projets, des projets communs, de la mutualisation... Les PTCE peuvent rassembler des structures de l'ESS, des réseaux, des collectivités, ou tout acteur du territoire.

L'ESS, davantage que les entreprises classiques, crée une valeur qui n'est pas uniquement monétaire, mais aussi sociale. Son impact est économique, mais aussi environnemental, social, culturel. Cet impact est difficile à quantifier et à évaluer, mais il constitue l'apport réel des structures de l'ESS à un territoire. Une association ne contribue ainsi pas autant au PIB qu'une structure classique, mais permet de créer du bien-être, de protéger l'environnement ou de réduire la pauvreté.





ESS en questions

Comment une entreprise peut-elle faire partie de l'ESS ?

La loi du 31 Juillet 2014 a clarifié cette question en fixant un périmètre à l'ESS. Font partie de l'ESS toutes les associations, mutuelles, coopératives et fondations, ainsi que les structures de l'insertion par l'activité économique. Ces structures font automatiquement partie de l'ESS, sans qu'aucune démarche de leur part ne soit nécessaire. La loi a également ajouté au périmètre de l'ESS les sociétés commerciales qui respectent des principes de lucrativité limitée, de gouvernance démocratique et d'impact social. Pour ces dernières, l'appartenance à l'ESS n'est pas automatique mais le fruit d'une démarche volontaire, en s'identifiant comme structure de l'ESS auprès du greffe du tribunal de commerce ou en demandant un agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'utilité sociale, voir page 23) à la Direccte. .

Mon association de proximité fait-elle partie de l'ESS ?

Oui, toutes les associations font partie de l'ESS. En revanche beaucoup d'associations ne le revendiquent pas ou n'en ont pas conscience. Le manque d'information sur ce point prive certaines structures de ressources utiles, puisqu'elles sont davantage isolées et ont donc plus de difficultés à accéder à des informations, de l'accompagnement voire des mécanismes de mutualisation. Les chiffres présentés dans cet Atlas concernent uniquement les associations employeuses, mais les associations qui n'emploient pas de salarié font bien partie de l'ESS.

L'ESS ne compte-elle que des petites entreprises ?

Il y a beaucoup de petites structures ESS, mais si l'on compare à l'économie

classique, les structures ESS sont moins nombreuses à être très petites (entre 1 et 3 salariés). Les structures ESS sont également moins nombreuses parmi les structures de plus de 250 salariés. En fait, il existe des structures ESS de toutes tailles, selon le projet porté par la structure.

L'ESS compte-t-elle uniquement des structures subventionnées ?

Les structures ESS ont des ressources très variées selon le statut de la structure, ses parties prenantes, son projet... Les subventions sont plutôt rares pour les mutuelles, les coopératives et les fondations. Elles sont courantes pour les associations, mais leurs sources de financement sont souvent très variées. Les subventions sont par ailleurs minoritaires parmi les sources de financement des associations (voir page 22).

Il y a une tendance à la baisse des subventions publiques depuis des années. Cette tendance a fragilisé des structures, mais a surtout conduit à davantage faire peser les coûts engendrés par l'activité sur leurs bénéficiaires.

Quel est le modèle économique le plus solide pour une structure ESS ?

Les structures ESS ont des modèles économiques très variés, et c'est en partie ce qui permet leur grande résilience. Les modèles économiques ESS, contrairement aux idées reçues, sont souvent plus solides que ceux des entreprises classiques, parce qu'ils s'appuient sur des ressources plus diversifiées et sur des parties prenantes davantage impliquées dans le projet de la structure. Il n'y a donc pas de modèle unique pouvant être dupliqué, car le modèle économique des structures ESS est intimement lié à leur projet.

Pour cette raison, il est toujours utile d'avoir recours à des acteurs de l'accompagnement et du financement spécialisés sur l'ESS, qui sont en mesure de comprendre les modèles économiques de ces structures et de les orienter vers les solutions les mieux adaptées.

Pourquoi les salaires sont-ils moins élevés en moyenne dans l'ESS ?

L'ESS regroupe des structures dans des secteurs d'activités aujourd'hui peu valorisés : action sociale, spectacle vivant... Les métiers exercés sont plus souvent que dans l'économie classique soumis au temps partiel. Surtout, les métiers les plus courants de l'ESS sont des métiers peu valorisés : aide-soignant/aide soignante, infirmier/infirmière, aide à domicile. Ces métiers expliquent en grande partie les écarts de salaire entre le privé classique et l'ESS ainsi que... les écarts de salaire entre les hommes et les femmes dans l'ESS ! En effet, pour beaucoup de ces métiers peu valorisés, une écrasante majorité de salariés sont des femmes.

Ma collectivité peut-elle être à l'initiative d'une structure de l'ESS ?

Les collectivités sont parties prenantes de nombreuses structures de l'ESS. Mais en principe, il se noue plutôt un partenariat entre les citoyens et la collectivité, voire l'Etat. Ce partenariat est important, car l'ESS est une économie citoyenne et non une économie publique. Les collectivités peuvent être adhérentes voire fondatrices comme personnes morales d'associations. Elles peuvent aussi prendre des participations dans une SCIC (voir page 29), ce qui leur donne le statut de sociétaire de la coopérative.





Etat
des lieux
de l'ESS
dans la
Métropole
du Grand
Paris



L'ESS dans la Métropole du Grand Paris en bref

L'ESS de la Métropole du Grand Paris présente des caractéristiques particulières liées à la forte densité du territoire et à la présence de la capitale française. Elle investit des secteurs d'activités plus variés et compte un nombre moyen d'emplois par structure plus important que la moyenne nationale. Comme pour l'économie classique, de nombreux sièges d'entreprises de l'ESS sont situés dans la Métropole du Grand Paris, de même que plusieurs réseaux nationaux

de structures. Si contrairement à la tendance nationale on observe une progression constante du nombre d'emplois ESS depuis 2011 dans la Métropole, cette croissance montre des signes de ralentissements depuis 2015.

Les territoires de la Métropole du Grand Paris sont néanmoins divers et présentent de fortes disparités sur les proportions de structures et d'emplois ESS, ou sur les secteurs d'activités investis par les structures ESS.



22 600
établissements ESS
soit
7,1% des
établissements privés



275 000
emplois
soit **9,2%**
de l'emploi privé



9 milliards
d'euros
de masse
salariale brute



65% des
emplois
sont occupés par
des femmes



L'ESS représente
66%
des établissements
des arts et spectacles



63%
des établissements
des sports et loisirs



57%
des établissements
de l'action sociale



21%
des établissements
de l'enseignement

22 600
établissements
soit **7,1 %**
des établissements

275 000
emplois
soit **9,2 %**
de l'emploi privé

9 milliards
d'euros
de masse
salariale brute

La Métropole du Grand Paris regroupe des territoires globalement très denses. La présence de la ville de Paris et son statut de capitale en fait un territoire particulier, qui présente un tissu économique important. Le maillage de structures de l'économie sociale et solidaire y est également très dense, en particulier à Paris.

La densité du tissu économique crée un effet d'optique : si la proportion de structures ESS est plus faible dans la Métropole du Grand Paris qu'à l'échelle nationale (7,1 % des établissements privés contre 10,3% au niveau national et 9,2 % de l'emploi privé contre 14 % au niveau national), en chiffres absolus la Métropole du Grand Paris compte plus d'établissements et d'emplois ESS que la plupart des régions de France, à l'exception de la région Auvergne Rhône Alpes. La part de l'ESS plus faible dans la Métropole du Grand Paris et en Île-de-France s'explique donc principalement par le fait que l'ESS est une économie davantage décentralisée que l'économie classique.

Les structures ESS du territoire sont très nombreuses. Elles sont également plus diverses. L'ESS du territoire métropolitain se concentre en effet moins qu'au niveau national sur certains secteurs d'activité. Par exemple, le secteur de l'action sociale représente 41 % des emplois ESS au niveau national, et «seulement» 29% dans la Métropole du Grand Paris. La forte densité du territoire a donc également pour effet de favoriser le développement de l'ESS dans des secteurs plus diversifiés.

Il existe des disparités territoriales au sein de la Métropole du Grand Paris. Plusieurs territoires présentent des taux d'établissements et d'emplois ESS particulièrement faibles. C'est par exemple le cas des EPT Paris Ouest la

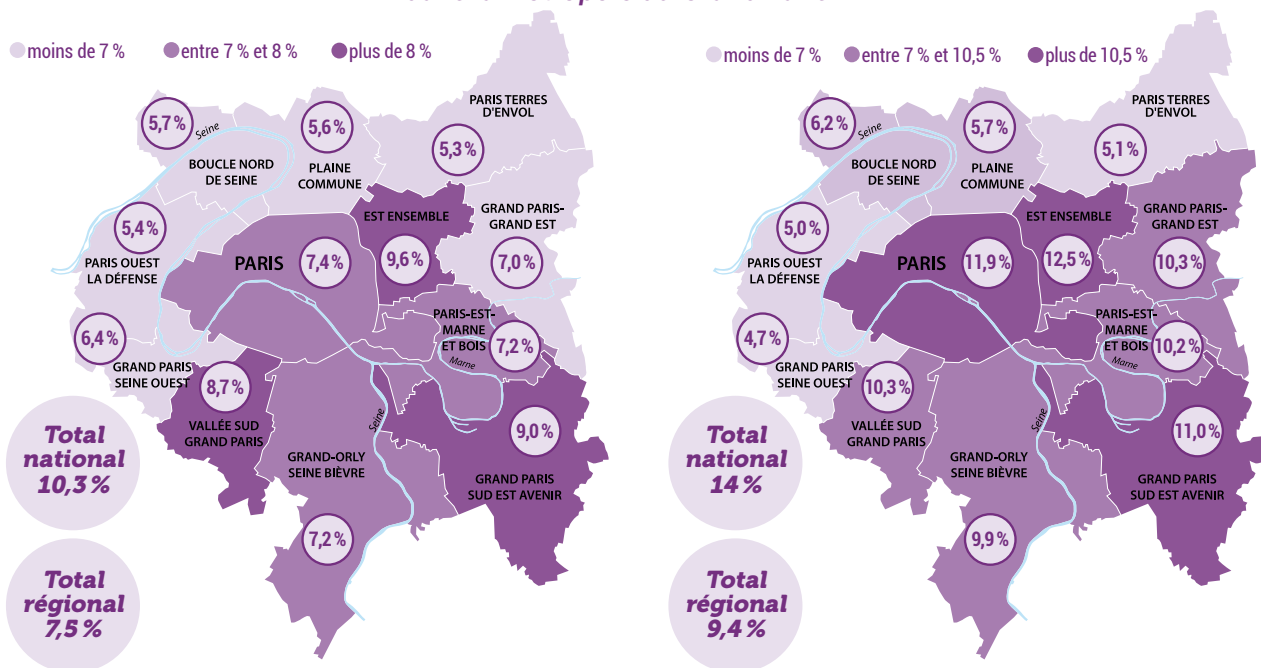
Défense, Grand Paris Seine Ouest, Plaine Commune, Boucle Nord de Seine et Terres d'Envol. Cela s'explique en grande partie par la concentration particulière d'entreprises privées hors ESS, renforcée notamment par la présence de nombreux sièges d'entreprises et, dans le cas de Terres d'envol, par la proximité de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle. Cet « effet siège » de concentration de sièges sociaux sur le territoire existe également dans l'ESS, mais dans une moindre mesure et il se manifeste plus particulièrement à Paris.

Paris concentre en effet un nombre considérable d'établissements et d'emplois de façon générale, y compris d'emplois ESS. Même en présence d'un tissu économique privé hors ESS très dense, l'ESS y représente 7,4 % des établissements et 11,9 % des emplois privés.

Si l'on se penche sur les chiffres de la Métropole du Grand Paris hors Paris, on obtient un taux d'établissements ESS parmi les établissements privés de 6,8% et un taux d'emploi ESS dans l'emploi privé de 7,3%. Cette proportion plus faible est liée au nombre considérablement élevé d'emplois privés hors ESS dans l'EPT Paris Ouest La Défense, qui relève d'un fort effet siège, et qui masque un nombre d'établissements et d'emplois ESS important.

Tableau 1 : volumes et proportions d'établissements et d'emplois ESS dans les territoires de la Métropole du Grand Paris

Territoire	Nombre d'établissements ESS	Proportion d'établissements ESS au total	Proportion d'établissements ESS dans le privé	nombre d'emploi ESS	Proportion d'emplois ESS au total	Proportion d'emploi ESS dans le privé
total national	222 331	9,6%	10,3%	2 384 801	10,5%	14%
total région	33 200	7,2%	7,5%	388 700	7,1%	9,4%
Paris	12 815	7,2%	7,4%	148 292	9,0%	11,9%
Vallée Sud Grand Paris	817	8,4%	8,7%	10 797	8,0%	10,3%
Grand Paris Seine Ouest	745	6,3%	6,4%	7 944	4,2%	4,7%
Paris Ouest la Défense	1 238	5,3%	5,4%	22 856	4,4%	5,0%
Boucle Nord de Seine	749	5,7%	5,9%	9 788	5,1%	6,2%
Plaine Commune	782	5,6%	5,7%	8 586	4,3%	5,7%
Paris Terres d'Envol	465	5,1%	5,3%	5 833	4,3%	5,1%
Est ensemble	1 274	9,3%	9,6%	12 851	7,8%	12,5%
Grand Paris Grand est	565	5,8%	7,0%	6 736	6,0%	10,3%
Paris Est Marne et Bois	1 118	7,0%	7,2%	11 422	7,7%	10,2%
Grand Paris Sud Est Avenir	687	8,6%	9,0%	7 766	6,5%	11,0%
Grand Orly Seine Bièvre	1 299	6,9%	7,2%	21 665	7,2%	9,9%
Métropole	22 554	6,9%	7,1%	274 536	7,1%	9,2%
Métropole Hors Paris	9 739	6,6%	6,8%	126 244	5,8%	7,3%

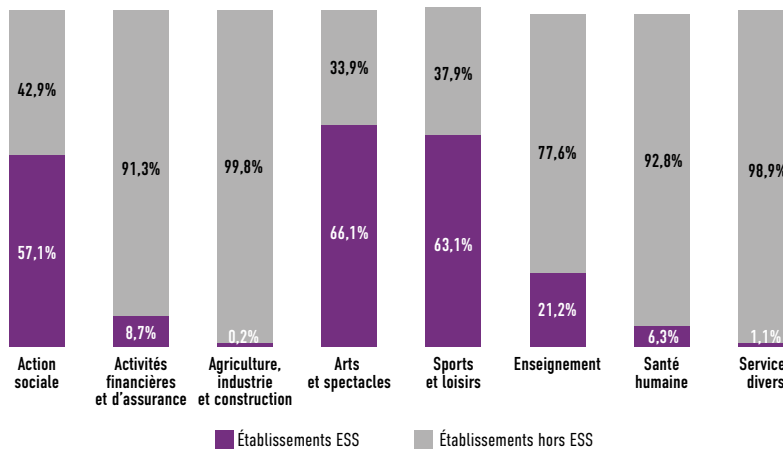
Cartographie 1 et 2 : part de structures et d'emploi ESS dans le privé dans la Métropole du Grand Paris


Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

La proportion d'établissements et d'emplois ESS plus faible dans la Métropole du Grand Paris est également liée à la présence plus importante de structures privées classiques sur la plupart des secteurs d'activité. Il est probable que ce soit là encore un effet de la présence de sièges d'entreprises, mais il est également possible que la densité de population particulière à la Métropole permette plus facilement la poursuite d'activité lucratives dans plusieurs secteurs d'activité en raison

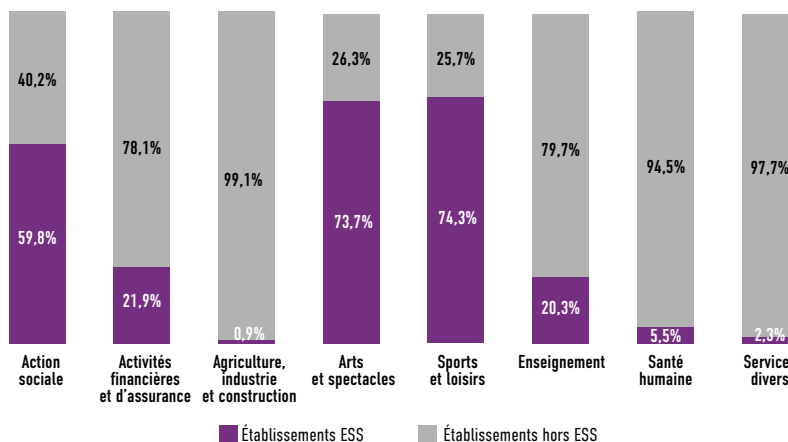
d'une demande suffisamment importante pour atteindre des seuils de rentabilité. Ainsi, dans la Métropole du Grand Paris, les secteurs de l'action sociale, des activités financières et d'assurance, de l'agriculture, industries et construction, des arts et spectacles, des sports et loisirs et des services divers comportent une proportion d'établissements ESS légèrement plus faible que la moyenne nationale. Seuls les secteurs de l'enseignement et de la santé font exception à cette règle.

Graphique 1 : proportions d'établissements ESS par secteur d'activité dans la Métropole du Grand Paris



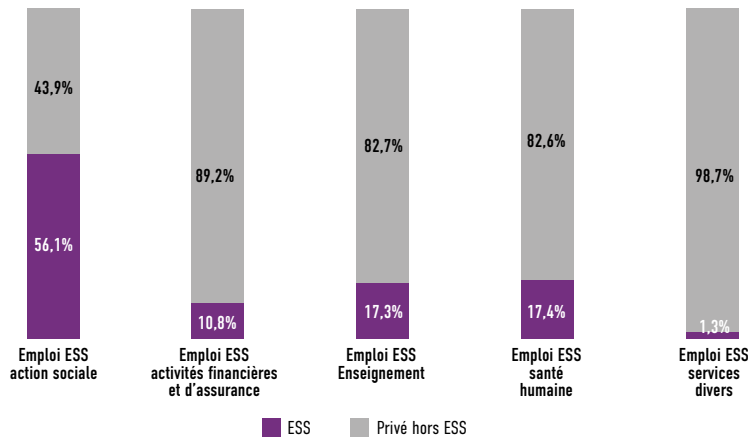
Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 2 : proportions d'établissements ESS par secteur d'activité à l'échelle nationale



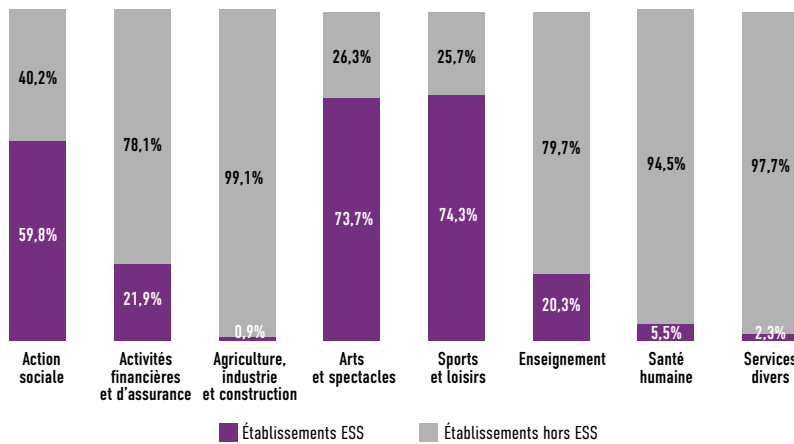
Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 3 : proportions d'emplois ESS par secteur d'activité dans la Métropole du Grand Paris



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 4 : proportions d'emplois ESS par secteur d'activité à l'échelle nationale

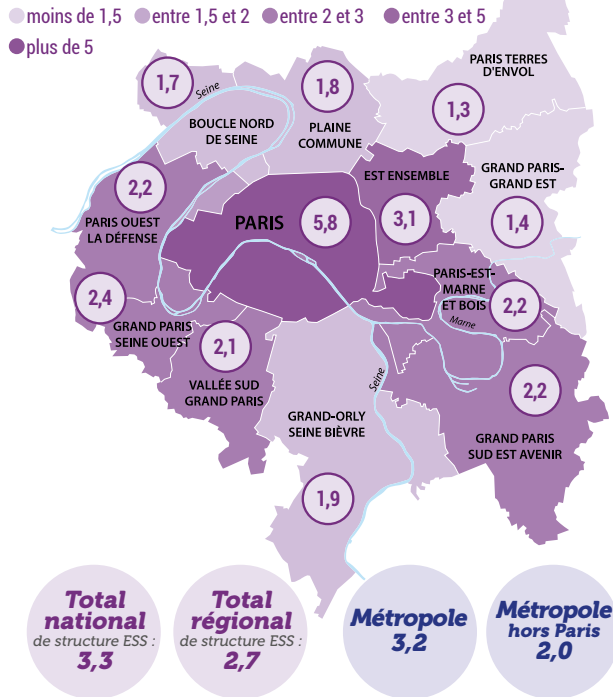


Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

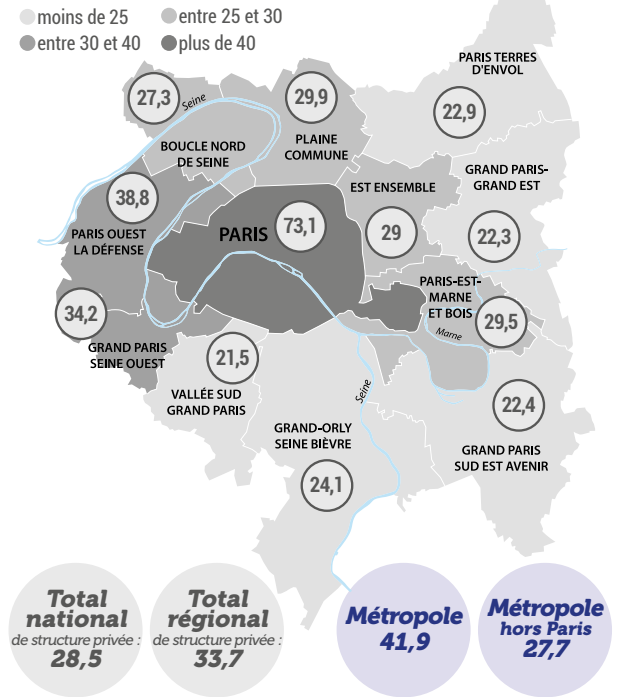
Le nombre particulièrement élevé d'établissements et d'emplois ESS pour 1000 habitants dans la Métropole du Grand Paris sont une autre illustration de sa densité. Lorsqu'on met en regard le nombre d'établissements et d'emplois ESS avec les données démographiques, La Métropole du Grand Paris compte 3,2 établissements ESS pour 1000 habitants, soit un chiffre plus élevé que la moyenne régionale et proche de la moyenne nationale.

La Métropole du Grand Paris compte également 39,1 emplois ESS pour 1000 habitants, un chiffre plus élevé que les moyennes régionales et nationales. Ces chiffres sont notamment tirés vers le haut par la ville de Paris. On peut en conclure que les établissements ESS de la Métropole du Grand Paris sont de plus grande taille que la moyenne nationale.

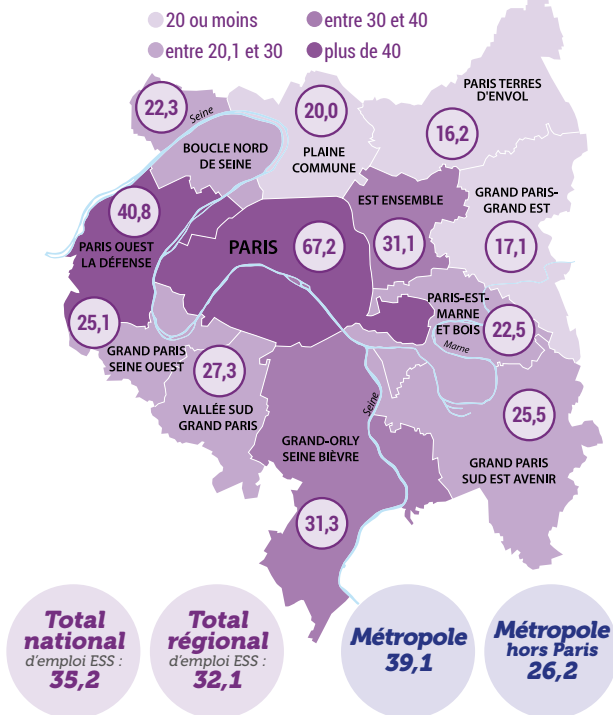
Cartographie 3 : structures ESS pour 1000 habitants par EPT



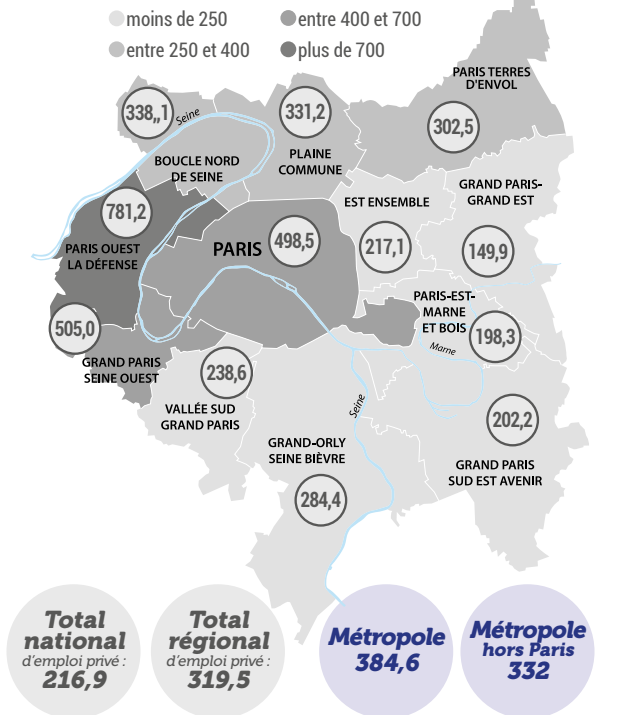
Cartographie 4 : structures hors ESS pour 1000 habitants par EPT



Cartographie 5 : emploi ESS pour 1000 habitants par EPT



Cartographie 6 : emploi privé hors ESS pour 1000 habitants par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Hors Paris, en revanche, on compte 2 établissements ESS pour 1000 habitants et 26,2 emplois ESS pour 1000 habitants, soit des chiffres très inférieurs aux moyennes régionales, nationales et de la Métropole du Grand Paris. Il est probable que cela s'explique par l'implantation à Paris de structures qui ont une activité au-delà des frontières de la ville, ainsi que par un nombre d'habitants élevé en petite couronne, avec des personnes travaillant à Paris mais habitant ailleurs dans la Métropole du Grand Paris.

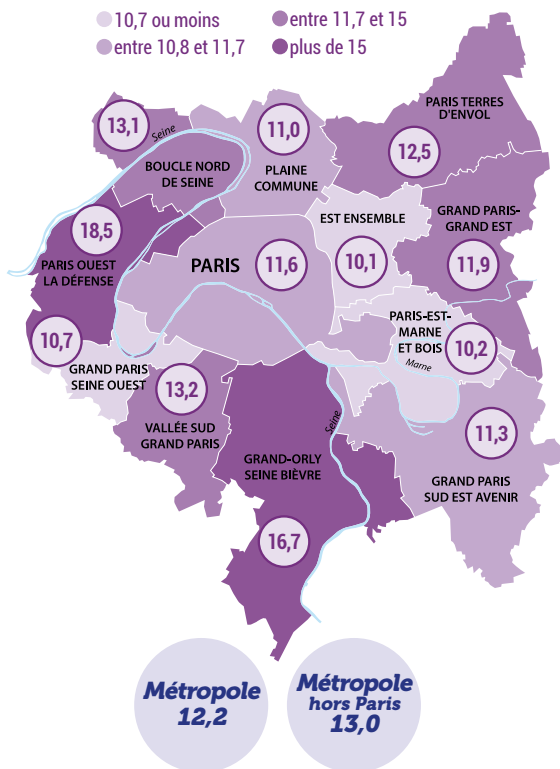
Tailles d'entreprises

La taille des structures de l'ESS est diverse. Si l'on a souvent en tête les très petites associations, il existe aussi des structures de plusieurs centaines de salariés et une grande part de structures sont petites ou

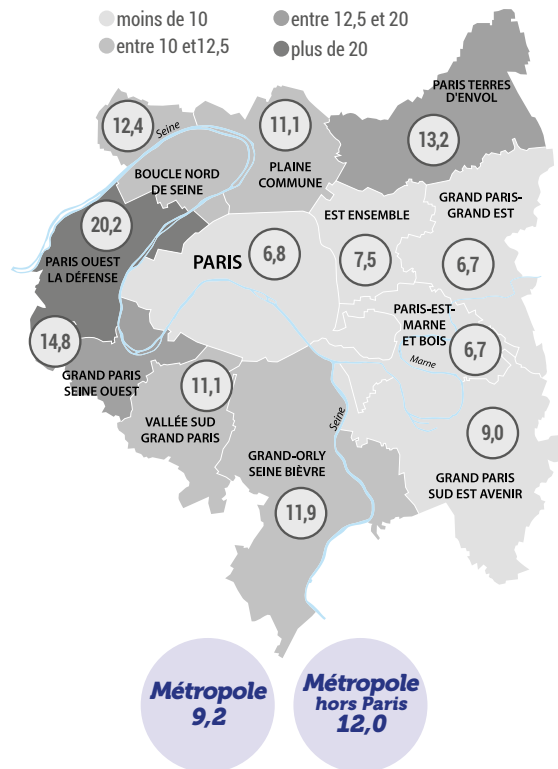
moyennes (entre 10 et 250 salariés). Les structures de l'ESS ont une taille en rapport avec leurs ressources, mais aussi avec leur projet, elles n'ont donc pas toutes vocation à se déployer hors de leur territoire initial.

Le nombre moyen de personnes salariées des structures de l'ESS est plus élevé que celui des structures privées classiques. Les structures de l'ESS de la Métropole du Grand Paris comptent une moyenne de 12,2 salariés, contre 9,2 dans le privé hors ESS. Les structures ESS du territoire de la Métropole du Grand Paris ont un nombre moyen de personnes salariées plus important que les moyennes nationale et régionale, en particulier dans l'EPT Paris Ouest la Défense et l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.

Cartographie 7 : nombre moyen d'emplois par structure ESS par EPT



Cartographie 8 : nombre moyen d'emplois par structure privée hors ESS par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Cela rejoint le constat réalisé à l'échelle régionale sur la taille des structures de l'ESS par tranches d'effectif : plus des deux tiers des salariés de l'ESS francilienne travaillent dans des structures entre 10 et 250 salariés. Seuls 13,5 % d'entre eux travaillent dans des structures de 0 à 9 salariés. En comparaison, moins de la moitié des personnes salariées du privé hors ESS travaillent dans des structures ayant entre 10 et 250 salariés, et plus d'une personne salariée du privé hors ESS sur 5 travaille dans une structure comptant entre 0 et 9 salariés. Plus de 30 % des personnes salariées du privé hors ESS travaillent dans des structures de plus de 250 salariés.

Les personnes salariées de l'ESS travaillent donc majoritairement dans des structures petites ou moyennes, alors que celles du privé hors ESS travaillent plutôt dans de très grosses structures ou dans de très petites structures².

Certaines structures de l'ESS sont en recherche de changement d'échelle, pour grandir et couvrir un territoire plus étendu ou conquérir de nouveaux marchés. Il est cependant à noter qu'un certain nombre de structures ne souhaitent pas grandir, car elles estiment avoir atteint la taille qui correspond à leur projet social. Si le besoin identifié par la structure existe sur un autre territoire sans être couvert, elle peut alors préférer appuyer la création d'une nouvelle structure ou privilégier la coopération avec une structure existante plutôt que de changer d'échelle.

Des outils existent pour appuyer ces coopérations. Les Pôles Territoriaux de Coopération économique (PTCE)

sont ainsi des organisations ayant vocation à permettre la coopération entre les structures d'un territoire. On peut par exemple citer le PTCE Resto Passerelle, dont fait partie le traiteur solidaire Baluchon, et qui organise la mutualisation d'espaces ou de matériel, l'accompagnement de nouvelles structures par exemple par de la formation, ou encore la réponse commune à des appels à projet (comme pour les marchés des JOP 2024).

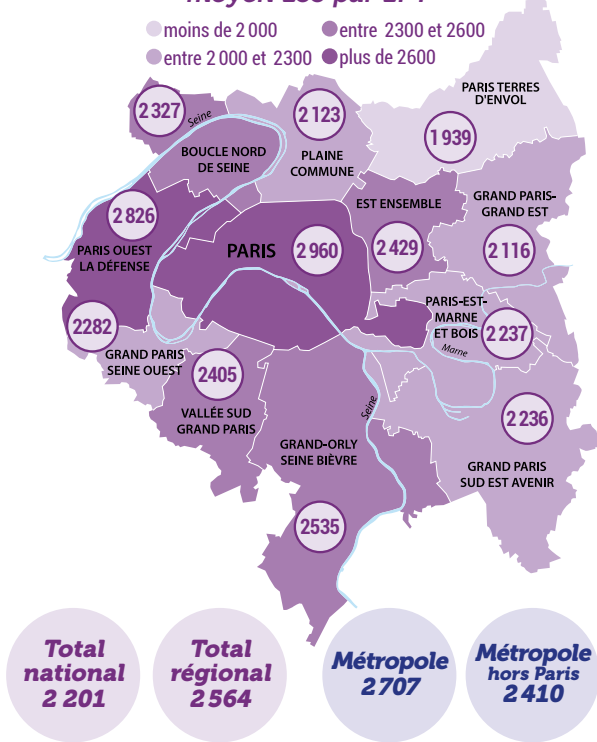
Les personnes salariées et les métiers de l'ESS

L'ESS compte 274 500 personnes salariées au niveau de la Métropole du Grand Paris. 65 % de ces personnes salariées de l'ESS dans la métropole du Grand Paris sont des femmes. C'est très légèrement moins qu'au niveau régional (66 %). Les salaires dans l'ESS (2707€ en moyenne) sont moins élevés que dans le privé hors ESS (3869€ en moyenne).

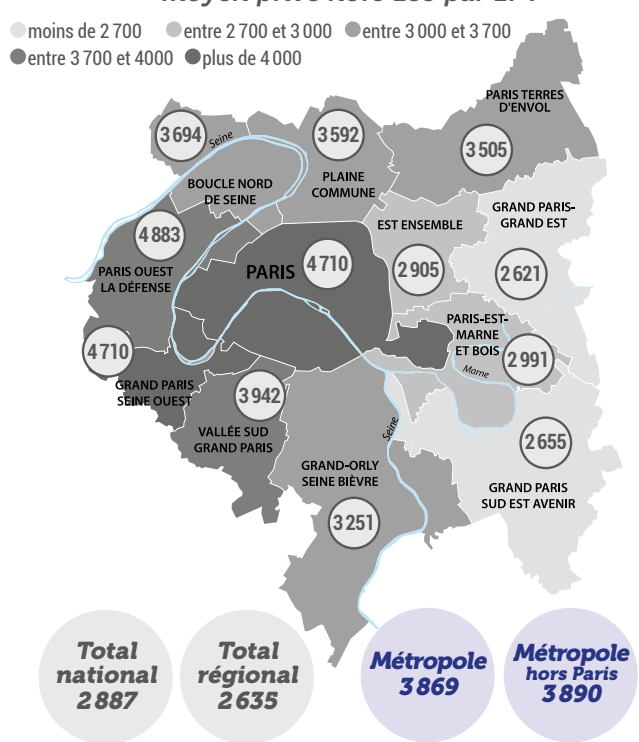
Les salaires moyens des salariés de l'ESS sont plus élevés dans l'ensemble de la Métropole du Grand Paris que si l'on exclut Paris. Pour le privé hors ESS, les moyennes sont d'un niveau comparable. Cependant, s'il existe un écart entre Paris et le reste de la Métropole du Grand Paris, les écarts entre les salaires moyens observés sur les différents EPT sont relativement faibles comparés à l'économie classique. Il est également à noter que s'agissant de moyennes, on ne peut que formuler l'hypothèse que les écarts de salaires sont moins importants à l'interne de l'ESS que dans le privé classique. Les niveaux de salaires moyens importants observés dans certains EPT dans le privé classique vont dans le sens de cette hypothèse.

2 Observatoire Régional de l'ESS Île-de-France, Panorama 2019

Cartographie 9 : salaire brut mensuel moyen ESS par EPT



Cartographie 10 : salaire brut mensuel moyen privé hors ESS par EPT

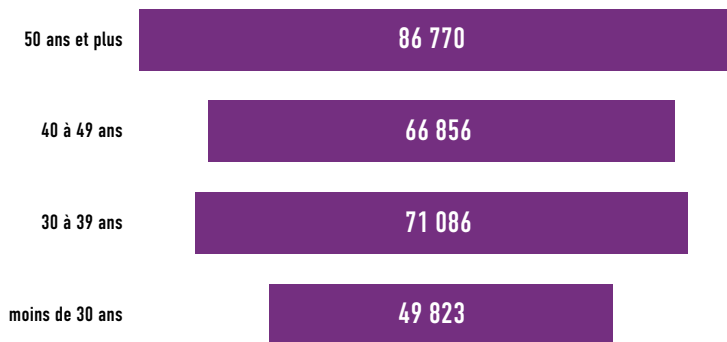


Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

La pyramide des âges dans l'ESS permet de prévoir un changement générationnel dans les années à venir. En effet, ce sont près de 87 000 salariés

tous métiers confondus qui devraient partir à la retraite dans les années à venir.

Graphique 5 : pyramide des âges des personnes salariées de l'ESS de la Métropole du Grand Paris



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE DADS 2016

L'ESS ne fait pas exception sur le plan des discriminations envers les femmes dans les structures : l'écart de salaire moyen au niveau régional entre les hommes et les femmes s'établit à 27 %, et si 66 % des salariés sont des femmes, elles ne représentent que 55 % des cadres et 43 % des dirigeants. Les écarts entre hommes et femmes sont plus importants dans la région Île-de-France, probablement en raison de la concentration des postes de pouvoir : en effet, plus le niveau hiérarchique est élevé, plus la présence des femmes est faible. On ne retrouve ainsi que 29 % de femmes présidentes.

Conjoncture

L'ESS connaît une conjoncture difficile depuis 2015, avec au niveau national une baisse du nombre d'établissements et du nombre d'emplois. Dans la Métropole du Grand Paris, la conjoncture est nettement plus favorable, même si elle montre des signes de ralentissement. Plusieurs facteurs rendent l'environnement des structures ESS défavorable à leur développement depuis plusieurs années. On peut citer la baisse des ressources publiques, la suppression des contrats aidés, la

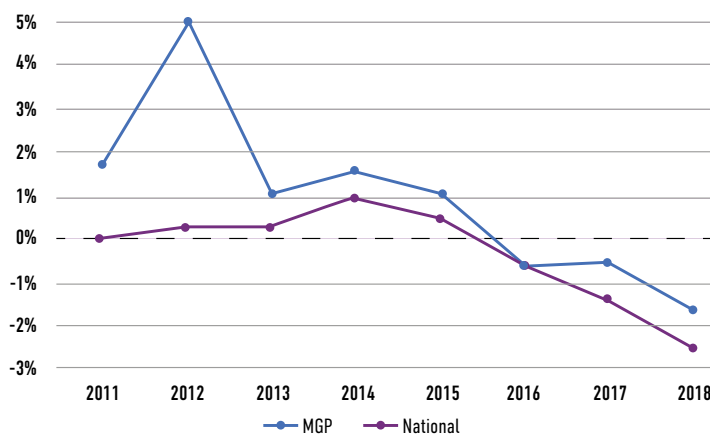
réforme de l'ISF (qui a conduit à une réduction des dons aux associations) ou encore les taxes qui ont touché les mutuelles. Ces facteurs défavorables n'ont pas toujours un effet immédiat. Ils fragilisent les structures et affaiblissent leur capacité à faire face aux difficultés.

L'une des raisons pouvant expliquer la conjoncture plus favorable dans la région Île-de-France, et en particulier dans la Métropole du Grand Paris est la présence de structures de taille légèrement plus grande en comparaison à l'échelle nationale. Cela pourrait avoir permis aux structures franciliennes de mieux résister aux baisses successives de leurs ressources.

Un autre facteur d'explication est la présence de coordinations, de réseaux ou de sièges nationaux près de la capitale. Il est en effet possible que la baisse des ressources ait conduit dans un premier temps à une concentration des missions vers ces structures, qui ont pu reprendre une partie des activités de structures plus petites.

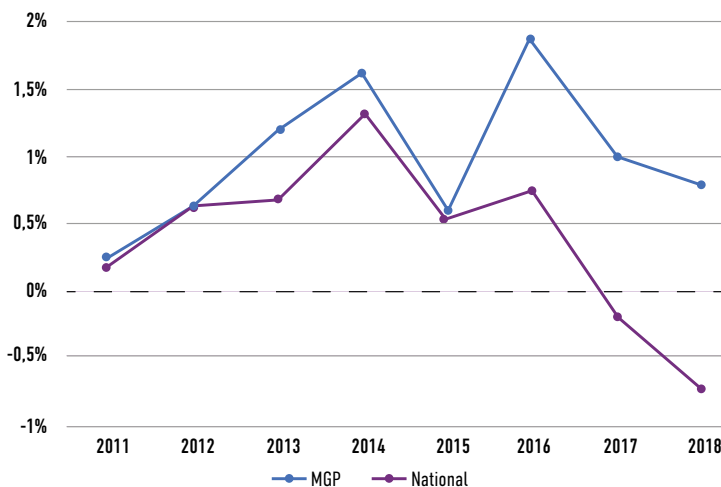
La conjoncture des structures de l'ESS à l'échelle de la Métropole du Grand Paris est très légèrement plus

Graphique 6 : évolution annuelle du nombre d'établissements ESS entre 2010 et 2018



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après ACOSS URSSAF 2010-2018

Graphique 7 : évolution du nombre d'emplois ESS entre 2010 et 2018



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après ACOSS URSSAF 2010-2018

favorable qu'à l'échelle régionale, mais suit les mêmes tendances. Si le nombre d'établissements ESS est en baisse, comme au niveau national, le nombre d'emplois ESS continue de progresser, mais à un rythme de moins en moins soutenu depuis 2016. Les années de crise n'ont que peu affecté la dynamique des structures de l'ESS sur le territoire.

Le nombre d'établissements ESS a augmenté de 7,7% entre 2010 et 2015, avant de décroître depuis 2015 (-0,6% en 2016, -0,6% en 2017 et -1,6% en 2018). Cette tendance touche toutes les familles de l'ESS à l'exception des fondations. Les coopératives et les mutuelles ont connu une forte baisse du nombre d'établissements entre 2017 et 2018 (respectivement -3,1% et -4,4%). Le nombre d'emplois ESS à l'échelle de la Métropole du Grand Paris est en progression constante depuis 2010. Ce constat, valable également à l'échelle régionale, est encore plus marqué à l'échelle métropolitaine. L'emploi ESS

a ainsi progressé de 8,2% entre 2010 et 2018. Il est cependant à noter que la progression ralentit : +1,9% en 2016, +1% en 2017 et +0,8% en 2018.

Si ces chiffres traduisent une dynamique particulière au territoire de la Métropole du Grand Paris, voire singulière en comparaison avec les autres territoires français, ils traduisent des difficultés que peuvent rencontrer les structures et qui entravent leur développement. La baisse du nombre de structures et l'augmentation du nombre d'emplois est le signe d'une forme de concentration, qui bénéficie aux structures les plus grosses ou aux réseaux nationaux, mais ne se poursuivra certainement pas sur le long terme. Il est donc possible que les éléments de contexte défavorables aux structures de l'ESS (baisse des subventions, baisse des dons, suppression des contrats aidés) conduisent à de futures baisses du nombre d'emplois ESS à l'avenir.



Les familles
de l'ESS



Associations

Le modèle associatif est un modèle très facile à mettre en place et extrêmement souple dans son fonctionnement. Ainsi, les associations sont très diverses : elles peuvent être fiscalisées ou non, elles peuvent associer leurs bénéficiaires à leur gouvernance ou non, elles peuvent s'appuyer sur des personnes salariées, sur le bénévolat... La souplesse de leur fonctionnement leur assure une adaptabilité importante, mais crée également une difficulté pour un certain nombre de structures à en exploiter le plein potentiel.

Avec 20 400 établissements associatifs, qui représentent 91 % des établissements ESS, la Métropole du Grand Paris possède un tissu associatif très dense. En effet, la part d'établissements associatifs au sein de l'ESS y est particulièrement forte (notamment comparée aux 83 % d'établissements associatifs au niveau national). Cela est dû à la sur-représentation de certains secteurs d'activité, comme les arts et spectacles et les « non classés », qui se composent en grande majorité d'établissements associatifs. Cette sur-représentation s'explique d'une part par la centralisation d'activités sur la capitale (assez marquée dans le domaine de la culture, mais qui peut aussi être le fait de la présence de coordinations et réseaux nationaux), et d'autre part par la densité de population élevée des territoires de la Métropole du Grand Paris.

Les associations sont présentes dans tous les secteurs d'activité. Elles sont particulièrement nombreuses dans l'action sociale, le spectacle vivant, l'enseignement et les non classés³. Elles sont en revanche peu présentes dans le secteur des activités financières et d'assurance.

Contrairement aux idées reçues, les associations tirent une minorité de leurs ressources des subventions. Pour l'ensemble des associations, les subventions représentent seulement 20 % des ressources, contre 24 % pour la commande publique et 42 % pour la participation des usagers. Ces chiffres ont fortement évolué depuis quelques années : en 2005, les subventions représentaient 34 % des ressources des associations, contre 17 % pour la commande publique et 32 % pour la participation des usagers⁴.

Cela reflète une évolution du partenariat entre les collectivités et les associations. Dans une période de réduction des budgets des collectivités, celles-ci se sont progressivement détournées d'un mode de soutien aux associations passant par la subvention pour davantage avoir recours à des appels à projet. Cela a eu pour conséquence de contraindre de nombreuses structures à davantage faire reposer le coût de leur activité sur leurs usagers. De plus, le mode de fonctionnement par appel à projet est moins pérenne, et suppose pour ces structures de dédier plus de temps à la recherche de partenaires de financement avec des moyens de fonctionnement souvent beaucoup plus contraints du fait de la suppression des contrats aidés et de la baisse des dons (consécutives à la suppression de l'impôt sur la fortune).

Cela explique un recul depuis 2015 du nombre de structures associatives dans la Métropole du Grand Paris. Contrairement à ce qui peut être observé au niveau national, le recul du nombre de structures ne s'accompagne pas à l'échelle de la Métropole du Grand Paris d'un recul des emplois. L'emploi associatif continue de progresser, mais à un rythme de moins en moins soutenu.

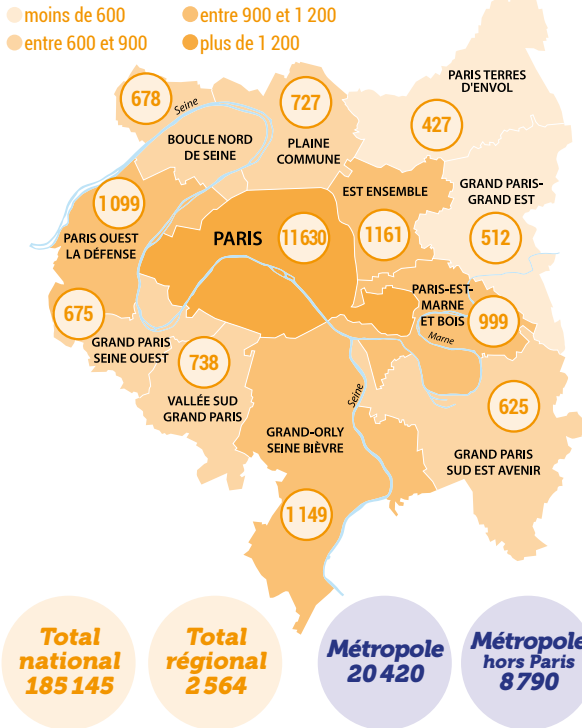
³ Définition du secteur des non classés page 50

⁴ Source : enquête CES et centre de recherche sur les associations « le paysage associatif français », 2018

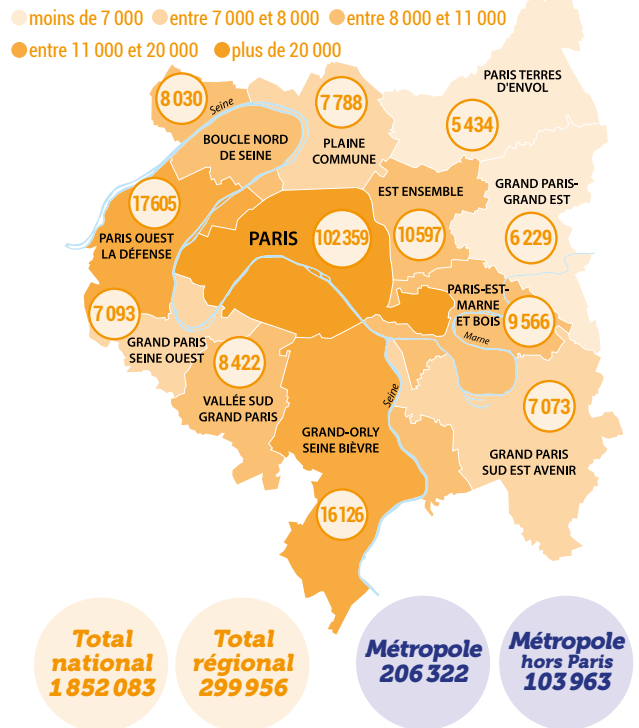
Fragilisées par les baisses de subventions ou la fin des contrats aidés, les structures associatives de la Métropole du Grand Paris résistent mieux, probablement car

elles sont de plus grosse taille, mais il n'est pas certain que cette exception se confirme sur le long terme.

Cartographie 11 : établissements associatifs par EPT



Cartographie 12 : emplois associatifs par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Coopératives

Les coopératives sont des sociétés commerciales dont la propriété est partagée collectivement et dont les bénéfices sont mis au profit d'un projet collectif. On y distingue plusieurs types de structures. Les SCOP (sociétés coopératives et participatives) sont des coopératives dont les sociétaires sont les salariés. Les SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) permettent d'associer les parties prenantes (salariés, usagers mais aussi collectivités...). Il existe également d'autres types de coopératives au fonctionnement particulier, comme les coopératives bancaires, les coopératives HLM, ou les coopératives agricoles.

En tant que sociétés commerciales, les coopératives ne sont pas des structures non lucratives. Elles relèvent plutôt d'une lucrativité limitée. Les ressources ainsi obtenues sont réinvesties dans le projet de la structure. Cela n'en fait pas nécessairement des structures plus solides économiquement que les associations, car le modèle coopératif n'est pas adapté à tous les projets.

Les modèles coopératifs reposent tous sur les mêmes principes mais sont assez divers. Les Sociétés coopératives et participatives (SCOP) appartiennent en majorité à leurs salariés, et la gouvernance y est collectivement assurée sur le principe « d'une personne, une voix ». Les coopératives d'artisans mettent en commun des commandes ou des investissements.

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) sont un modèle original permettant à des personnes ayant une activité d'indépendant de se regrouper au sein d'une même structure et de se salarier. On peut notamment citer dans la Métropole du Grand Paris la CAE Clara, spécialisée dans les activités de la culture et de la communication et la CAE Coopaname.

Il existe également des coopératives de consommateurs et de producteurs, qui permettent de faire primer les logiques d'intérêt général sur les logiques de profit. On peut citer, côté consommateurs, les supermarchés coopératifs La Louve ou les 400 coop, et côté producteurs le magasin de producteurs Le producteur local. De leur côté, les coopératives HLM assurent des activités d'accession sociale à la propriété et sont pleinement intégrées au mouvement HLM.

Le statut de SCIC, créé en 2001, se développe de façon accélérée ces dernières années. Le statut de SCIC est le seul qui permet à des collectivités de prendre des participations au sein de l'entreprise sans avis du Conseil d'Etat. A la faveur des mouvements citoyens, les SCIC connaissent une croissance de 15% par an depuis 2010. Fait nouveau, à la faveur des recompositions engendrées par la loi ELAN, certains offices publics de l'habitat de la Métropole du Grand Paris ont décidé de se transformer en SCIC.

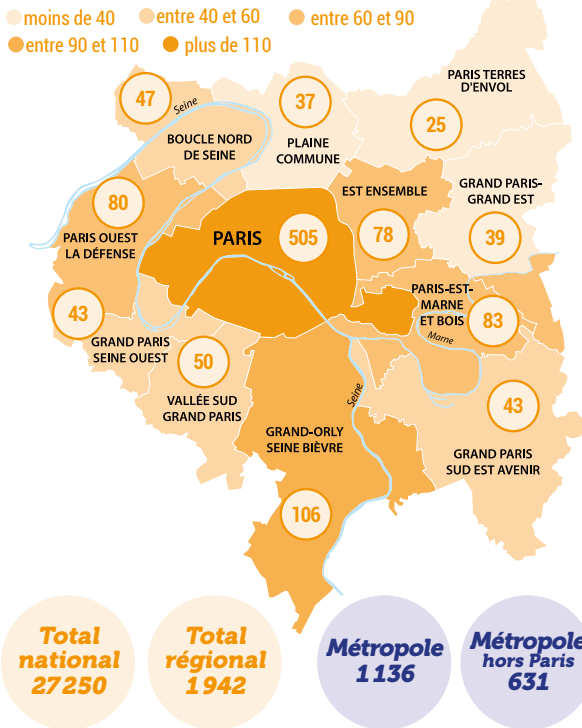
La Métropole du Grand Paris compte plus de 1 100 établissements coopératifs, qui représentent environ 24 600 salariés. Cela représente 5% des établissements de l'ESS, soit plus de deux fois moins que la moyenne nationale. Cette proportion s'explique davantage par la très grande densité du tissu associatif de la Métropole du Grand Paris que par une faiblesse du nombre des coopératives. Pour une grande part, ces coopératives relèvent des trois grands groupes coopératifs bancaires (Crédit Agricole, BPCE et Crédit Mutuel). Les coopératives sont également présentes dans l'ensemble des secteurs d'activité, mais sont particulièrement nombreuses dans les secteurs du commerce, des services aux entreprises et du spectacle vivant.

Parmi ces établissements, on compte 248 SCOP et 60 SCIC à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, dont 9 coopératives d'activité et d'emploi.

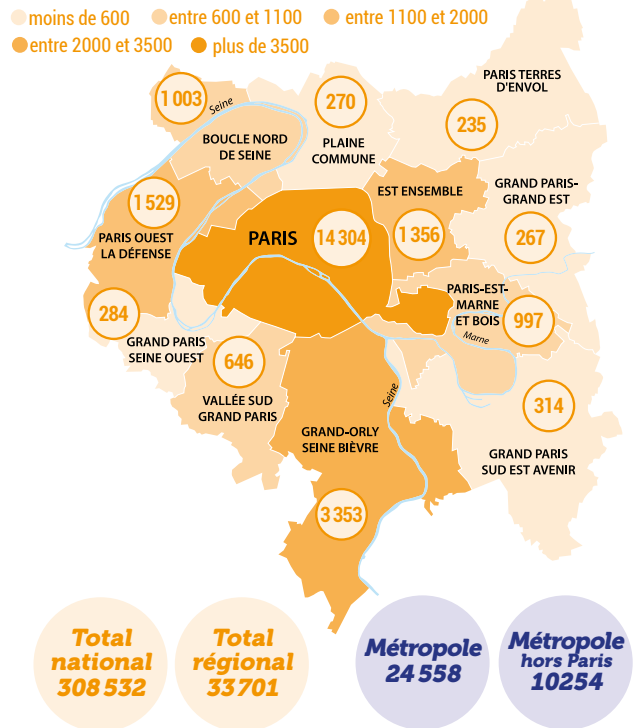
En 2018, le nombre d'établissements coopératifs a baissé dans la Métropole du Grand Paris de 3,1%, et le nombre de leurs emplois de 1,5%. Ces chiffres, qui révèlent une tendance légèrement plus favorable qu'à l'échelle régionale [-3,6% des établissements et -1,6% des emplois en 2018], s'expliquent par des

réorganisations internes aux banques coopératives, qui ne reflètent pas une conjoncture défavorable. Ils masquent notamment une augmentation régulière des établissements et des emplois en SCIC.

Cartographie 13 : établissements des coopératives par territoire



Cartographie 14 : emplois des coopératives par territoire



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Mutuelles

Les mutuelles sont des sociétés créées à l'origine par des ouvriers cherchant à mutualiser des risques (maladie, décès) pour mieux y faire face financièrement. Les mutuelles d'aujourd'hui peuvent assurer des missions de complémentaire santé, de prévoyance, ou d'assurance. Les principes sont les mêmes qu'à l'origine : les adhérents de la mutuelle cotisent, et les ressources ainsi mutualisées permettent de couvrir le risque visé. La gestion de ces structures s'effectue sur des principes démocratiques, une personne une voix.

Les mutuelles se positionnent presque exclusivement sur des activités d'assurance (complémentaire santé et prévoyance, assurance vie, assurance de biens, gestion de caisses de retraite, etc.). Le marché de l'assurance complémentaire santé est d'ailleurs largement dominé par les mutuelles qui en représentent 73 % des organismes et 51 % du montant total des cotisations (pour 18,3 milliards d'euros en 2018)⁵.

Au-delà des activités d'assurances, les mutuelles gèrent également des établissements de soins, notamment



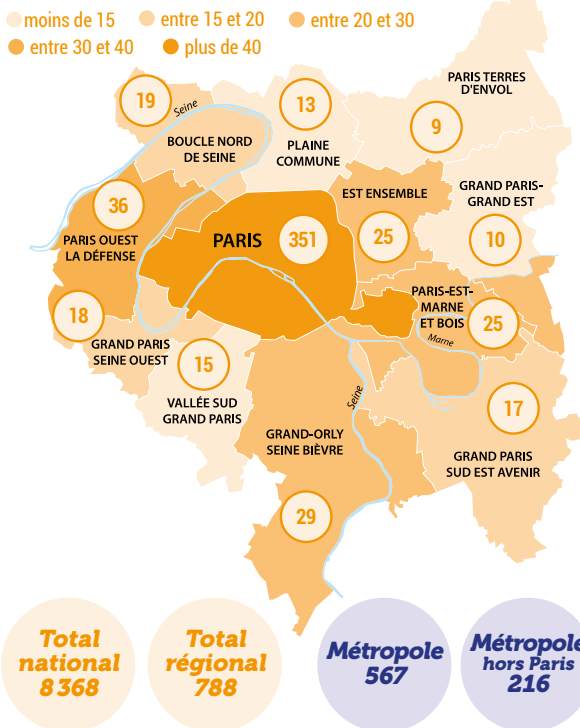
⁵ DREES (2019), La complémentaire santé : acteurs, bénéficiaires, garanties

des centres médicaux et dentaires, qui proposent des services de santé limitant les restes à charge. Enfin, les mutuelles mènent des activités de prévention et d'éducation à la santé, qui peuvent parfois être assurées par des militants bénévoles. Dans la Métropole du Grand Paris, on compte 567 établissements mutualistes pour 19 000 emplois. Le nombre d'établissements mutualistes sur ce territoire est en baisse depuis 2014, à l'exception d'une légère hausse de 0,4 % en 2017. En 2018, le nombre d'établissements mutualistes a baissé de 4,4 %. En termes d'emplois, la tendance est instable, avec des hausses

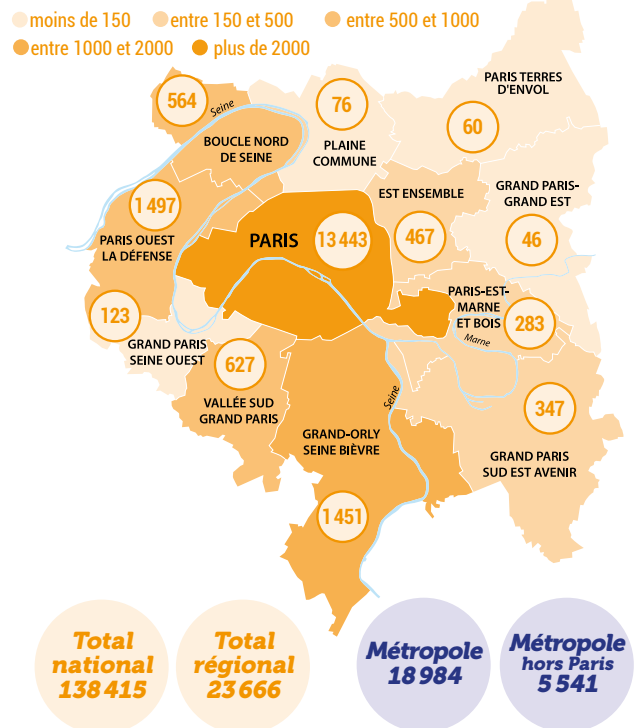
et des baisses d'effectifs d'une année sur l'autre.

Ces chiffres s'expliquent par un environnement réglementaire qui a connu de grandes évolutions au cours de la dernière décennie. Les différentes taxes sur les mutuelles et le renforcement des règles prudentielles ont conduit à des mouvements importants de regroupement des structures mutualistes. Cela explique en grande partie la baisse du nombre d'établissements et les fluctuations du nombre d'emplois mutualistes.

Cartographie 15 : établissements mutualistes par territoire



Cartographie 16 : emplois mutualistes par territoire



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Fondations

Les fondations sont « l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.⁶ » Les sommes mises à disposition ouvrent un droit à déduction fiscale à hauteur de 66%, dans la limite de 20% des revenus annuels. Il existe plusieurs formes de fondations. On distingue notamment les fondations reconnues d'utilité publique, les fondations d'entreprise et les fonds de dotation. Les fondations reconnues d'utilité publique font l'objet d'un décret du Conseil d'Etat qui leur accorde ce statut et comptent des représentants de l'Etat dans leur gouvernance. Les fondations d'entreprise sont autorisées par arrêté préfectoral. Elles sont fondées pour une durée limitée par des sociétés

commerciales, qui s'engagent sur un plan d'action pluri-annuel.

Les fonds de dotation sont récents. Ce statut a été créé en 2008. Un fonds de dotation est créé par une simple déclaration en préfecture, et doit être doté d'un minimum de 15 000 euros dans un objectif d'intérêt général. Le nombre de fonds de dotation a explosé depuis quelques années, mais la plupart ne figurent pas dans nos chiffres car il s'agit souvent de structures non-employeuses. La Métropole du Grand Paris présente une concentration exceptionnelle de fondations. Avec 431 établissements et 24 700 emplois, plus d'un quart des établissements au niveau national se trouvent sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. Les fondations ont davantage de salariés que les coopératives et les mutuelles, ce qui



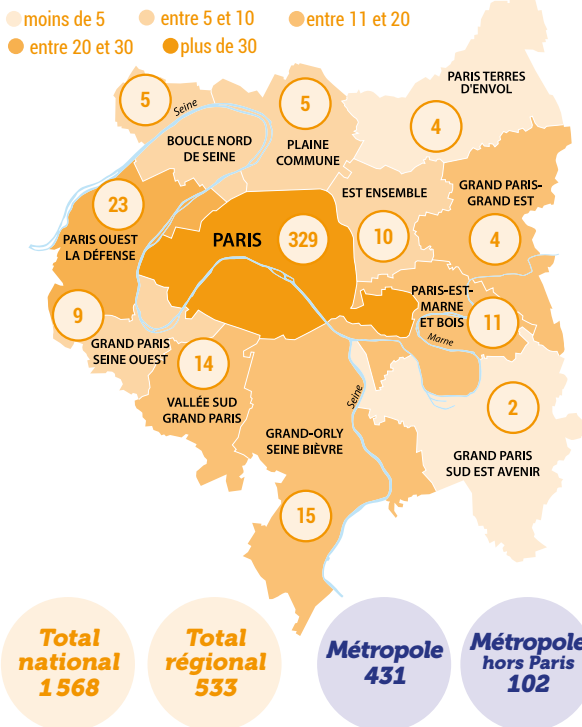
⁶ loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat

est tout à fait exceptionnel. Paris en particulier concentre un nombre très important de fondations. Les EPT Paris Ouest La défense et Vallée sud Grand Paris ont également une présence importante de fondations, notamment en termes d'emplois. Les fondations nécessitant des dotations importantes de personnes physiques ou morales, il n'est guère étonnant qu'elles se concentrent près des sièges des grandes entreprises ou des institutions publiques. De plus, un grand nombre d'entre elles ont un périmètre national et ont donc intérêt à être basées près de la capitale. La moitié des fondations présentes sur le territoire de la Métropole du Grand Paris agissent dans les domaines de

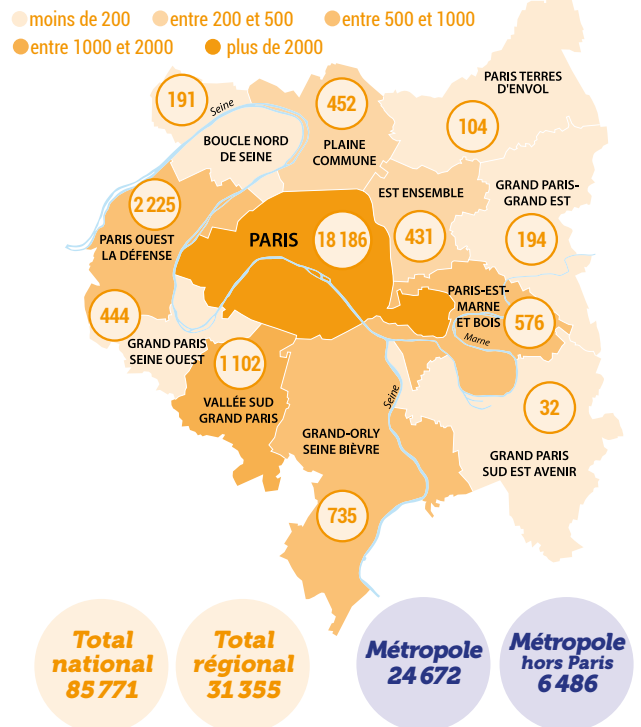
l'action sociale ou de la santé. Elles sont également présentes dans les secteurs de la recherche, de la culture, du soutien aux entreprises et de l'enseignement.

La conjoncture est plutôt favorable pour les fondations, puisque depuis 2010 elles ont connu une augmentation de 37,1% du nombre de leurs établissements et de 23,2% de leurs emplois. Sur la seule année 2018, le nombre d'établissements au statut de fondation a augmenté de 5,1% et leur nombre d'emplois de 2,9%. Cela marque le retour d'une croissance des établissements et des emplois des fondations après deux années plus difficiles en 2016 et 2017.

Cartographie 17 : établissements des fondations par territoire



Cartographie 18 : emplois des fondations par territoire



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Sociétés commerciales de l'ESS

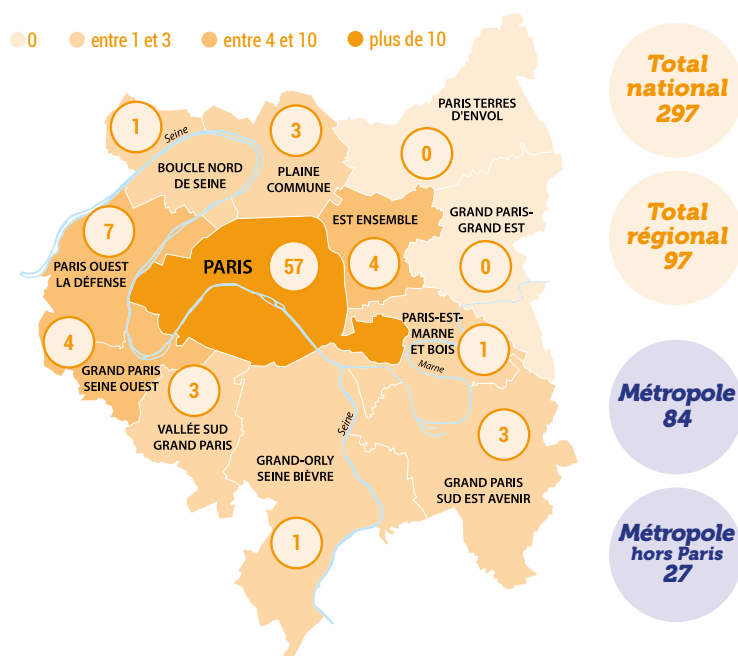
La loi du 31 juillet 2014 a précisé le périmètre de l'ESS en ajoutant aux familles «traditionnelles» des «sociétés commerciales de l'ESS», qui ne sont pas des coopératives mais des structures classiques appliquant des règles de gouvernance démocratique, de lucrativité limitée et d'utilité sociale. Cela a ouvert la voie à l'intégration au sein de l'ESS de structures n'appartenant pas aux 4 grandes familles historiques.

Pour appartenir à la catégorie des sociétés commerciales de l'ESS, une entreprise peut s'enregistrer comme telle au registre du commerce et des sociétés auprès du tribunal de commerce. Mais cette déclaration fait l'objet de très peu de contrôles. Les entreprises peuvent aussi faire la demande d'un agrément «entreprise solidaire d'utilité sociale», ESUS, qui a été créé en partie pour reconnaître l'appartenance de ces sociétés à l'ESS.

L'agrément ESUS peut être demandé par toutes les structures de l'ESS. Certaines sont réputées «agrées de droit», notamment les structures de l'insertion par l'activité économique. L'agrément ESUS est administré par les unités départementales des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Dans les faits, les sociétés commerciales de l'ESS représentent environ un tiers des agréments ESUS, soit 297 structures au niveau national⁷ (environ 0,1% des établissements ESS).

Dans la Métropole du Grand Paris, on compte 84 sociétés commerciales agrées ESUS, dont 27 hors Paris, soit près d'un tiers de ces établissements au niveau national. Malgré cette forte concentration, les sociétés commerciales agrées ESUS ne représentent que 0,3% des établissements ESS à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.

Cartographie 19 : Sociétés commerciales non coopératives agrées ESUS par territoire



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après d'après DG trésor, mai 2019

⁷ Chiffres de la Direction Générale du Trésor, mai 2019



Focus sur : l'insertion par l'activité économique

L'insertion par l'activité économique désigne une variété de structures, aux statuts juridiques divers, qui assurent des activités d'insertion de publics éloignés de l'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée, titulaires des minima sociaux, personnes handicapées, personnes rencontrant des difficultés sociales...) au moyen de contrats spécifiques. L'insertion est partie intégrante du projet de la structure, même lorsqu'elle se spécialise dans une activité.

L'IAE est le fruit de la réflexion et d'initiatives d'acteurs de terrain et d'entrepreneurs sociaux qui, depuis les années 70, mettent en œuvre l'accompagnement dans une approche d'autonomisation de l'individu, notamment à travers l'exercice d'une activité professionnelle. L'objectif est d'œuvrer à l'insertion durable des publics visés. Les personnes salariées en parcours sont des personnes embauchées pour une durée allant de 6 à 24 mois. Ils bénéficient d'un accompagnement professionnel obligatoire.

Cet accompagnement agit sur différents éléments : validations d'acquis et/ou formation, définition d'un projet professionnel, aide dans les démarches relevant du logement, de la santé, ... C'est la possibilité d'être accompagné dans le développement de ses capacités et de ses compétences. L'accès à l'emploi dans une structure d'insertion, pendant une période limitée, est l'occasion de développer des compétences sociales et professionnelles, en vue d'une insertion durable auprès d'un employeur de droit commun.

En 2017, on comptait 252 structures de l'IAE sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. Elles peuvent être classées en deux grandes catégories :

- celles qui produisent des biens et des services (ACI et EI),
- celles qui proposent une mise à disposition de salariés (AI, ETTI).

Au sein des Ateliers Chantiers D'insertion (ACI), les salariés en insertion bénéficient d'un dispositif d'accompagnement social (axé sur les problèmes de logement, de santé, familiaux...) et professionnel (mise en situation de travail, définition d'un projet professionnel et formation), avec l'appui d'un encadrement technique renforcé sur le poste de travail. Les ACI développent principalement des activités d'utilité sociale.

Les Entreprises d'Insertion (EI) produisent des biens et/ou des services servant de support à une finalité sociale : l'insertion socioprofessionnelle de personnes éloignées de l'emploi et/ou en situation d'exclusion. Le cadre de l'entreprise avec ses impératifs de production et de qualité est utilisé pour proposer l'accès à un véritable statut de salarié sous la forme d'un contrat de travail (CDD de 24 mois maximum), d'un encadrement d'un accompagnement vers l'emploi.

Les associations intermédiaires recrutent des personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles, pour les mettre à disposition d'utilisateurs (particuliers, entreprises, collectivités locales, associations, etc.) à titre onéreux, mais sans finalité lucrative.

Le travail d'accueil, de suivi et d'orientation mené par les AI est essentiel pour le dynamisme économique et social des territoires.

L'objet des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) est l'embauche, la rémunération et l'accompagnement de personnes en difficulté, mises à disposition d'une entreprise cliente, dans le cadre de missions de travail temporaire. Les ETTI signent donc deux contrats : un contrat de mise à disposition du salarié avec l'entreprise utilisatrice et un contrat de mission avec le salarié intérimaire. Ce dernier diffère du contrat de mission « classique » dans sa durée, qui peut être portée à 24 mois au lieu de 18 mois.

Enfin, les régies de quartier sont des structures regroupant à la fois habitants, collectivités locales et bailleurs sociaux. Elles embauchent en priorité des habitants les plus en difficultés de leur territoire sur des services de proximité.

Les activités investies par les acteurs de l'IAE sont très diverses. Ils innovent en investissant des secteurs d'activité divers tels que les services à la personne, la médiation sociale, l'économie circulaire... Contrairement aux idées reçues, les structures d'insertion ne se concentrent pas uniquement sur les activités de nettoyage ou dans le BTP, elles ont également développé des activités de prestations intellectuelles, dans l'audiovisuel ou dans le luxe.

Les structures de l'insertion d'Île-de-France sont regroupées au sein du Grafie, qui compte six fédérations (ARDIE Idf, CHANTIER école Idf, CNLRQ, COORACE Idf, FAS Idf FEI Idf) de l'Insertion par l'Activité Économique. Il agit depuis 2002 pour promouvoir le secteur ainsi que les structures qui en font partie. Le GRAFIE est l'outil de valorisation et de consolidation des actions de l'IAE en Île-de-France.





Les secteurs
d'activité



Action sociale

Le secteur de l'action sociale est vaste. Il regroupe les activités d'hébergement social, des aides à domicile, une partie de l'insertion et de l'aide par le travail, de la petite enfance ou encore du grand âge. Dans ce secteur d'activité, l'ESS représente au niveau national près de 60 % des structures et des emplois, et 57 % des structures et 56 % des emplois à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.

L'action sociale est le premier secteur d'activité de l'ESS en termes d'emploi. Au niveau national, il représente 41 % des emplois de l'ESS. La région Île-de-France comporte une proportion d'emplois de l'action sociale dans l'ESS moindre, à 34 %, et c'est notamment le cas dans la Métropole du Grand Paris puisque cette proportion y est de 29 %. Il y a un lien entre la densité de population et la proportion de l'action sociale au sein de l'ESS. En effet, dans les zones les moins denses, l'ESS est davantage concentrée sur des activités assurant presque un rôle de service public, alors que dans les zones les plus denses les activités sont plus diversifiées.

L'action sociale comprend des activités diverses. Les acteurs de l'ESS gèrent des structures d'accompagnement avec ou sans hébergement tels que les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), les entreprises adaptées (EA), les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts médico-pédagogiques (IMP), les instituts d'éducation motrice (IEM), les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), les foyers de vie, les maisons d'accueil

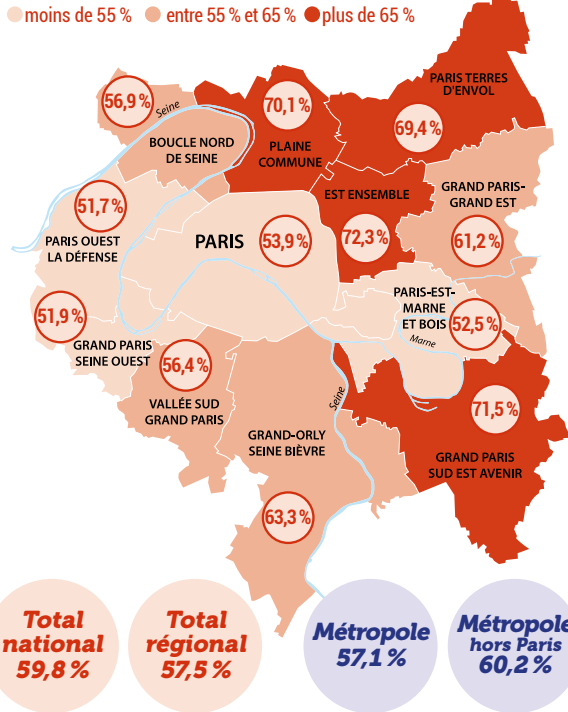
spécialisées (MAS), les foyers d'accueil médicalisés (FAM), les accueils de jour. L'ESS est présente depuis de nombreuses années dans le secteur de la petite enfance. Les statuts des structures qui accueillent des tout petits sont divers : crèches mutualistes, coopératives, gros établissements parapublics, crèches parentales associatives, etc. L'ESS a développé des solutions permettant de s'adapter à toute la complexité que représente la gestion de la petite enfance sur le territoire. Ceci a permis notamment le développement de systèmes comme les haltes garderies, les relais assistantes maternelles, ou encore les accueils enfants/parents. Plus récemment, des solutions de crèches coopératives ont émergé. Nombre d'entre elles se sont regroupées au sein d'une SCIC « Coop petite enfance. » Elles se positionnent aussi bien sur la création de nouveaux établissements, que sur leur reprise. Il peut également s'agir d'activités du service à la personne. Les personnes qui travaillent dans les services d'aide à domicile assurent l'accompagnement des personnes handicapées et des personnes âgées en perte d'autonomie voire dépendantes pour ce qui est des actes de la vie quotidienne, à domicile. Ce sont les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) qui emploient des auxiliaires de vie, les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD - aides-soignants/aides-soignantes ; infirmiers/infirmières), les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), ...

Le métier d'aide à domicile est d'ailleurs l'un des plus répandus au sein de l'ESS. Avec 93 % de femmes, il est l'un des métiers les moins mixtes de l'ESS, avec plusieurs autres métiers de l'action sociale comme puériculteur/puéricultrice (97 % de femmes), ou éducateur/éducatrice de jeunes

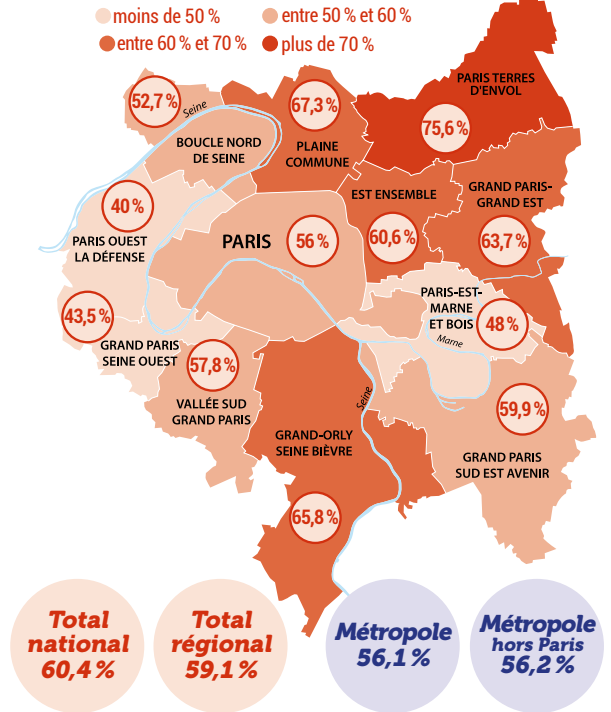
enfants (89 % de femmes). Sa faible reconnaissance en termes de salaires et de conditions de travail est l'une des

variables explicatives des différences de salaire moyen entre les hommes et les femmes dans l'ESS.

Cartographie 20 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'action sociale par EPT



Cartographie 21 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'action sociale par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015



AGAPI



AGAPI est une coopérative créatrice de crèches écologiques et solidaires sur le territoire francilien. La structure créée en 2007, agit sur le territoire de l'Île-de-France pour l'activité des crèches coopératives et développe une branche formation à l'échelle nationale depuis 2018.

AGAPI propose aux collectivités locales d'implanter sur leur territoire des structures d'accueil de jeunes enfants innovantes, destinées aux enfants de 10 semaines à 4 ans en mettant en place :

- Une démarche coopérative, démocratique, dans la gestion de ses établissements associant les salariés et les parents aux principales décisions qui font vivre la structure au quotidien dans le cadre d'assemblées générales.
- Un projet pédagogique fort tourné vers la découverte de la nature, le développement durable. L'accueil des diversités, également un point fort du projet d'AGAPI, se traduit notamment par la prise en charge d'enfants en situation de handicap et une démarche d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des familles au travers de places dédiées ainsi qu'au travers de nos recrutements sur l'ensemble du territoire francilien.

En parallèle, la structure a développé une branche formation Petite Enfance visant à proposer une approche innovante de la formation à tous les professionnels de la petite enfance.

En tant que SCIC (Société Coopérative d'Intérêts Collectifs), d'un point de vue économique, AGAPI fonctionne comme un établissement d'accueil à gestion associative ou privée classique. La coopérative propose donc une troisième voie aux collectivités pour la création de nouvelles places de crèches dans les années à venir. Dans le détail, les établissements AGAPI sont financés par la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville selon les cas, les Départements, en fonction des politiques locales. La coopérative propose également des places aux employeurs de toutes tailles (TPE, PME, Grand Groupe).

La principale différence avec les acteurs privés à but lucratif réside dans une gestion désintéressée et une pédagogie innovante.

Sur le plan économique enfin, et non des moindres, la grande différence réside dans l'objectif de rentabilité et dans son utilisation. Dans les SCIC, la rentabilité ne sert pas des actionnaires privés mais l'établissement lui-même ainsi que ses salariés et salariées et donc les usagers. Si la coopérative fait des bénéfices, ils sont redistribués aux personnes salariées et réinvestis dans la Société Coopérative, pour asseoir sa solidité financière sur le long terme, pérenniser les emplois créés et renforcer la qualité de service pour les familles sur la commune.

En termes de gouvernance, les personnes salariées qui deviennent sociétaires disposent de droits de vote leur permettant de participer aux Assemblées Générales où y sont débattus les principaux sujets clés de la vie de la coopérative et de sa gestion. Les parents peuvent également devenir sociétaires tout comme les Municipalités.

AGAPI est né d'une volonté de créer une entreprise avec un objectif social affirmé dans le champ de l'enfance en général. Assez rapidement après la création d'AGAPI, des enjeux tant sociétaux que sectoriels ont rapidement été identifiés :

- Impact de la perte de sens des professionnels petite enfance et explosion du turnover dans les crèches
- Attentes plus globales d'entreprises humaines, dont le capital serait un moyen et non une finalité pour atteindre un objectif de RSE

Les parents, salariés, sont invités à devenir sociétaires de la Société Coopérative pour sa gouvernance permettant ainsi de renforcer le lien entre les citoyens l'établissement d'accueil et son territoire, sa ville. La coopérative travaille également avec des entreprises franciliennes diverses et variées, dont un tiers sont issues de l'ESS. Enfin, elle développe des partenariats avec les associations des territoires où elle est implantée et développe des emplois pour les personnes qui en sont éloignées.

AGAPI a noué des partenariats avec des municipalités, en particulier les Villes d'Argenteuil, de Noisy-le-Sec, de Bondy et bientôt à Paris et Livry-Gargan. La coopérative construit avec elles les projets d'implantation de nouvelles structures et est en lien constant ensuite pendant l'exploitation de l'établissement. La co-construction est inhérente à la démarche d'AGAPI, s'inscrivant dans une économie inclusive, et le lien avec la Municipalité est pour cela extrêmement important.

Pour en savoir plus : www.agapi.fr

Arts et spectacles

Le secteur des arts et spectacles regroupe notamment les activités du spectacle vivant (gestion de salles de spectacle, activités liées au théâtre, à la musique, la danse...), de la gestion des salles de spectacle, du patrimoine et des musées, des arts plastiques. Au sein de ce secteur d'activité, une majorité de structures sont des structures du spectacle vivant (plus des deux tiers environ). Il s'agit dans une très grande majorité (98 %) de structures associatives, même si on compte un certain nombre de coopératives et une quinzaine de fondations en Île-de-France.

Il s'agit en très grande majorité de très petites structures. En Île-de-France, le nombre moyen de salariés des structures du spectacle vivant était compris entre 1,4 et 2,1 salariés. Ce chiffre masque cependant de nombreuses coopérations entre ces structures, notamment autour de lieux intermédiaires permettant de mutualiser des espaces ou des services⁸.

Ce secteur d'activité est particulièrement présent dans la Métropole du Grand Paris du fait d'une forte centralisation sur et autour de Paris. Près de 3000 établissements culturels de l'ESS se concentrent à



⁸ Observatoire Régional de l'ESS - CRESS IDF, étude exploratoire : les structures culturelles de l'ESS, accompagnement et coopérations en Île-de-France, mars 2019

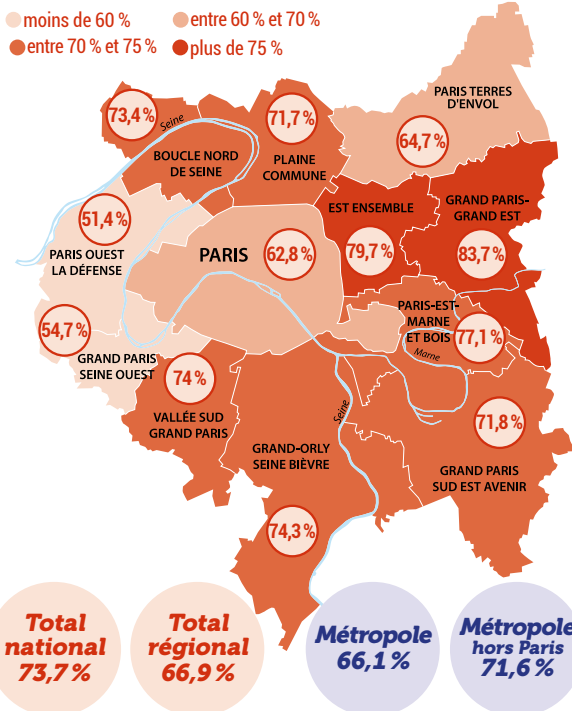
Paris, ce qui représente la moitié des établissements culturels de l'ESS franciliens. De plus, la Métropole du Grand Paris compte l'essentiel des établissements culturels de plus de 50 salariés.

Les structures culturelles de l'ESS ne sont pas les seules à se concentrer dans la Métropole du Grand Paris, les structures classiques également. Ainsi, alors que près de 74 % des structures des arts et spectacles sont des structures de l'ESS au niveau national, elles ne sont que 66 % à l'échelle de la Métropole du Grand Paris. Ce chiffre reflète la présence plus forte de certaines activités sur le territoire

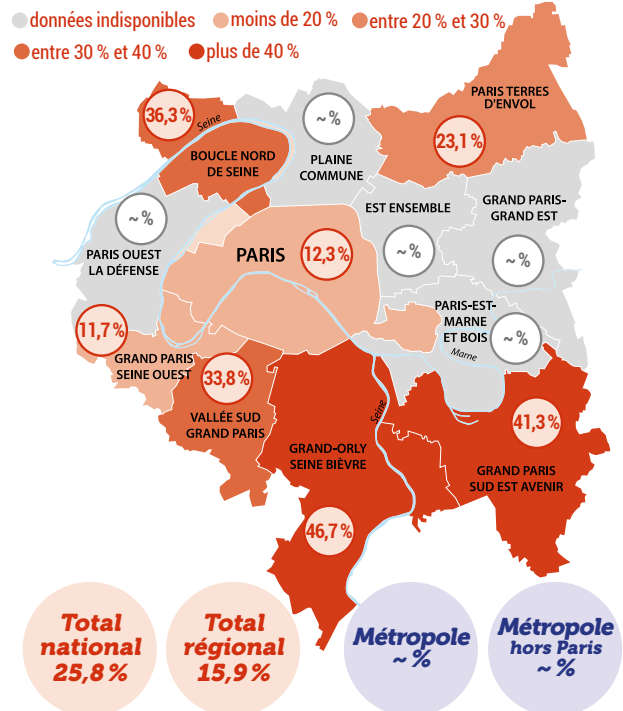
de la métropole (gestion de salles de spectacles, patrimoine et musées) et une part plus forte de structures classiques dans la gestion de salles de spectacles et de structures publiques dans le patrimoine et les musées.

Les structures culturelles ont de forts besoins d'accompagnement, qu'elles assument parfois elles-mêmes par le biais de leurs réseaux et de coopérations. Le lien à leur territoire est pour beaucoup d'entre elles tout à fait important, puisqu'il conditionne bien souvent leur accès à des lieux, la fidélisation d'un public ou les partenariats locaux.

Cartographie 22 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans les arts et spectacles par EPT



Cartographie 23 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les arts et spectacles par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

Small room dance



La compagnie Small Room propose des spectacles de danse et des projets habitants autour de questions sociétales, telles que l'écologie, l'égalité entre les femmes et les hommes ou l'espace public. La compagnie Small Room est portée par l'association Small Room Dance qui est gouvernée par un conseil d'administration. Elle fonctionne grâce à la vente de spectacles et à des dispositifs de financement publics et des partenariats avec d'autres structures du territoire.

Small Room Dance a pour objet la création et la diffusion de spectacles vivants et l'exercice de toutes activités d'intérêt général en faveur du développement de la vie culturelle qui sont liées à la danse.



À ce titre, elle poursuit les activités :

- de recherche chorégraphique ;
- de contribuer à la création et la diffusion d'œuvres chorégraphiques ;
- de faciliter et d'élargir l'accès aux œuvres artistiques et culturelles de danse ;
- d'améliorer la connaissance du patrimoine chorégraphique et du monde de la danse en général ;
- d'encourager les collaborations et la mutualisation entre artistes, notamment d'autres champs artistiques ;
- de promouvoir et d'organiser la pratique de la danse, en particulier auprès des publics empêchés, défavorisés, ou exclus.

Les « projets habitant » portés par la compagnie sont conçus avec les partenaires du territoire et s'adressent directement aux habitants. Par exemple, la compagnie a travaillé sur plusieurs projets avec les centres sociaux Grand Air et Esperanto à Montreuil sur le projet Héroïne autour de la charge mentale. L'association intervient aussi auprès de scolaires (maternelles, collèges). Avec les scolaires, elle utilise la danse comme moyen d'aborder des thématiques qui concernent directement les élèves, comme l'occupation des espaces du collège par exemple.

Par ailleurs, la compagnie mène une démarche de décloisonnement du moment de création qui prend plusieurs formes : la création de spectacles impliquant des citoyens, ou des représentations dans des espaces non-dédiés.

Small Room Dance est également ancrée sur son territoire via les Chaudronneries, un lieu situé dans une ancienne friche industrielle à Montreuil et qui propose une « résidence d'économies sociétales ». Ce collectif d'acteurs permet de mutualiser des espaces, mais aussi des compétences, des formations, de partager les expériences. Les structures résidentes aux Chaudronneries n'étant pas toutes des structures culturelles, ces coopérations permettent de créer du commun entre des structures différentes. Pour l'association, cela constitue une ressource précieuse pour se développer et mener à bien son projet.

Pour en savoir plus :

<https://smallroomdance.wordpress.com>

Sports et loisirs

Le secteur des sports et loisirs regroupe les activités sportives, dont les clubs et fédérations sportives, la gestion des installations sportives ou les salles de sport. Il regroupe également les parcs d'attraction et autres activités de loisir. Il s'agit d'un secteur comprenant de nombreuses structures de l'ESS : presque 3 sur 4 à l'échelle nationale et plus de 6 sur 10 à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.

Malgré un développement accru ces dernières années de franchises de salles de sports, les structures privées classiques sont peu nombreuses, et comptent peu d'emplois. Cela complique l'observation puisque pour de nombreux

EPT les chiffres des emplois tombent sous le coup du secret statistique. Cependant, il est possible à partir des chiffres disponibles de dégager quelques caractéristiques à l'échelle de la Métropole du Grand Paris. Il semble qu'il existe une différence importante entre Paris et le reste de la métropole, Paris comportant une proportion moindre d'emplois ESS dans le secteur des sports et loisirs que la moyenne nationale, alors que dans les autres EPT où les chiffres sont disponibles, cette proportion est largement supérieure à la moyenne nationale. On atteint par exemple une proportion d'emplois ESS de 74,3% à Est Ensemble et de 76,2% à Grand Orly seine Bièvre.

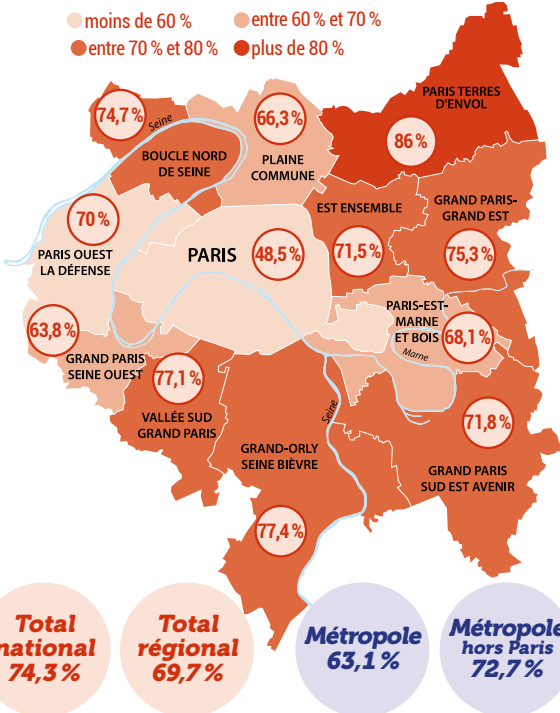


Ceci peut notamment s'expliquer par la forte proportion d'établissements associatifs sportifs en proche couronne. En effet, les structures de l'ESS du secteur des sports et loisirs sont en très grande majorité des structures associatives (plus de 98%). Elles reposent bien souvent sur une forte implication des bénévoles et se distinguent par leur fort ancrage au territoire.

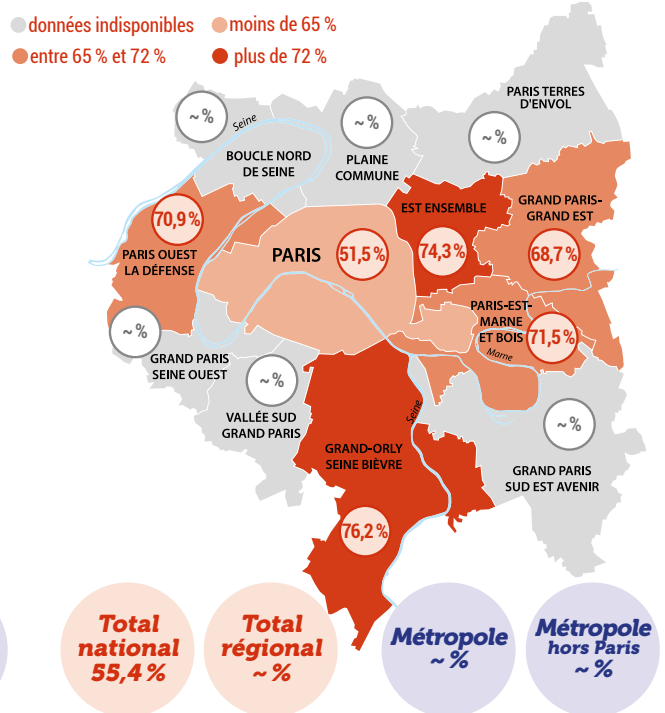
les structures des sports et loisirs se démarquent aussi sur certains territoires comme un véritable créateur de vocation. Elles permettent la découverte de nouvelles activités et par conséquent de nouveaux talents. Mieux encore, elle permet à certains d'avoir accès à un avenir professionnel en leur permettant l'épanouissement et l'apprentissage en dehors des cadres scolaires.

Utiles aux territoires tant en termes de lien social que d'accès aux activités,

Cartographie 24 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les sports et loisirs par EPT



Cartographie 25 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les sports et loisirs par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015



Amunanti



Amunanti est un dérivé du Mapudungun qui signifie « avancer vers le soleil ».

Créée en 2014, Amunanti a pour mission de promouvoir et rendre accessible la culture et l'activité physique aux publics qui en sont les plus éloignés (personnes en situation socio-économique précaire, les femmes, les enfants, les seniors) dans un objectif de favoriser l'égalité d'accès à une bonne santé physique et mentale, renforcer la cohésion sociale et soutenir les initiatives locales qui rejoignent ses missions. L'association intervient dans les quartiers prioritaires du nord Parisien (Paris XVIII^e et XIX^e) et de l'Île-Saint-Denis (93).

Convaincue que le sport est un vecteur d'émancipation, favorisant la cohésion sociale, l'estime et le dépassement de soi, Amunanti souhaite atteindre les objectifs suivants :

- La promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et sportive à travers des cours réguliers et des stages accessibles à la fois financièrement (tarifs préférentiels, voire gratuité), création de l'événement Femmes et Sport à l'Île-Saint-Denis et de la journée La Marche des Roses dans le cadre d'Octobre Rose.
- Le développement et le recours à l'activité physique adaptée notamment auprès des seniors et des personnes à mobilité réduite (zumba Gold, stretching) et ainsi agir contre l'isolement.
- Le renforcement et la diffusion des connaissances par des animations et des ateliers sur l'espace public, l'intervention de professionnels de la santé afin de sensibiliser sur l'importance de l'activité physique dans la lutte contre les maladies liées à la sédentarisation, le stress et au déséquilibre nutritionnel.

Sensible aux cultures d'Amérique du Sud, elle crée le Festival INTI qui promeut la grande variété culturelle et artistique des pays de cette région du monde. L'objectif est de déconstruire les stéréotypes et rencontrer véritablement des cultures peu représentées.

Amunanti propose également des séjours à destination des adolescents pour les initier aux notions d'écologie et de développement durable et ainsi les sensibiliser au respect de la nature et de la vie. Ces séjours encouragent l'autogestion, la prise d'initiative et favorise le vivre et faire ensemble. Ces séjours ont généralement lieu en France pour ainsi valoriser le patrimoine français. Dans cette même volonté, la journée Femmes, Sport et Nature propose aux femmes et leurs filles de s'initier au sport en pleine nature, de favoriser le lien familial à travers des activités centrées sur l'écoute et le bien-être, et découvrir les espaces naturels de la région d'Île-de-France.

L'association Amunanti participe enfin à la vie associative des quartiers prioritaires en proposant des animations sportives en plein air lors de manifestations telles que La Bonne Tambouille, La Rue aux Enfants et Squares en fête à Paris ou Les Terrasses d'été et la Fête des Lumières à l'Île-Saint-Denis.

L'association a su tisser de nombreux liens avec les associations locales, les bailleurs sociaux, et les équipes municipales (CCAS, EDL, CVA) des quartiers lui permettant de s'adapter aux besoins des habitants.

Pour mener à bien la réalisation de ses actions, Amunanti fait appel au Groupement d'Employeur Profession Sport et Loisirs 75 qui met à disposition une salariée, bénéficiant d'un Parcours Emploi Compétence, qui prend en charge la coordination et l'animation des cours réguliers. L'association a recours à des subventions publiques des villes et de l'État, ainsi qu'à des subventions privées pour des projets précis ;

La structure propose également des prestations pour d'autres organismes (associations, centres, CE...).

L'association vit grâce aux contributions des bénévoles, et aux prêts de salles et de matériels de ses partenaires

Pour en savoir plus : <https://amunanti.com>

Activités financières et d'assurance

Le secteur des activités financières et d'assurance compte la plupart des mutuelles et un grand nombre de coopératives. Ces dernières correspondent pour l'essentiel aux établissements des banques coopératives. Les banques coopératives comme les mutuelles ont une histoire qui remonte au XIX^e siècle et dont l'héritage se manifeste aujourd'hui dans les valeurs portées par les structures et leur mode de fonctionnement.

Les 3 groupes de banques coopératives ont leur siège dans la Métropole du Grand Paris. Il s'agit du groupe BPCE (Banques populaires et caisses d'épargnes), du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel. Ces trois grands

groupes coopératifs figurent parmi le top 6 premiers groupes bancaires de France et comptabilisent un total de 74 milliards d'euros de produit net bancaire (chiffre d'affaires). Elles recensent par ailleurs 27 millions de sociétaires qui se répartissent sur l'ensemble de leur 20 000 caisses locales présentes dans toute la France⁹. Les 15 600 établissements coopératifs bancaires emploient 666 700 personnes salariées au niveau national, soit 65% des emplois de l'ESS dans la finance et l'assurance. Ces banques ont la particularité d'appartenir à leurs clients, qui sont sociétaires et ont donc la possibilité de participer à la gouvernance de la structure. Plusieurs mutuelles, dont la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et la



⁹ Coop Fr, Panorama des entreprises coopératives éditions 2020 : les indicateurs de chiffre d'affaires et du nombre des agences incluent les filiales non coopératives des groupes coopératives.

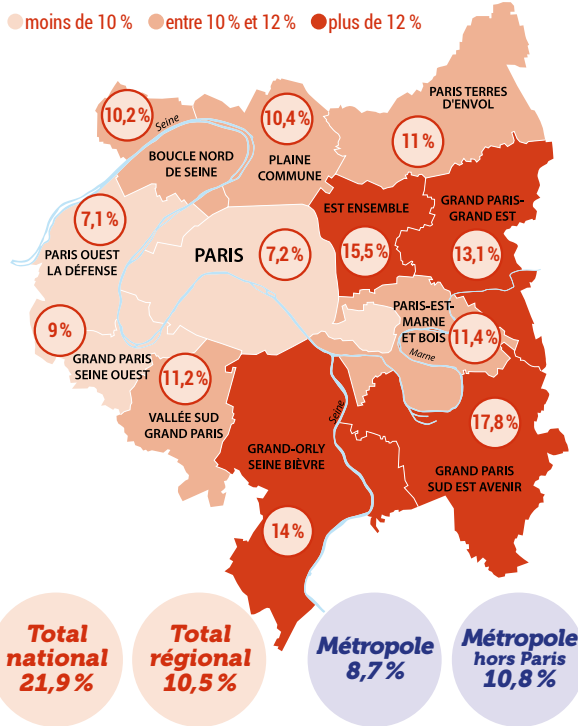
Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) ont leur siège sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. La Métropole est également le siège des grands réseaux mutualistes que sont la Fédération Nationale de la Mutualité Française et la Fédération des Mutuelles de France.

Les coopératives bancaires et les mutuelles d'assurance se distinguent du reste du secteur financier et assurantiel par leur ancrage local et leur couverture plus importante de l'ensemble du territoire. Répondant historiquement aux besoins de financement des « petits producteurs » exclus du système de crédit bancaire classique¹⁰ (artisans, boutiquiers, agriculteurs), les systèmes de crédit agricole et mutuel s'implantent sur des

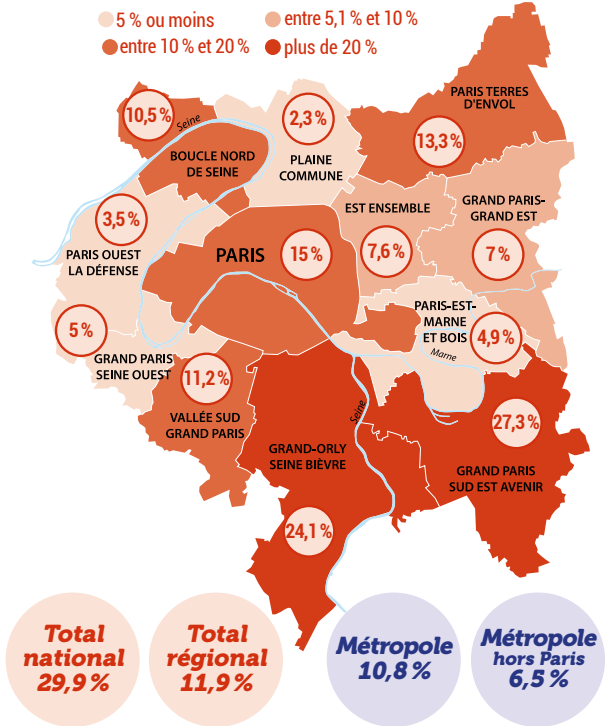
territoires tant ruraux qu'urbains. Les structures de l'ESS du secteur financier et d'assurance s'inscrivent par ailleurs dans des réseaux très décentralisés : elles ne concentrent que 12% de leurs effectifs en Île-de-France contre 16,5% pour l'ensemble de l'ESS et 24% pour l'économie classique.

Le secteur des activités financières dans la Métropole du Grand Paris comporte une proportion d'établissements et d'emplois ESS sensiblement moins forte que la moyenne nationale. L'ESS y représente 8,7% des établissements (21,9% au niveau national) et 10,8% des emplois (29,9% au niveau national). Cette faible proportion s'explique par l'abondance des établissements et des emplois privés classiques du secteur, avec un fort effet siège.

Cartographie 26 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans les activités financières et d'assurance par EPT



Cartographie 27 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les activités financières et d'assurance par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

10 P. Toucas, les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives



Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)

Créée en 1964, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) est la première mutuelle des services publics locaux en santé et en prévoyance. Elle protège plus d'un million de personnes et accompagne 18 000 collectivités. Depuis septembre 2017, elle fait partie du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

Sa raison d'être est d'être aux côtés des agents territoriaux, leur être utile tout comme ils le sont auprès des Français, car la MNT considère que les services publics locaux sont essentiels à la population. Territoriale, légitime, elle leur propose une protection sociale complémentaire adaptée à leur statut.

C'est grâce à la performance de son modèle mutualiste et à ses valeurs proches de celles de la fonction publique territoriale que la MNT remplit sa mission.

- Entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), elle en adopte les principes de solidarité et d'utilité sociale, et son fonctionnement répond à des modes de gestion spécifiques, notamment

sa gouvernance assurée par 1 500 adhérents militants, élus par leurs collègues.

- Société à but non lucratif, la MNT réinvestit ses excédents éventuels au bénéfice de ses adhérents.
- Construite et développée au sein des territoires, la MNT est aujourd'hui présente dans tous les départements : 94 agences locales, des permanences régulières dans plus de 1 400 collectivités...

Au-delà des couvertures en santé et en prévoyance, la MNT propose aux territoriaux des assurances auto et habitation, et des services financiers. Avec VYV 3, elle met à la disposition de ses adhérents une offre complète de soins et de services. Grâce à ses expertises et son service médical, la mutuelle accompagne les collectivités, employeurs publics, pour répondre à leurs obligations légales et réglementaires, mettre en place des programmes en prévention et santé au travail, concevoir ensemble des solutions pour un maintien ou un retour durable à l'emploi. La disponibilité de leurs agents permet aux nouveaux élus municipaux de mettre en œuvre leur programme politique et contribue globalement à l'efficacité du service public de proximité.

Enfin, développant toutes formes de partenariat au service d'un dynamisme territorial, la MNT a créé, avec les principaux acteurs territoriaux, les Prix santé et mieux-être au travail (PSMT) de la FPT qui récompensent les initiatives des collectivités en matière de prévention santé.

Pour en savoir plus : www.mnt.fr

Agriculture, industries, construction

Parmi ces trois secteurs, l'ESS est particulièrement présente dans l'agriculture, mais cela ne représente que des volumes très faibles. Avec de nombreux établissements et emplois de l'économie classique, les industries et la construction comptent en revanche une très faible proportion d'établissements et d'emplois ESS, même si des activités existent.

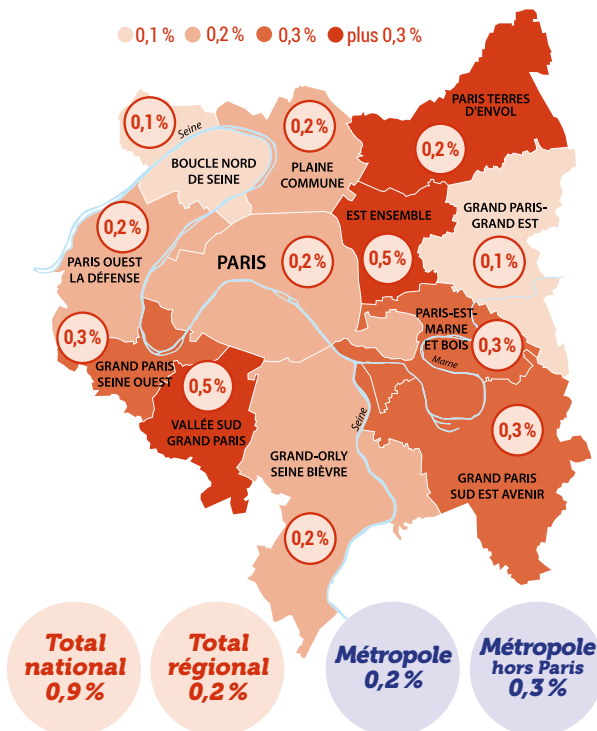
L'agriculture n'est pas un secteur très présent sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. On compte quelques structures au nord-est de la métropole, mais le territoire dans son ensemble reste très urbain et ne compte que peu de terres agricoles. Les initiatives ESS dans ce domaine relèvent donc plutôt de projets d'agriculture urbaine. On peut

citer la tour maraîchère de Romainville ou le projet de la ferme du Rail dans le XIX^e arrondissement de Paris.

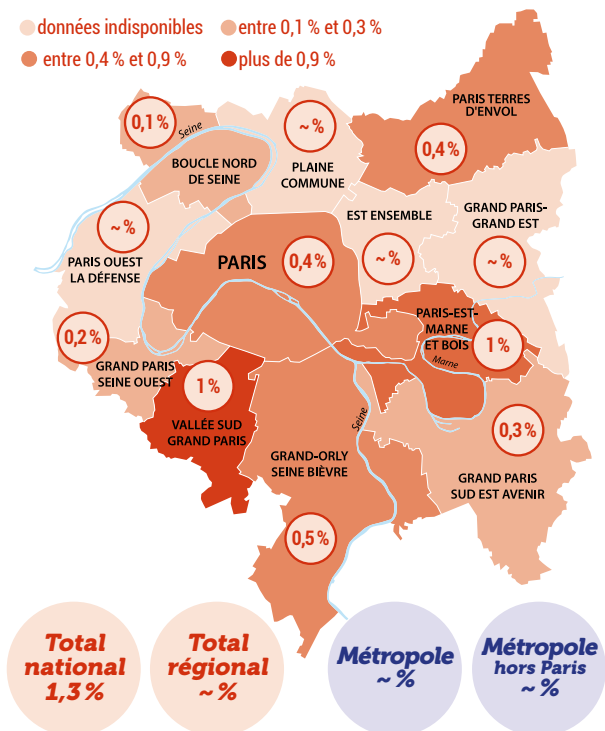
Dans les industries, on peut retrouver des structures assurant des activités de collecte de déchets, diverses activités artisanales, mais les structures ESS sont peu nombreuses. A noter cependant que sur ce secteur ce sont essentiellement des coopératives qui sont présentes. On y distingue également certaines structures d'insertion ayant des activités de fabrication.

Dans la construction, là encore les structures ESS sont essentiellement des coopératives. Elles peuvent assurer des activités de travaux ou de construction, avec parfois un lien avec des activités d'insertion.

Cartographie 28 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'agriculture, les industries et la construction par EPT



Cartographie 29 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'agriculture, les industries et la construction par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015



Compagnons bâisseurs Île-de-France

L'activité principale de la déclinaison francilienne des compagnons bâtisseurs, créée en 2012, est l'installation et l'animation d'ateliers de quartier. La quinzaine d'ateliers franciliens sont essentiellement implantés dans les quartiers en difficulté ciblés par des dispositifs de soutien à la rénovation urbaine (Projet de rénovation Urbaine ou Programme National pour la Rénovation urbaine).

Ces ateliers s'installent en pied d'immeuble pour générer une dynamique d'entraide entre les habitants du quartier. Pour ce faire, les ateliers proposent plusieurs activités comme des cours de bricolage hebdomadaires, le prêt d'outillage, le dépannage pédagogique qui consiste à réaliser des tâches ponctuelles avec les habitants pour leur transmettre les compétences et les chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA).

Les ARA consistent à accompagner les habitants dans la réalisation de travaux d'entretien du logement comme la remise à neuf d'une pièce. La méthode d'intervention consiste à réaliser les travaux dans un cadre collectif où, par exemple, 3 ou 4 habitants planifient et réalisent des travaux dans trois ou quatre appartements. La réalisation collective des travaux est au cœur de l'activité des ateliers de quartier.

L'ambition des ateliers est de susciter une dynamique d'entraide en favorisant les conditions d'implication de l'habitant et la transmission des connaissances. La plupart des ateliers fonctionnent au quotidien avec un animateur technique (professionnel du bâtiment formé à l'animation) et un ou deux services civiques. De plus, un ou deux jours par semaine, un animateur

habitat est présent pour préparer le terrain et faire la pédagogie du projet.

Les Compagnons Bâisseurs inventent aussi de nouvelles formes d'intervention. C'est le cas de l'organisation des « Chasses aux fuites » créée en partenariat avec Véolia. La Chasse aux fuites consiste, dans un premier temps, à donner les outils aux habitants d'environ 200 logements pour réaliser un autodiagnostic sur la consommation d'eau et identifier d'éventuelles fuites. Sur la base du diagnostic, les réparations ont lieu les deux semaines suivantes en autoréparation accompagnée. Quelque temps plus tard, les habitants sont réunis pour évaluer le gaspillage et les coûts évités. Pour illustrer, une chasse aux fuites menée sur une copropriété de Clichy avec 180 ménages a permis d'éviter le gaspillage d'environ 15 000 euros d'eau par an.

Certains ateliers des compagnons bâtisseurs sont plus spécifiques comme le BricoBus de Paris. Ce bus intervient sur le parc de logements de Paris Habitat et s'adresse aux personnes âgées. L'objectif est de réaliser les petits travaux locaux que les personnes âgées peuvent avoir du mal à entreprendre elles-mêmes, comme changer une tringle à rideau, réparer une fuite ou l'étagère cassée d'une armoire. L'intervention consiste à réaliser trois passages espacés d'une quinzaine de jours pour diagnostiquer les problèmes et effectuer les réparations nécessaires. A la fin, les bénéficiaires sont invités à s'investir dans le tissu associatif local conformément à l'ambition de développement de l'entraide locale ancré dans le projet des compagnons bâtisseurs.

Les ateliers et l'ensemble des activités sont totalement gratuits pour les habitants. Le modèle économique repose sur la participation de nombreux partenaires comme les collectivités, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) et les bailleurs sociaux. Pour ces derniers, ces ateliers de quartier sont un outil pour éviter des coûts liés aux dégradations des logements mal entretenus. Enfin, les Compagnons Bâisseurs reçoivent également des subventions de la fondation Abbé Pierre et de Véolia Eau Solidaire, la fondation Macif et d'autres.

Aujourd'hui, l'association emploie 24 salariés pour faire vivre l'ensemble des ateliers aux côtés des services civiques et évidemment des habitants. Ils peuvent aussi compter sur le soutien de bénévoles qui peuvent se déplacer sur différents ateliers. Ils ont réalisé 120 ARA en 2018 parmi bien d'autres activités. Pour donner un ordre d'idée, un atelier bien implanté peut desservir jusqu'à 1000 logements si la dynamique territoriale créée est forte. L'ancrage territorial est au cœur de l'activité des ateliers et de son projet.

Les projets de développement de moyen terme des Compagnons Bâisseurs en Île-de-France sont orientés vers la création d'une plateforme de formation capable de fournir une double formation sur les métiers du bâtiment et les métiers de l'intervention auprès de publics en difficulté.

Pour en savoir plus :
www.compagnonsbatisseurs.eu/iledefrance



Non classés

Le secteur des « non classés » correspond au code APE 9499z, les « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». Il concerne quasi exclusivement des associations. Les structures se retrouvant dans cette catégorie sont les structures qui ne se retrouvent pas dans le reste de la nomenclature des secteurs d'activité. Il peut s'agir de structures ayant plusieurs activités ou des réseaux ou coordinations. On y retrouve notamment une grande partie des structures de l'éducation populaire.

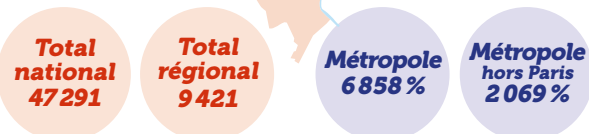
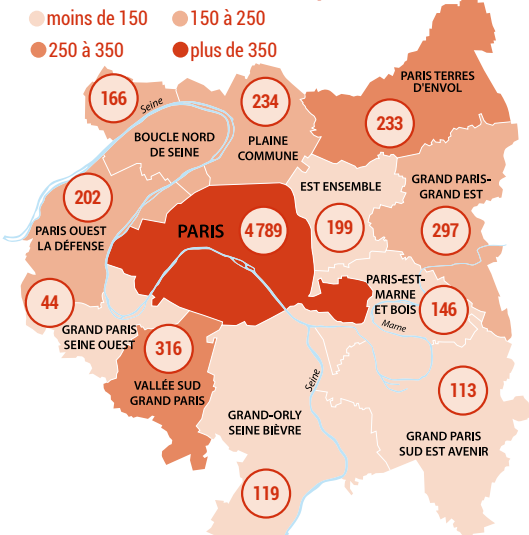
Ce secteur d'activité est particulièrement présent au sein de l'ESS dans la Métropole du Grand Paris, avec 30% des établissements ESS (contre 21% au niveau national) et 11% des emplois ESS (contre 7% au niveau national). Ces chiffres sont cependant inégaux au sein de la Métropole du Grand Paris. En nombre d'établissements, Paris et Plaine Commune comptent une proportion élevée de non classés. En nombre d'emplois, Paris, Plaine Commune et Grand Paris Seine Ouest ont une forte proportion de non classés. Hors

Paris, les chiffres de la Métropole du Grand Paris sont dans la moyenne nationale : 21% des établissements et 7% des emplois ESS.

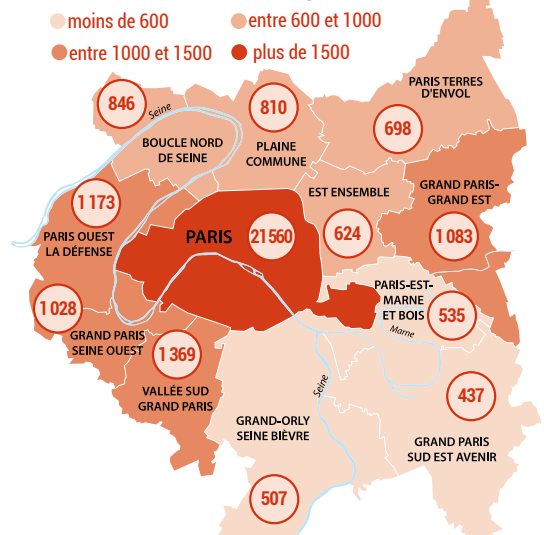
Par définition, il est difficile de décrire les activités des structures de ce secteur d'activité. On y retrouve cependant beaucoup de structures assurant des fonctions de coordination ou de mutualisation, ce qui explique en partie la part plus importante que l'on constate en Île-de-France par la présence de nombreux réseaux nationaux. Cela justifie également le fait que la conjoncture montre une baisse du nombre d'établissements et une hausse du nombre d'emplois depuis 2015 : il s'agit probablement d'un mouvement de concentration des emplois dans les plus grosses structures.

Il est également inutile d'analyser la proportion d'établissements et d'emplois ESS de ce secteur d'activité. Il est possible de partir du principe qu'en dehors d'anomalies dans des déclarations de codes APE, toutes les structures du secteur des non classés sont des structures de l'ESS.

Cartographie 30 : nombre d'établissements ESS non classés par EPT



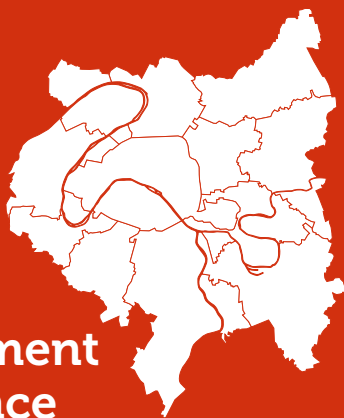
Cartographie 31 : nombre d'emplois ESS non classés par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015



La ligue de l'enseignement Île-de-France



Le réseau de la Ligue de l'enseignement en Île-de-France est constitué de huit fédérations départementales accompagnant 2500 associations locales. Il s'agit d'un réseau d'entreprises associatives de l'ESS qui emploie plus de 2 500 ETP en Île-de-France qui portent un mouvement d'Éducation Populaire à l'œuvre depuis 150 ans dans l'ensemble du pays.

La ligue de l'enseignement de la région Île-de-France assure des missions de représentation, de coordination et de mutualisation. Elle représente ainsi ses huit fédérations départementales constituantes auprès de divers organismes régionaux cherchant à établir un dialogue constructif entre la société civile organisée et les pouvoirs publics.

Elle relaie au niveau régional les actions des fédérations départementales en s'attachant notamment à coordonner la formation des animateurs volontaires Bafa/Bafd qui travaillent dans les centres de vacances et de loisirs et les ateliers périscolaires, soient près de 1500 animateurs volontaires formés chaque année.

Elle garantit devant l'Agence du Service Civique le respect des conventions d'accueil de 500 jeunes engagés dans un Service Civique dans le réseau des associations affiliées à la ligue de l'enseignement d'Île-de-France et elle coordonne l'organisation des formations civiques de ces jeunes volontaires ainsi que de leurs tuteurs. Elle accompagne le développement de plusieurs dizaines d'associations de jeunes mineurs en organisant chaque année la journée régionale des Juniors Associations.

Depuis plus de dix ans le réseau associatif de la Ligue de l'enseignement Île-de-France intervient sur la formation citoyenne des lycéens et collégiens en organisant régulièrement des journées régionales d'échange de pratiques sur les différentes thématiques de l'engagement associatif d'utilité sociale. Dernièrement en convention avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (Dilcrah), le réseau de la ligue de l'enseignement forme des référents professionnels animant des modules de formation et de sensibilisation des jeunes aux valeurs de la République.

L'ensemble des fédérations départementales s'investit dans le développement de relations intergénérationnelles dans le cadre notamment de la Conférence des financeurs (Loi sur le vieillissement de la population et la lutte contre l'isolement des seniors) pour accentuer le développement du dispositif « Lire et faire Lire » qui s'appuie aujourd'hui sur 5 000 bénévoles lecteurs pour animer des ateliers de lecture sur les temps scolaires et périscolaires.

Pour en savoir plus : www.laligueidf.org

Enseignement

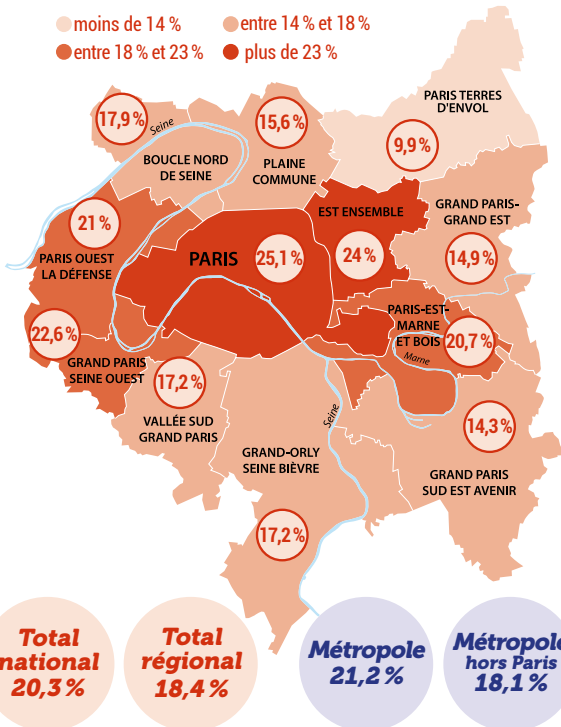
Le secteur de l'enseignement concerne l'enseignement primaire, secondaire et supérieur par les organismes de gestion d'établissements catholiques (OGEC), les activités d'enseignement technique (entre autres représentées par des lycées professionnels ou des centres de formation d'apprentis), ainsi que des instituts d'enseignement supérieur. A cela s'ajoute également des écoles orientées vers des pédagogies alternatives comme les écoles Montessori. La plupart de ces structures d'enseignement privées non lucratives reposent sur un statut associatif. Dans la métropole du Grand Paris, 22,5% des établissements et 17,1% des emplois de ce secteur relèvent de l'ESS.

Les structures de ce secteur comptant le plus de salariés et de salariées sont en très grande majorité des structures de

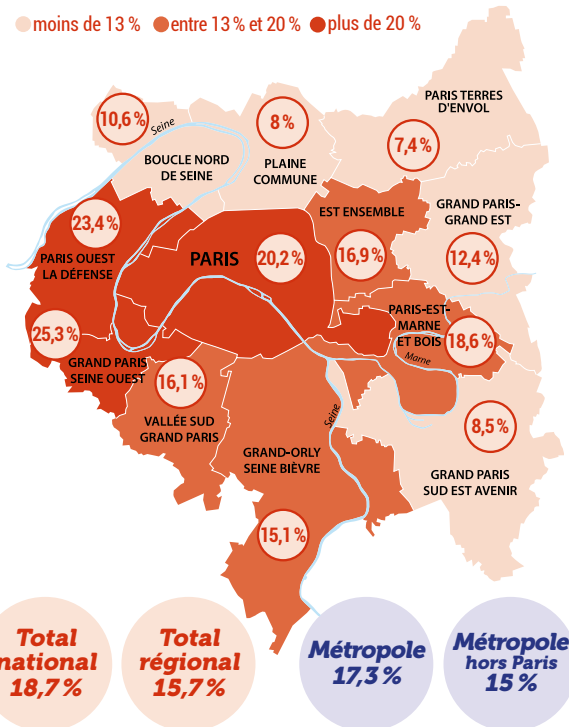
l'enseignement secondaire et supérieur. Il s'agit à la fois de structures relevant de l'enseignement privé catholique et d'établissements privés laïcs. Ces structures sont réparties de façon inégale sur le territoire de la Métropole du Grand Paris : parmi les 93 structures de l'enseignement comptant plus de 100 salariés, 44 sont situées à Paris, 25 à l'ouest de la Métropole du Grand Paris et seulement 23 au nord et à l'est.

Les structures de l'enseignement comptent également des établissements plus petits, qui délivrent des formations plus spécialisées. Il peut s'agir de formation continue, d'écoles spécialisées ou d'enseignement culturel. On retrouve ainsi dans ce secteur des écoles de théâtre, d'arts plastiques ou des conservatoires. En Île-de-France, 76% des structures

Cartographie 32 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'enseignement par EPT



Cartographie 33 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'enseignement par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

de l'enseignement culturel sont des structures de l'ESS¹¹, ce qui souligne la place importante de cette forme d'économie dans la transmission des pratiques artistiques.

Il est à noter que certaines compagnies de théâtre ont évolué vers l'enseignement culturel en développant des ateliers ou des interventions pour consolider et diversifier leur modèle économique. On peut raisonnablement formuler l'hypothèse qu'un certain nombre de structures observées dans le secteur de l'enseignement culturel avaient une autre activité principale à l'origine.

L'enseignement sportif regroupe des structures petites ou très petites, dont un grand nombre n'ont pas de salariées, et parmi les employeuses environs un quart seulement une partie de l'année. Très implantées territorialement autour des équipements sportifs, ces associations jouent un rôle important

dans les apprentissages des pratiques sportives, tout particulièrement de la natation.

Plusieurs EPT se distinguent par la présence particulièrement forte des structures ESS parmi les structures de l'enseignement. Il s'agit de Paris, (25,1 % des structures), Est Ensemble (24 %) et Grand Paris Seine Ouest (22,6 %). Concernant la part de l'ESS dans les emplois du secteur de l'enseignement, Grand Paris Seine Ouest (25,3% des emplois), Paris Ouest La Défense (23,4 %) et Paris (20,2 %) se distinguent par une forte présence de l'ESS, quand Paris Terre d'Envol (7,4%), Plaine Commune (7,6 %), Grand Paris Sud Est Avenir (8,5 %) et Boucle nord de Seine (10,6 %) par une présence plus faible. Pour ces derniers EPT, ces chiffres s'expliquent cependant probablement par un nombre plus faible d'établissements secondaires et supérieurs privés.



11 Observatoire régional de l'ESS - CRESS IDF, étude exploratoire : les structures culturelles de l'ESS, accompagnement et coopérations en Île-de-France, mars 2019



Économie Sociale Partenaire de l'École de la République (ESPER)

Créé en 2010, l'ESPER (économie sociale partenaire de la République) est un acteur majeur engagé pour l'École de la République et acteur incontournable de l'éducation des jeunes « à et par » l'ESS sur les territoires. L'association est d'ailleurs signataire de plusieurs accords-cadres depuis 2013, avec les Ministères en charge de l'Éducation nationale et de l'ESS, au niveau national et sur les territoires.

L'ESPER agit en faveur de la découverte des valeurs et pratiques citoyennes et des entreprises de l'ESS, par la pratique en milieu scolaire, en agissant avec et s'appuyant sur ses correspondants régionaux, les organisations membres et partenaires, au niveau local et national.

Les premiers acteurs membres de l'ESPER se sont réunis dès le début autour de la volonté de faire la promotion de l'ESS en partant de plusieurs constats :

- L'ESS n'est que très peu enseignée à l'École alors que les principes citoyens de l'ESS sont une réponse au vivre ensemble.
- Il y a besoin de soutenir l'engagement
- Le renouvellement des acteurs de l'ESS doit être accompagné, tout en répondant aux problématiques d'insertion professionnelle

L'ESPER met à disposition des outils pédagogiques et propose des projets comme la « Semaine de l'ESS à l'École », le portail « Ressourc'ESS » et le dispositif « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École », et propose des accompagnements bénévoles des élèves et les acteurs éducatifs.

Par exemple, « Mon ESS à l'École » consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire par des collégiens en cycle 4 (de la cinquième à la troisième), des lycéens, qu'ils soient en filière agricole, générale, technologique ou professionnelle, et étudiants en MFR.

La démarche de « Mon ESS à l'École » a pour vocation de responsabiliser les jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière d'un projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale.

En Île-de-France, la CRESS coordonne le dispositif. Ce sont entre 10 et 15 classes qui sont ainsi sensibilisées par an dans la Métropole du Grand Paris, soit plus de 350 élèves.

L'association réunit 44 organisations agissant dans le champ de l'Éducation (mutuelles, associations, coopératives et syndicats), s'appuyant sur un socle de fondements et des valeurs de « Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de Laïcité ». Les organisations sont engagées dans les champs de l'éducation populaire, du handicap, la formation, le syndicalisme ...

L'ESPER est animée par un Conseil d'Administration, une équipe salariée, de Correspondants régionaux bénévoles... Elle s'appuie et agit avec les organisations membres et partenaires de l'ESS.

Pour en savoir plus : <https://lesper.fr>

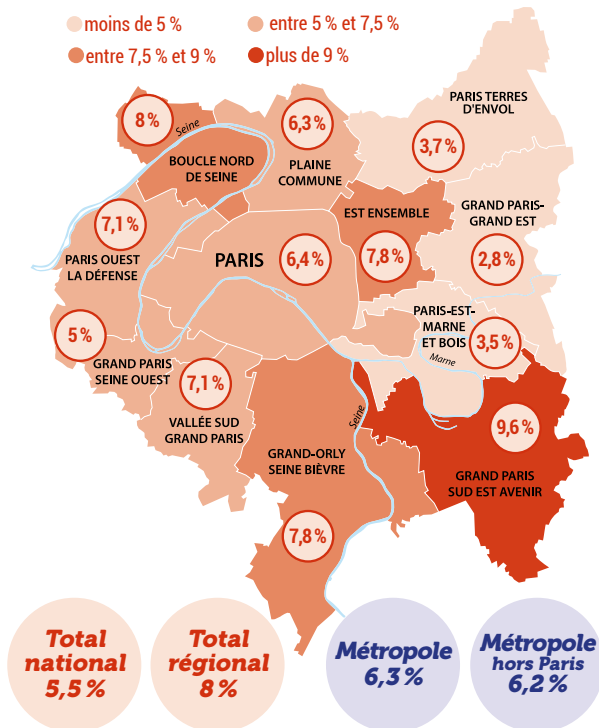
Santé humaine

Les acteurs de l'Economie sociale et solidaires interviennent notamment dans le champ de la santé par l'intermédiaire de centres médicaux et dentaires, d'établissements d'hospitalisation et de structures de soins de suite et de réadaptation, des services d'hospitalisation à domicile (HAD). Dans la Métropole du Grand Paris, l'ESS est particulièrement représentée dans ce secteur, notamment en raison de la présence de nombreux très gros établissements hospitaliers à statut associatif ou de fondation.

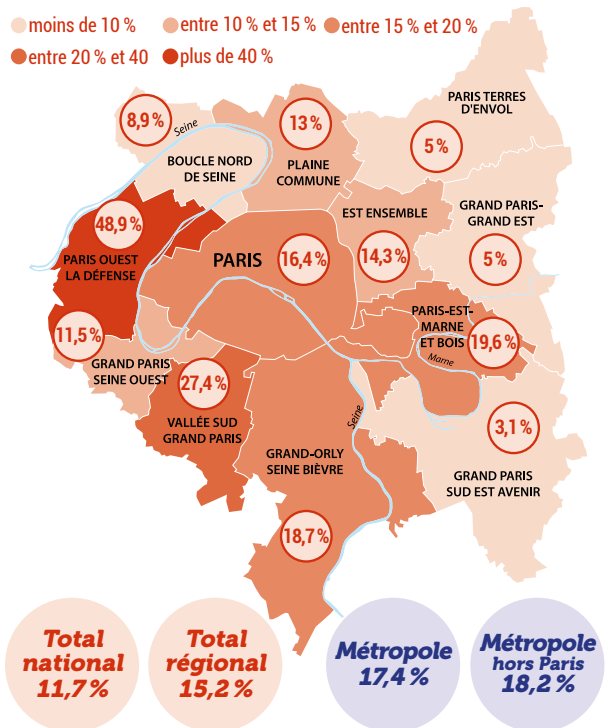
On observe ainsi à l'échelle de la métropole 12 établissements hospitaliers de plus de 500 salariées, qui comptent parfois plusieurs milliers de salariées. Ces établissements de

concentrent à l'ouest de la métropole : 6 d'entre eux sont situés dans les Hauts-de-Seine, 4 à Paris et 2 dans le Val-de-Marne. Leur volume important de salariées font du secteur de la santé le seul secteur d'activité dans lequel la proportion de salariées ESS est plus importante au niveau de la Métropole du Grand Paris que la moyenne nationale. Au-delà des activités hospitalières, de nombreuses activités de santé sont assurées par des structures ESS. Le métier d'infirmier est d'ailleurs l'un des métiers les plus courants parmi les salariés de l'ESS. Un certain nombre d'activités connaissent une progression ces dernières années. On observe notamment une forte augmentation des activités de pratique dentaire, probablement grâce à l'apparition et au développement de centres de santé

Cartographie 34 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans le secteur de la santé par EPT



Cartographie 35 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans le secteur de la santé par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015

et d'associations favorisant l'accès aux soins dentaires.

Le secteur de la santé représente 3% des établissements et 12% des emplois de l'ESS au niveau de la Métropole du Grand Paris. En comparaison avec l'économie classique, l'ESS représente 7,2% des établissements et 17,4% des emplois. 4 EPT se distinguent par une proportion d'emplois ESS particulièrement forte dans le secteur de la santé : Paris Ouest La Défense (48,9%), Vallée Sud Grand Paris (27,4%), Paris Est Marne et Bois (19,6%) et

Grand Orly Seine Bièvre (18,7%). Ces EPT correspondent à l'implantation des structures hospitalières. A l'inverse, 4 EPT comportent une proportion d'emplois ESS dans la santé relativement faible : Grand Paris Sud Est Avenir (3,1%), Grand Paris Grand Est (5%), Paris Terre d'Envol (5%) et Boucle nord de Seine (8,9%). Ces territoires correspondent également à l'implantation d'activités hospitalières, mais cette fois assurées par le secteur public.





Fondation Santé des Étudiants de France

Institution de référence de la santé de l'adolescent.e et du jeune adulte

Créée en 1923, la Fondation Santé des Étudiants de France, reconnue d'utilité publique, prend en charge des adolescents et des jeunes adultes atteints de maladie tout en leur permettant de reprendre ou de poursuivre leurs études et de pouvoir ensuite s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

Initiatrice du concept soins études, elle dispose aujourd'hui de 26 structures dont 13 cliniques à but non lucratif, 13 structures médicosociales totalisant 1800 lits et places en psychiatrie et en soins de suite et de réadaptation (SSR) en France. Elle est placée sous l'autorité d'un conseil d'administration présidé par le recteur Christian Forestier et composé de 21 membres. Les activités de la Fondation santé des étudiants de France visent à :

- Offrir dans ses 13 cliniques à but non lucratif, une prise en charge en psychiatrie ou en soins de suite et de réadaptation - en partenariat avec l'Éducation nationale - de patients ayant des troubles psychiques sévères, des affections du système nerveux, de l'appareil locomoteur, des troubles métaboliques et nutritionnels, d'affections et de maladies chroniques (obésité, diabète...)
- Développer une offre d'information, de prévention à destination des collégiens, lycéens, étudiants et de prise en charge précoce à travers notamment des Relais (en Île-de-France et en Aquitaine) et des BAPU (à Paris et à Strasbourg) : repérage et traitement précoce des troubles psychologiques, des altérations des liens familiaux et sociaux, prévention du suicide ; appui au risque de « décrochage » scolaire ou universitaire ; informations et accompagnement des usagers sur le parcours de soins ; informations et accompagnement sur les questions liées à la sexualité, les violences sexistes, la contraception, les



infections sexuellement transmissibles (CPEF Colliard, Paris V^e) ; consultations de médecine générale, de médecine spécialisée et de médecine dentaire, conventionné secteur 1 (Centre de santé Colliard, Paris V^e)

- Proposer une offre de réinsertion et de prise en charge du handicap par les différents dispositifs existants (les Résidences étudiantes adaptées, (Nanterre, Paris, Grenoble) ;

En Ile de France, les cliniques soins études de la Fondation s'inscrivent dans le paysage local et régional en proposant une offre de second recours, en complémentarité des autres structures hospitalières et des professionnels de santé du territoire, tissent des relations de partenariat avec les collectivités (conférence grand public pour destigmatiser l'accès à la psychiatrie,...), travaillent étroitement avec les conseils locaux en santé mentale...

Les structures de la FSEF en Ile-de-France comptabilisent 876 lits et places, et 95 places de médico-social

- 6 établissements de santé assurant des activités de psychiatrie (40%), de SSR (47%), de médecine et des places de dialyse (13%), situés à Neufmoutiers (77) ; Bouffémont (95) ; Varennes-Jarcy (91) ; Paris 16 et Paris 13, Sceaux (92) ;
- 4 structures médico-sociales (2 résidences pour étudiants en situation de handicap à Nanterre et à Paris), un BAPU à Paris, un Centre de Reclassement Professionnel à Bouffémont (95)
- 1 centre de santé (Paris V^e et un centre de planification et d'éducation familiale (Paris V^e)

La Fondation Santé des Étudiants de France dispose de 5 relais en Ile-de-France (75, 77, 92, 93, 95). Ces structures sont des dispositifs d'accueil avec ou sans rendez-vous pour des prises en charge rapides, de dépistage et d'évaluation pour adolescents et jeunes adultes présentant une détresse psychologique repérable en milieu scolaire, universitaire ou familiale.

Elles développent de nouvelles offres en réponse aux besoins des adolescents et jeunes adultes et en complémentarité avec l'offre existante sur leur territoire

- notamment addictologie à Sceaux, Neufmoutiers en Brie,
- troubles de comportements alimentaires en hôpital de jour Paris 16, ou en consultations spécialisées au centre de santé Colliard Paris 5e
- unité de soins prolongés complexes en SSR à Neufmoutiers en Brie

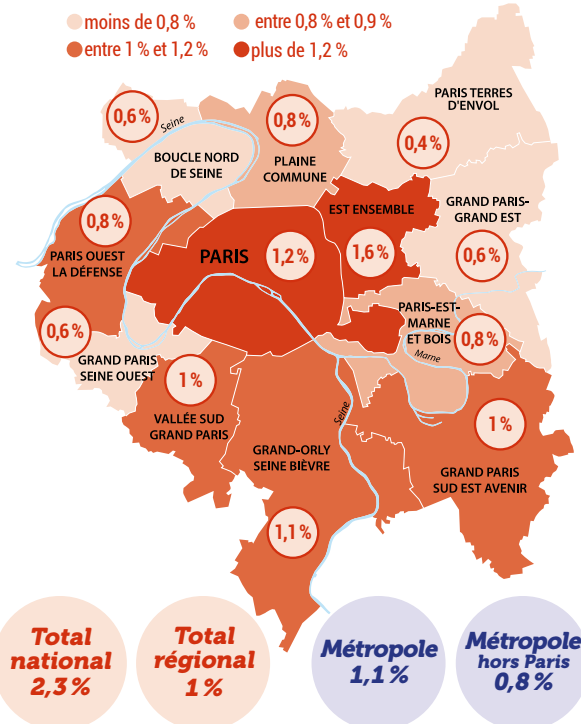
Pour en savoir plus : www.fsef.net

Services divers

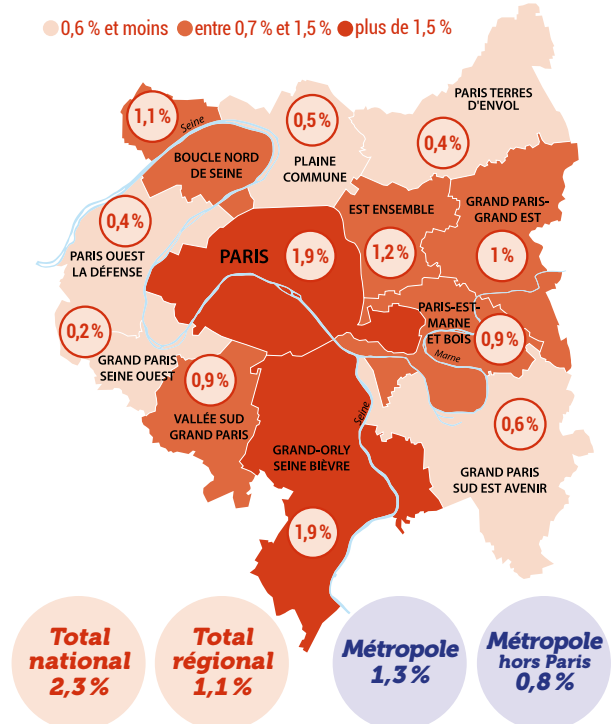
Les autres secteurs d'activité ne comptent que peu d'établissements et d'emplois ESS et nécessitent donc d'être regroupés pour être observés. Il s'agit par exemple des secteurs du commerce, de l'information communication, des transports ou du soutien aux entreprises. Ces secteurs très divers comptent un grand nombre d'établissements et d'emplois dans l'économie classique. Cela explique la faible part d'établissements et d'emplois ESS (environ 1% à l'échelle de la Métropole du Grand Paris). En volume, les services divers représentent plus de 30 000 emplois ESS, dont plus de 20 000 à Paris. Parmi ces emplois, des emplois de l'édition ou de la production

audiovisuelle, de la logistique et des transports ou de l'architecture. Spécificité de la Métropole du Grand Paris et de Paris en particulier, des initiatives ESS émergent dans le secteur du commerce sous la forme de supermarchés coopératifs, comme La Louve dans le XVIII^e arrondissement de Paris ou le producteur local dans le XX^e arrondissement. Ces structures peuvent regrouper des consommateurs (La Louve, les 400 coop), qui sont alors sociétaires et donnent du temps bénévole à la structure, ou des producteurs (Le producteur local), ce qui permet à des agriculteurs de réduire le nombre d'intermédiaires entre eux et le consommateur final de leur production.

Cartographie 36 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans les services divers par EPT



Cartographie 37 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les services divers par EPT



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF d'après INSEE CLAP 2015



Plateau Urbain



La société coopérative d'intérêt collectif Plateau Urbain a pour objet l'élaboration et la mise à disposition de solutions d'ingénierie, de gestion et de commercialisation permettant de redonner un usage à des surfaces immobilières vacantes. Ces solutions portent notamment sur la mise en relation de l'accompagnement stratégique et opérationnel de propriétaires et gestionnaires investisseurs, sociétés foncières, collectivités, particuliers, etc - et de porteurs de projets économiques, sociaux ou culturels.

La SCIC redonne de la valeur d'usage à des bâtiments non occupés en les mettant à disposition de structures de l'ESS, associations, porteurs de projets économiques, sociaux ou culturels moyennant une redevance entre 50 et 80 % inférieure au marché immobilier classique. Elle conduit également des études de faisabilité d'occupation temporaire pour accompagner les acteurs du secteur public et privé (propriétaires, collectivités, aménageurs et collectifs porteurs de projets associatifs et culturels) dans la définition de stratégies d'urbanisme transitoire dans les territoires, sur tous types de contextes fonciers.

Plateau urbain est né d'un double constat : celui des difficultés rencontrées par de trop nombreux acteurs de la création culturelle, économique et sociale à trouver des lieux pour mener à bien leurs projets, et adaptés à leurs besoins et leurs moyens et celui de la présence d'une vacance structurelle de l'immobilier tertiaire en Île-de-France (3,6 millions de m² de bureaux vacants en 2013). La conviction des associés est qu'il est crucial de satisfaire cette demande, pour permettre à ces innombrables porteurs de projet de contribuer par leur talent et leur énergie au développement culturel, économique et social de notre société.

Les objectifs principaux de la structure sont :

- Lutter contre la vacance des surfaces immobilières et des équipements
- Favoriser l'accessibilité à des locaux en ville pour des structures et personnes aujourd'hui exclues du marché immobilier
- Agir comme catalyseur de la création culturelle, économique et sociale

- Créer un nouveau type d'usage dans une temporalité urbaine non exploitée (avant-projet, projet urbain ou autre)

La coopérative possède une gouvernance de type collégiale et repose comme toute SCIC sur le principe un sociétaire = une voix.

Il existe 4 collèges de vote :

- Collège de salarié.e.s dont le vote est pondéré à 50 %
- Collège de bénéficiaires dont le vote est pondéré à 15 % (collectivité, aménageur, développeur, porteur de projet)
- Collège expert.e.s dont le vote est pondéré à 15 % (urbanistes, professionnels de l'immobilier, architectes,...)
- Collège soutien dont le vote est pondéré à 10 % (investisseurs, Mécénat, partenaires)

Plateau Urbain noue des relations étroites avec les acteurs du territoire et les citoyens avec ses projets. Par exemple, La Plateforme des Acteurs de Demain Absolument Fantastique, la PADAF, se définit comme un lieu ressource dans un territoire en transition. Hors-norme, ce site situé à Antony (92), dans les Hauts-de-Seine, constitue ainsi l'un des plus grands projets d'Europe pour une occupation transitoire implantés en dehors d'un centre-ville. La PADAF est par ailleurs accolée à un centre d'hébergement d'urgence accueillant plus de 200 demandeurs d'asile et réfugiés, sous la direction de l'association Aurore, qui participe à faire de cette occupation temporaire un projet mixte et solidaire.

En abritant au cœur de la zone d'activités d'Antony-pôle (92) un projet d'urbanisme transitoire concentrant des activités particulièrement variées, allant des entreprises du réemploi à la création artistique, en passant par de la production audiovisuelle, la PADAF assure une fonction de préfiguration et d'animation de son territoire.

En attente de devenir un Établissement Recevant du Public, La PADAF accueille ponctuellement du public en 2019 (journée portes ouvertes en mai, exposition de Noël) démontrant le potentiel d'attractivité du site, à la fois pour les habitants du territoire mais aussi pour les franciliens.

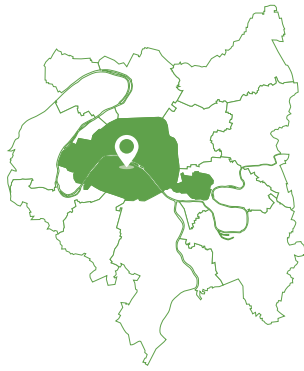
Plateau Urbain porte également des projets comme les Grands Voisins dans le 14^{ème} à Paris, avec l'association Aurore et Yes We Camp, L'Apostroff à Malakoff, ou encore les Cinq Toits dans le XVI^{ème} arrondissement de Paris. Ces lieux offrent un cadre à des actions concrètes d'intérêt général : chantier participatif, conférence, débat, éducation populaire, atelier... les citoyennes et citoyens sont largement invité.e.s à s'impliquer ponctuellement ou de façon continue.

Pour en savoir plus : www.plateau-urbain.com



**ESS dans
les EPT**





EPT 1 Paris

Paris est un territoire particulier, à la fois en volume d'établissements et d'emplois ESS, mais aussi en termes de secteurs d'activité représentés et de tailles d'établissements. Il est évident que son statut de capitale et sa densité de population expliquent en grande partie ces particularités. Cependant, il est à noter que l'implantation de nombreuses structures nécessitant un accès à un foncier rare et cher est en partie le fruit d'une volonté politique favorable. En proportion, Paris compte 7,4 % d'établissements ESS parmi les établissements privés et 11,9 % d'emplois ESS parmi l'emploi privé.

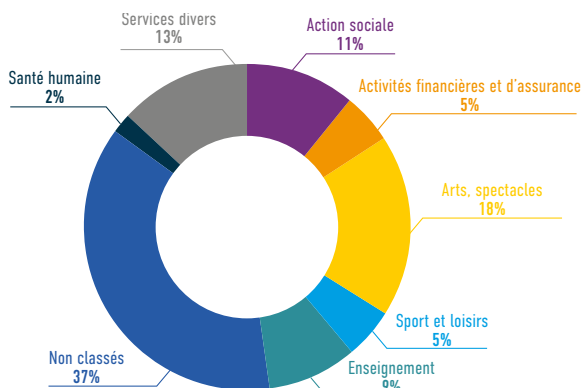
En valeur absolue, Paris concentre plus d'un tiers des établissements et des emplois ESS de la région Île-de-France. Cela représente plus du double d'établissements et d'emplois pour 1000 habitants de la moyenne régionale. C'est également le cas dans une proportion légèrement moindre pour l'économie classique. L'observation des secteurs d'activités des structures ESS de Paris permet d'apporter quelques explications à cette concentration exceptionnelle. Le secteur d'activité des non classés est en effet fortement sur-représenté au sein de l'ESS parisienne (37 % des établissements et 15 % des emplois,

12 800
structures ESS
7,2% du total
et **7,4%** du privé

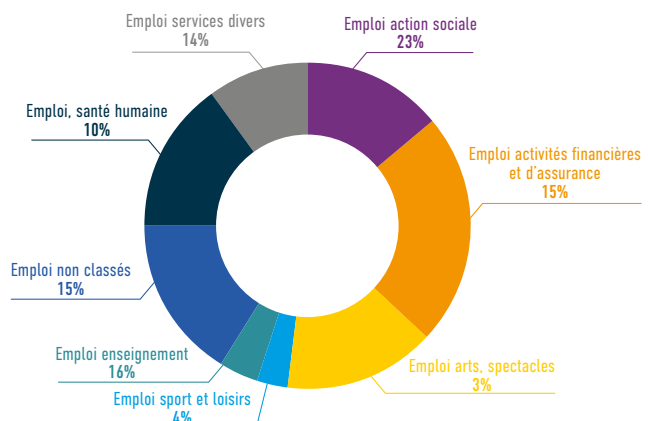
148 300
emplois ESS
9% du total et
11,9% du privé

5,8
structures ESS
pour
1 000 habitants

Graphique 8 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Paris



Graphique 9 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Paris



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

67,2
emplois
pour
1 000 habitants

11,6 emplois
par structure
en moyenne
6,8 dans le privé
hors ESS

**Salaire brut
moyen ESS :
2 960€**
3 839€ dans le privé
hors ESS

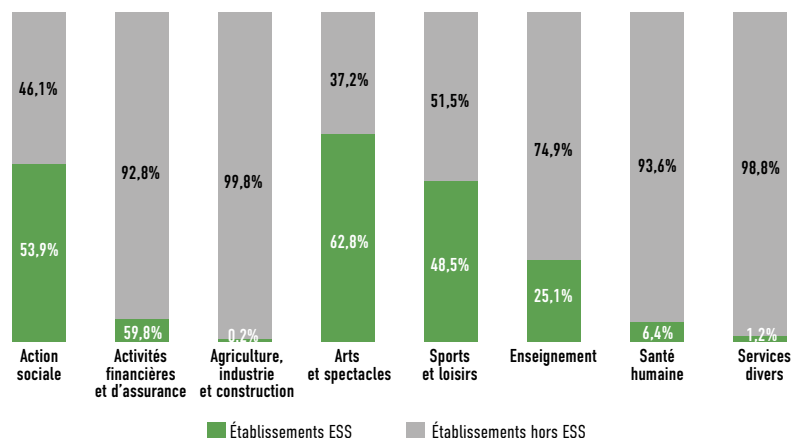
contre une moyenne de 28 % et 10 % au niveau régional). Les non classés à Paris sont probablement pour une part des réseaux de structures ou des structures de coordination nationales. Elles correspondent à une concentration des centres de décision dans la capitale.

D'autres secteurs comptent une proportion d'emplois au sein de l'ESS importante. Les activités financières et d'assurance et les services divers comptent respectivement 15 % et 14 % des emplois ESS, ce qui dénote un nombre d'emplois important. Concernant les activités financières et d'assurance, il s'agit probablement d'un effet sièges, d'autant plus que la proportion d'établissements de ce secteur est dans la moyenne régionale. Pour les services divers, cela montre la vitalité du tissu ESS parisien, qui a pu développer des structures de services, comme des supermarchés coopératifs ou des structures d'accompagnement. La proportion d'établissements et d'emplois ESS est inférieure à la

moyenne nationale dans la plupart des secteurs d'activité, à l'exception de l'enseignement. C'est notamment le cas pour les sports et loisirs (48,5 % des établissements et 51,5 % des emplois sont des emplois ESS à Paris, contre 74,3 % et 55,4 % en moyenne au niveau national) ou les arts et spectacles (62,8 % des établissements et 12,3 % des emplois à Paris contre 73,7 % et 25,8 % au niveau national). En revanche l'ESS est davantage implantée dans le secteur de l'enseignement, probablement grâce à la présence de plusieurs gros établissements d'enseignement privé au statut associatif.

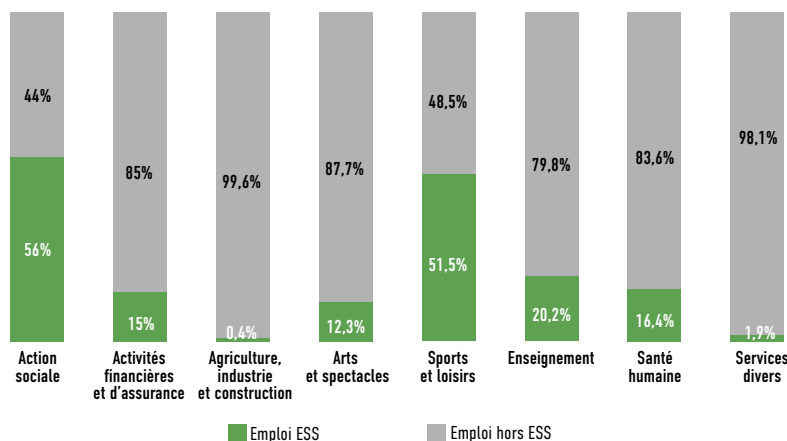
Il est également à noter que le nombre moyen de personnes salariées des établissements ESS de Paris est important (11,6 personnes salariées par établissement). En cela il est proche de la moyenne régionale (11,5), mais il est surtout considérablement plus élevé que pour l'économie classique, qui compte 6,8 personnes salariées par établissement dans la capitale.

Graphique 10 : part d'établissements ESS par secteur d'activité à Paris



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 11 : part d'emploi ESS par secteur d'activité à Paris



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015



Fondation MACIF

La Fondation Macif développe, soutient et accompagne, depuis 27 ans, des programmes relevant de l'innovation sociale en France. Elle valorise les solutions innovantes dans les domaines de la santé, de la mobilité, de l'habitat et de la finance solidaire. Son action menée en collaboration avec une pluralité d'acteurs publics et privés lui permet d'accompagner des projets qui s'inscrivent dans la durée.

La Fondation Macif a pour vocation de prolonger le dessein social de sa fondatrice, la Macif, entreprise mutualiste. Ce sont les délégués des sociétaires, qui réunis en Congrès en 1991, ont estimé qu'il serait normal qu'une part du résultat de la mutuelle, se situant à un niveau acceptable économiquement, soit consentie en faveur de grandes causes nationales ou internationales. Après de longs travaux, la Fondation Macif a été créée en 1993.

Fidèle aux valeurs humanistes qu'elle promeut depuis 1993 et en cohérence avec le positionnement stratégique mutualiste du groupe Macif sur

l'autonomie, le pouvoir d'agir et l'accompagnement des personnes tout au long de leur vie, la fondation d'entreprise du groupe Macif soutient la responsabilité sociale et environnementale que le groupe Macif porte au service de l'intérêt général.

Elle intervient par des actions à fort impact social menées au niveau national et au plus près des acteurs des territoires : acteurs du tissu économique, culturel et associatif local, collectivités territoriales ou habitants. Par le soutien à l'esprit d'initiative des porteurs d'avenir qui osent entreprendre des actions solidaires, notamment intergénérationnelles, la fondation d'entreprise du groupe Macif entend donner du pouvoir d'agir à chacun en apportant des réponses originales, durables et essaimables en matière de mobilité, d'habitat, de santé et de finance solidaire, pour une société collaborative au service du bien commun.

La Fondation Macif dispose d'un Conseil d'administration composé de 18 membres qui délibèrent sur les projets à soutenir et votent les orientations stratégiques et budgétaires. Il existe 10 commissions régionales, qui détectent au niveau régional les projets pouvant faire l'objet d'un soutien.

Pour en savoir plus : www.fondation-macif.org



Coopérative Mu

La Coopérative Mu est une agence d'éco-conception parisienne. Depuis sa fondation en 2010, cette SCOP combine les compétences d'ingénieur de l'environnement et de designer pour concevoir des produits plus durables. Le succès est au rendez-vous, assurant à la coopérative un développement régulier : ils étaient deux co-fondateurs en 2010, ils sont aujourd'hui 11 salariés dont 6 sociétaires.

L'esprit Mu peut se résumer en une phrase : « Pas d'évaluation environnementale sans design et pas de design sans évaluation environnementale ». L'évaluation environnementale s'appuie sur des analyses du cycle de vie des produits (ACV). L'objectif des ACV est de quantifier une série d'indicateurs environnementaux (émission de gaz à effet de serre, épuisement des ressources fossiles, pollutions des eaux etc.) en fonction des différentes étapes de la vie d'un produit : extraction des matières premières, production, transport, utilisation ou encore gestion de la fin de vie. Après ce diagnostic qui permet de cibler les étapes les plus impactantes pour l'environnement, la coopérative Mu propose à ses clients plusieurs designs et solutions techniques minimisant les impacts environnementaux des objets produits sur l'ensemble du cycle de vie.

La Coopérative Mu travaille essentiellement avec des start-ups et des grands groupes. La coopérative s'implique de la conception jusqu'à la commercialisation pour suivre le développement des produits. Ainsi lorsqu'il doit faire face aux imprévus, ce qui ne manque jamais de surgir, elle peut ajuster le développement du produit aux contraintes de l'éco-conception. Depuis 2010, la coopérative a accompagné plus de 60 clients dans leurs démarches d'éco-conception.

Mais agir sur l'offre n'est qu'une des deux faces du développement de l'éco-conception promu par la coopérative :

« Faire des produits écolos c'est bien, mais c'est la moitié du problème. Si on ne change pas la demande, la manière de consommer, et surtout moins consommer, on n'adresse que la moitié du problème ».

François-Xavier Ferrari, Co-fondateur de la Coopérative Mu, entretien du 14/10/2019.

C'est pour cette raison que Mu mène également de nombreuses actions de sensibilisation, de formation et d'animation afin de promouvoir les pratiques d'éco-conception. Ainsi depuis sa création Mu sensibilise ou forme en moyenne 250 personnes par an, dans les écoles d'ingénieurs, de designer, les incubateurs, les fédérations professionnelles ou en entreprise.

Mu innove également sur le plan de sa gestion interne en pratiquant la prise de décision par consentement. Il s'agit d'un ensemble de techniques d'organisation qui visent à faire émerger un consensus par la proposition pour éviter que les procédures de votes soient génératrices de clivages et de frustration. Toujours sur le plan interne, la coopérative a mis en place des indicateurs de suivi pour objectiver et diminuer ses impacts environnementaux (durée de vie des équipements électroniques et alimentation végétarienne notamment).

Mu poursuit son développement en intégrant de plus en plus les critères sociaux dans l'analyse des cycles de vie des produits pour donner une nouvelle dimension à l'éco-conception.

Pour en savoir plus : cooperativemu.com



CAE Clara

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) permettent à des entrepreneurs indépendants de se regrouper pour bénéficier du statut d'« Entrepreneur-Salarié- Associé ».

L'entrepreneur est intégré dans un parcours d'accompagnement organisé et structuré par étapes selon ses besoins. Il dispose d'un contrat à durée indéterminée d'une protection sociale, d'une couverture professionnelle, d'un accompagnement renforcé pour développer ses compétences l'entrepreneuriat et de services de gestion mutualisés.

Créée il y a 13 ans, la CAE CLARA est née de l'observation des besoins des professionnels du secteur artistique et culturel ayant une multi-activité et des statuts différents cherchant à créer individuellement une entreprise. Ainsi le modèle de la CAE dans sa mutualisation d'outils et ses solutions de pérennisation de statuts et de collaborations répondait aux lacunes des autres statuts. En 13 ans la CAE CLARA a ainsi accompagné plus de 700 personnes en signant 400 CDI et développant plus de 10 Millions de chiffre d'affaire. La CAE continue de développer de nouvelles solutions de réponses collaboratives des besoins des professionnels de la culture et intervient comme un acteur de l'accompagnement à la stabilité professionnels de métiers en tensions autant qu'à la performance économique des entrepreneurs émergeant.

La CAE CLARA accompagne aujourd'hui 150 entrepreneurs, dont 44 sont sociétaires, et compte 120 salariés. Elle accompagne les entrepreneurs tout au long de leur projet.

L'accompagnement proposé se décline en plusieurs étapes :

- L'information/accueil : un rendez-vous de diagnostic est effectué avec des professionnels de la culture. Cela permet de déterminer où en est le développement de leur projet et comment

il pourra s'intégrer dans la coopérative si le projet de l'entrepreneur peut s'intégrer dans la CAE

- La phase de coopération d'activité, où l'entrepreneur entre dans la CAE et passe un contrat de CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise). Ce contrat dure trois mois et peut être renouvelé une fois. Il engage la CAE et l'entrepreneur sur un accompagnement et des formations afin d'établir et de réaliser des objectifs de développement, de commercialisations et de communication établis ensemble.
- Dès que l'entrepreneur a développé son chiffre d'affaire, il passe en salariat et devient salarié. Il paye ses cotisations patronales pour bénéficier des droits relatifs (chômage, retraites, CPF) En contrat d'entrepreneur-Salarié Associé (CESA) (article 74 et 75 de la loi ESS de Juillet 2014) il a l'obligation sous 36 mois de poser sa candidature au sociétariat de la Coopérative.
- Ainsi il aura 6 mois en CAPE puis passera en CESA et après 1 an dans la CAE il passera en Coopérative d'entrepreneur suite à la présentation lors de Pitch de son activité, devant des partenaires. Il pourra alors participer à plus d'actions collaborative et consolider son projet entrepreneurial. L'entrepreneur est considéré comme dans la CAE à partir de la signature de son CAPE.

L'accompagnement proposé par la CAE peut être individuel ou collectif. La CAE CLARA a développé des outils mutualisés sur la comptabilité, les questions juridiques, les réseaux sociaux, les questions professionnels spécifiques et un intranet. La CAE Clara est en lien avec d'autres structures d'accompagnement, davantage tournées vers l'entrepreneuriat que d'autres structures que nous avons interrogées (couveuses, boutiques de gestion...). Elle fait également partie du collectif MERCI (Mission Entreprendre dans les Réseaux de la Culture et de l'Innovation), qui met en réseau les professionnels de l'accompagnement à l'entrepreneuriat culturel. Ce collectif a élaboré une plateforme en ligne (www.entreprendre-culture.fr), qui référence les structures qui proposent des dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat culturel.

Pour en savoir plus : www.cae-clara.fr

800
établissements ESS
8,4% du total
et **8,7%** du privé

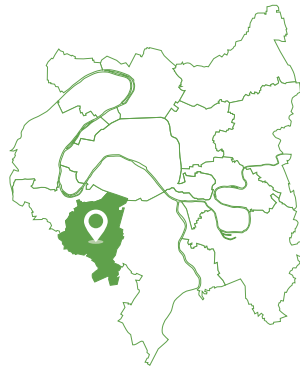
10 800
emplois ESS
8% du total et
10,3% du privé

2,1
structures ESS
pour
1 000 habitants

27,3
emplois
pour
1 000 habitants

13,2 emplois
par structure
en moyenne
11,1 dans le privé
hors ESS

Salaires brut moyen ESS :
2 405€
3 942€ dans le privé
hors ESS



EPT 2 Vallée Sud Grand Paris

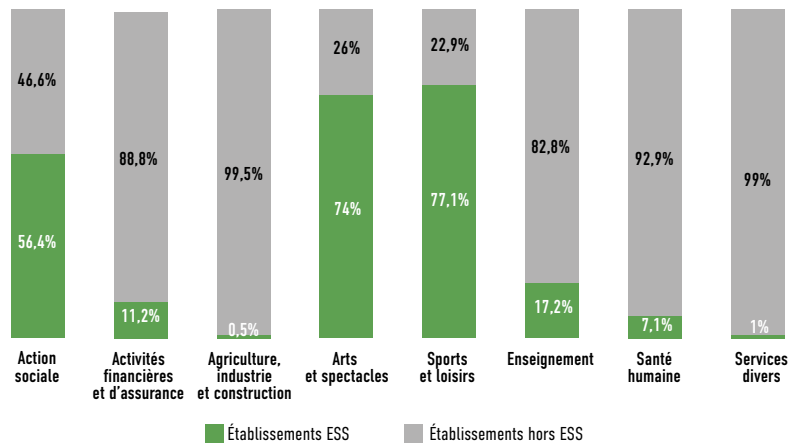
Vallée Sud Grand Paris, contrairement aux autres EPT des Hauts-de-Seine, est un espace qui compte davantage de résidents en emploi que d'emplois. Cela signifie qu'il s'agit d'un territoire plus résidentiel que ses voisins, ce qui se ressent sur les chiffres de l'ESS.

Avec 8,7% des établissements privés et 10,3% de l'emploi privé, Vallée Sud Grand Paris présente des proportions d'établissements et d'emplois ESS nettement supérieures à la moyenne de la Métropole du Grand Paris. Ceci

s'explique en partie par un tissu économique privé classique moins dense que la moyenne de la Métropole du Grand Paris.

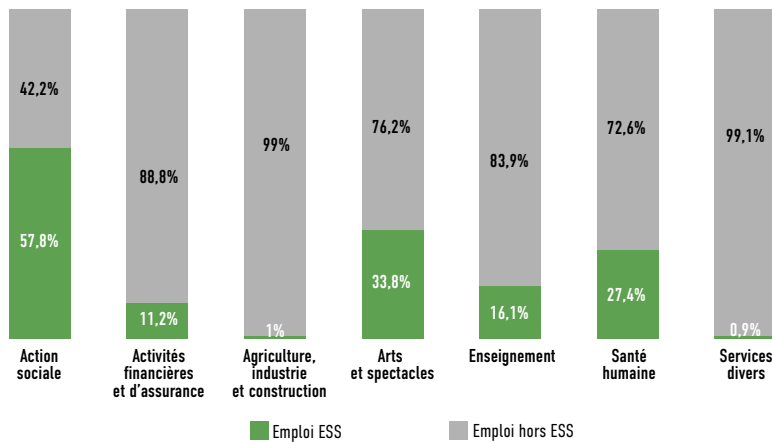
L'ESS est particulièrement présente dans les secteurs des arts et spectacles et des sports et loisirs : elle y représente respectivement 74% et 77,1% des établissements de ce secteur du territoire. L'ESS représente également une part importante des emplois des arts et spectacles (11,8%) et de la santé (27,4%).

Graphique 12 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Vallée Sud Grand Paris



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 13 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Vallée Sud Grand Paris



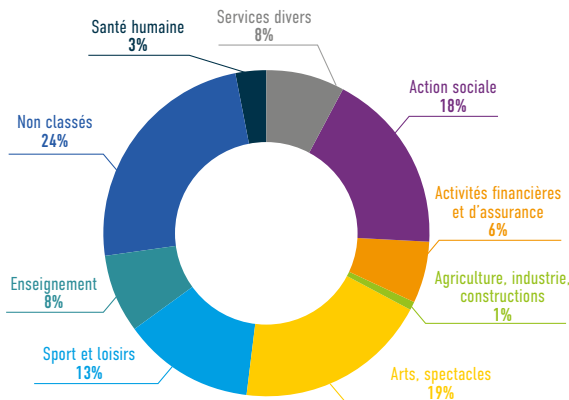
Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Deux secteurs sont particulièrement représentés au sein de l'ESS. L'action sociale compte 18% des établissements ESS et 37% des emplois ESS. La santé compte 17% des emplois ESS, soit plus de 1800 emplois.

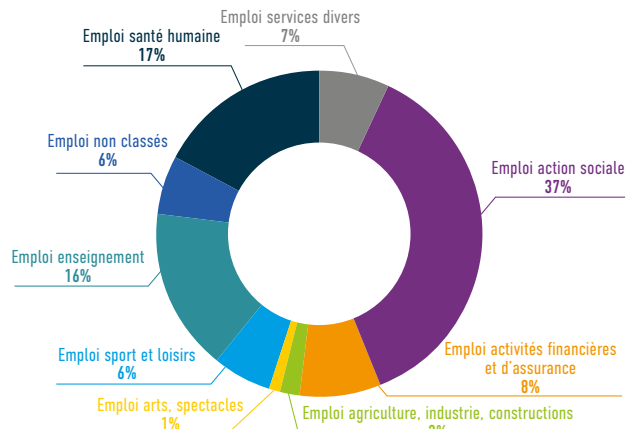
Concernant la santé, ces chiffres sont tirés vers le haut par de très importants établissements hospitaliers (hôpital Marie Lannelongue au

Plessis Robinson, clinique Dupré de la fondation des étudiants de France à Sceaux). Ces gros établissements expliquent également en partie un nombre moyen de personnes salariées par établissements assez élevé, à 13,2 personnes salariées. Parmi eux, un certain nombre de fondations (14 sur le territoire de l'EPT), qui comptent environs 1 100 emplois, soit une part importante.

Graphique 14 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Vallée Sud Grand Paris



Graphique 15 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Vallée Sud Grand Paris



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015



ESAT Vivre

L'ESAT Vivre, propose aux personnes reconnues travailleurs handicapés et orientées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, de construire avec elles un projet d'insertion socio-professionnelle vers le milieu ordinaire de travail dans un délai moyen de 5-6 ans : c'est un ESAT tremplin. La structure a été créée en 1945 et agit sur le territoire de Châtenay-Malabry.

L'ESAT a 4 fonctions principales basées sur l'encapacitation des personnes accompagnées :

- Insertion sociale et professionnelle : permettre aux personnes en situation de handicap d'être des acteurs sociaux et économiques
- Bien-être et épanouissement de la personne : favoriser les conditions d'un mieux-être permettant aux travailleurs de découvrir leurs capacités, de retrouver de la confiance en eux, de participer activement à leurs projets et au fonctionnement de l'ESAT
- Élaboration d'un projet personnel d'insertion : accéder à une identité professionnelle permettant de dépasser le sentiment de préjudice psychologique et social lié au handicap
- Proposition d'un cadre structurant : appréhender les règles de vie collective et développer toutes les actions complémentaires concourant à leur inclusion dans la société

Elle utilise différents moyens et leviers appropriés pour permettre à chaque travailleur d'avancer dans son projet d'insertion :

- La construction d'un parcours professionnel basé sur une identité professionnelle (jardinier, fleuriste, agent de propreté, employé horticole)
- Un apprentissage technique à partir de travaux réels réalisés pour des clients
- Des soutiens sociaux, éducatifs et médico-sociaux
- Des paliers d'insertion milieu protégé/milieu ordinaire par le biais de stages, de mises à disposition individuelles ou collectives
- Des actions de formation

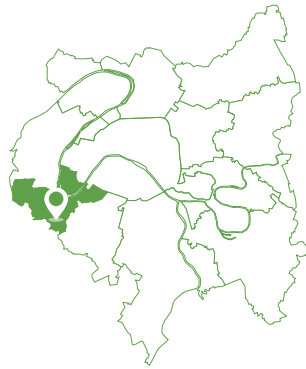
La préparation à la sortie de l'ESAT Vivre passe par une recherche d'emploi dans une entreprise ou dans un autre ESAT, une proposition de relais avec le service DELTA INSERTION de l'Association d'Entraide Vivre qui offre un suivi aux travailleurs devenus salariés en milieu ordinaire. Cette organisation permet une séparation progressive du secteur protégé, garant d'un maintien en milieu ordinaire de travail.

La jardinerie de l'ESAT (production florale, entretien de bacs de plantes vertes) et l'atelier décoration florale sont ouvertes au public pour la vente de produits horticoles et participent à des manifestations horticoles des villes de la région pour vendre leurs produits. Un partenariat avec une entreprise d'insertion « les ateliers de Marcoussis » permet à l'ESAT d'être un lieu de distribution de paniers de légumes et de produits confectionnés par les personnes en insertion (soupes, coulis...).

Au-delà d'être un lieu ouvert de vente de produits horticoles aux citoyens de la ville de Châtenay-Malabry, les travailleurs réalisent des stages dans les services techniques de la mairie, dans les entreprises ou artisans de Châtenay-Malabry. La mairie vote un budget annuel pour accueillir des travailleurs dans le cadre de mise à disposition et a embauché un travailleur dans son service espaces verts.

La directrice de l'ESAT est administratrice du CCAS de Châtenay-Malabry et membre de la commission accessibilité et de la coordination médico-psycho-sociale.

Site internet : www.esatvivre.com



EPT 3 Grand Paris Seine Ouest

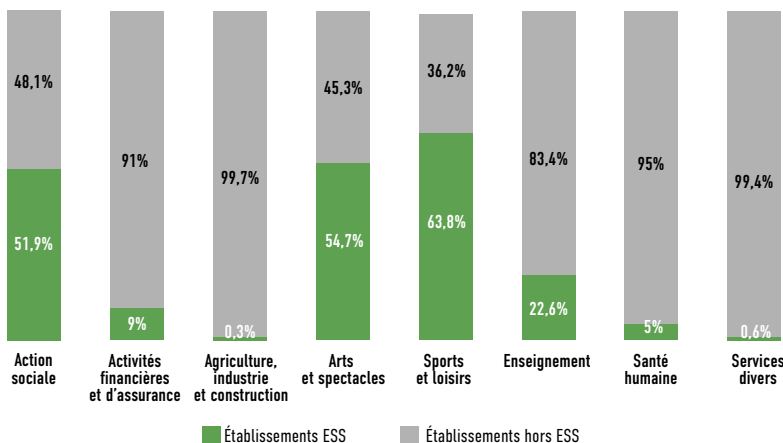
Grand Paris Seine Ouest est un territoire qui comporte davantage d'emplois que de résidents. L'activité économique y est donc très développée, notamment grâce à une forte concentration des emplois de l'audiovisuel.

L'ESS y compte 6,4 % des établissements privés et 4,7 % des emplois. Cette proportion est plus faible que la moyenne de la Métropole du Grand Paris, mais s'explique en partie par la forte concentration d'entreprises et d'emplois privés classiques sur le territoire de l'EPT. Mais les structures classiques sont également plus

nombreuses sur des secteurs d'activité habituellement plus favorables à l'ESS, comme l'action sociale.

Les proportions d'établissements et d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique sont plus faibles que la moyenne dans la plupart des secteurs d'activité, à l'exception de l'enseignement. On observe notamment une faible proportion d'emplois ESS dans l'action sociale (43,5 %, contre 56,1 % à l'échelle de la Métropole du Grand Paris), dans les arts et spectacles (11,7 %) et dans la santé humaine (11,5 %, contre 17,4 % à l'échelle de la Métropole du Grand Paris).

Graphique 16 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Ouest



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

745
établissements ESS
6,3% du total
et **6,4%** du privé

8 000
emplois ESS
4,2% du total et
4,7% du privé

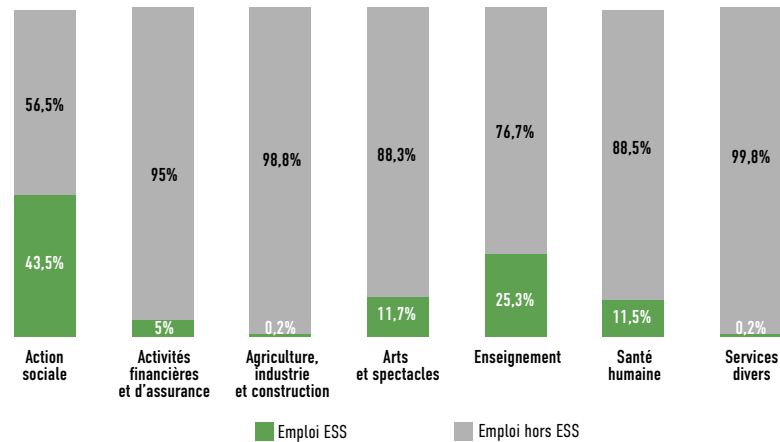
2,4
structures ESS
pour
1 000 habitants

25,1
emplois
pour
1 000 habitants

10,7 emplois
par structure
en moyenne
14,8 dans le privé
hors ESS

Salaires brut moyen ESS :
2 282€
4 710€ dans le privé
hors ESS

Graphique 17 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Ouest

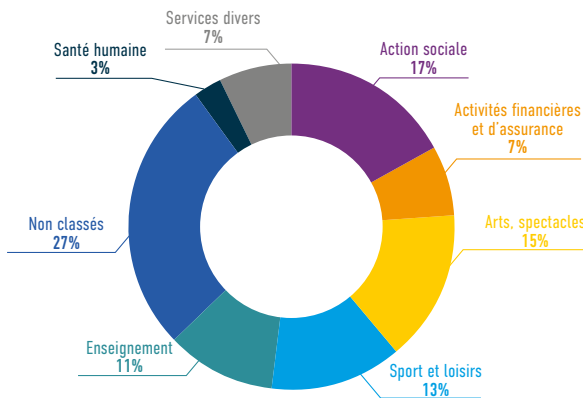


Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

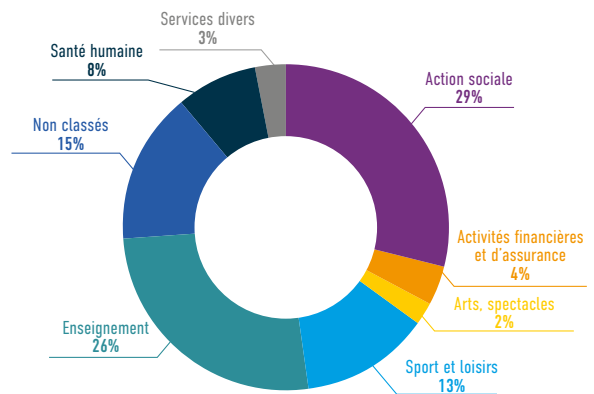
Au sein de l'ESS, on observe une proportion plus forte que la moyenne des emplois des sports et loisirs (13 %, contre 6 % à l'échelle de la Métropole du Grand Paris), et une proportion importante d'emplois de l'enseignement (26 %, contre 16 % à

l'échelle de la Métropole du Grand Paris). En revanche, la proportion d'emplois de la santé humaine (8 %) et celle des services divers (3 %) est plutôt faible dans l'ESS en comparaison avec le reste de la Métropole du Grand Paris.

Graphique 18 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité Grand Paris Seine Ouest



Graphique 19 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Seine Ouest



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Il est à noter un écart de salaire brut moyen important entre l'ESS et l'économie classique dans l'EPT. Probablement tiré vers le haut par de

hauts salaires, le salaire brut moyen du privé classique est en effet plus de deux fois plus élevé que dans l'ESS.



PikPik environnement

PikPik environnement est une association d'éducation populaire qui sensibilise tous les publics à l'éco-citoyenneté et à l'environnement urbain en Île de France. Le cœur d'activité de l'association repose sur l'accompagnement des changements de comportements individuels en faveur de la transition écologique et solidaire. L'association est née d'un projet de mamans isséennes engagées, qui bénévolement organisaient en 2008 des rencontres et sorties sur la ville sur la thématique des actions « écolos » à faire en famille. Au vu de l'engouement, une association s'est créée le 8 mars 2009.

L'objectif de PikPik est que chacun devienne éco-citoyen au quotidien et d'intervenir sur tous les sujets autour du développement durable : économie circulaire, consommation responsable, énergie, biodiversité francilienne, mobilité douce, etc.

Elle poursuit des activités en lien avec la transition écologique et solidaire pour tous les publics avec une attention particulière pour les publics en difficulté : personnes en insertion, quartiers politique de la ville, milieu carcéral, public en situation de précarité, situation de handicaps, etc.

Depuis 2018, l'association PikPik Environnement est l'actionnaire unique de l'entreprise PikPik Services Solidaires (forte de 22 salariés). Cette entité lui permet de distinguer les activités d'intérêt général, au service du projet associatif, de ses autres activités fiscalisées.

L'association PikPik Environnement est très ancrée dans l'ouest francilien et travaille fortement en réseau avec les autres acteurs du territoire. PikPik a d'ailleurs créé en 2018 le réseau d'entraide associative « Ruche 92 ». L'association est très en lien avec les citoyens : elle organise des apéros bénévoles le premier jeudi de chaque mois afin de favoriser les rencontres et les échanges entre particuliers, des rendez-vous réguliers pour des conseils de créations ou de reconversion, reçoit de nombreuses demandes de stages courts et longs et surtout sollicite plus de 400 bénévoles pour participer à des animations.

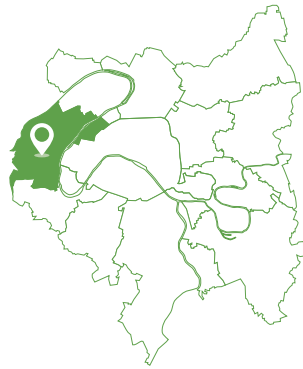
PikPik Environnement a un fonctionnement associatif classique avec un Bureau, un Conseil d'administration et une Assemblée générale. Les 15 salariés sont soutenus par des bénévoles.

Pour en savoir plus : www.pikpik.org

1 200
établissements ESS
5,3% du total
et **5,4%** du privé

22 900
emplois ESS
4,4% du total et
5% du privé

2,2
structures ESS
pour
1 000 habitants

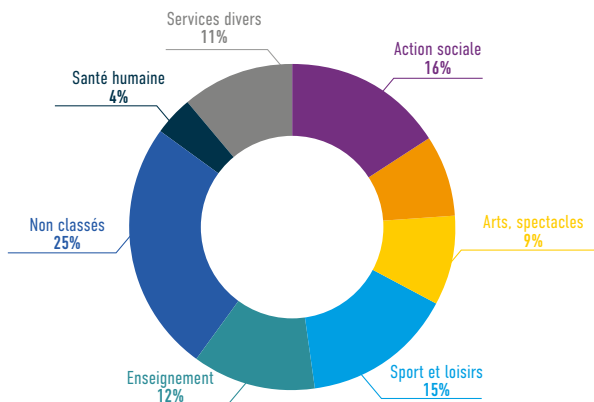


EPT 4 Paris Ouest la Défense

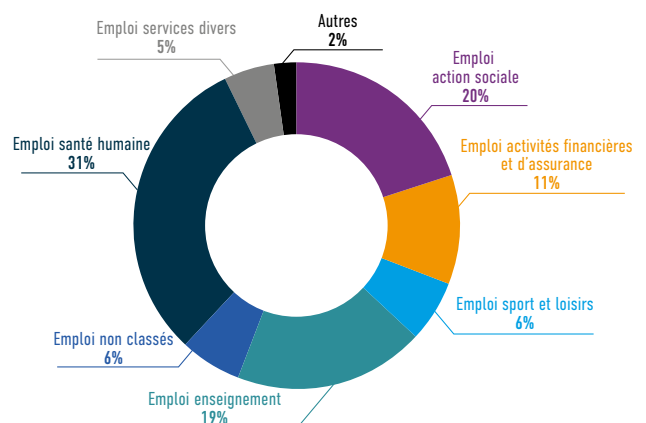
Paris Ouest la Défense présente plusieurs particularités liées à la forte présence de sièges d'entreprises liée au quartier d'affaire de La Défense. Il s'agit d'un territoire particulièrement dense en emplois, à un niveau comparable à la ville de Paris. Dans ce contexte, la proportion d'établissements et d'emplois ESS est assez faible, mais cela masque un volume et une densité considérable d'emplois ESS sur le territoire de l'EPT. 1200 établissements ESS sont présents sur le territoire de Paris Ouest la Défense, soit 5,4 % du privé. Ces établissements comptent 22 900 emplois, ce qui constitue le plus

gros volume d'emplois ESS dans un EPT après Paris, mais représente seulement 5 % de l'emploi privé. La densité de l'emploi ESS pour 1000 habitants est considérable, presque deux fois supérieure à d'autres EPT (40,8). Cela s'explique par des établissements en moyenne plus gros que dans le reste de la métropole : 18,5 personnes salariées en moyenne dans l'ESS, soit le chiffre le plus élevé tous EPT confondus. Ce chiffre remarquable est lié à la présence de nombreux très gros établissements ESS dans le secteur de la santé humaine. On retrouve ainsi au sein de l'ESS sur l'EPT 31 % des emplois dans le secteur de la santé,

Graphique 20 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Paris Ouest La Défense



Graphique 21 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Paris Ouest La Défense



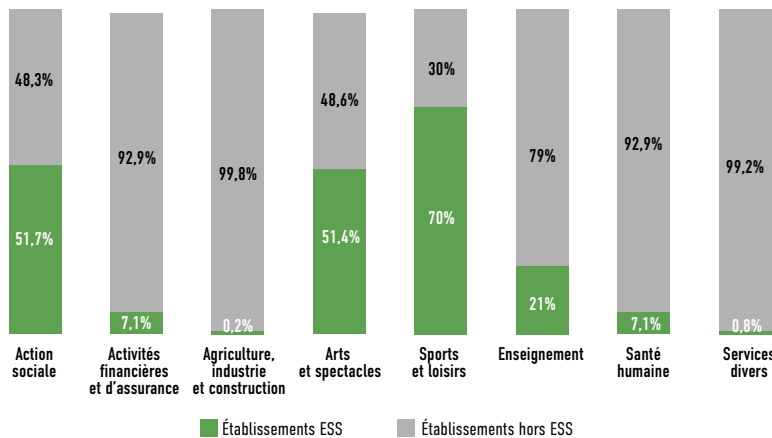
Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

concentrés notamment à l'hôpital Foch de Suresnes, à l'hôpital du perpétuel secours à Levallois Perret ou à l'hôpital américain de Paris à Neuilly-sur-Seine, qui ont un statut associatif, ou à la fondation santé service à Puteaux et à l'institut Curie à Saint Cloud, qui sont des fondations. Cette proportion est exceptionnelle, la moyenne métropolitaine s'établissant à 12%.

La très forte concentration de l'économie classique à Paris Ouest La Défense conduit à une part d'emplois

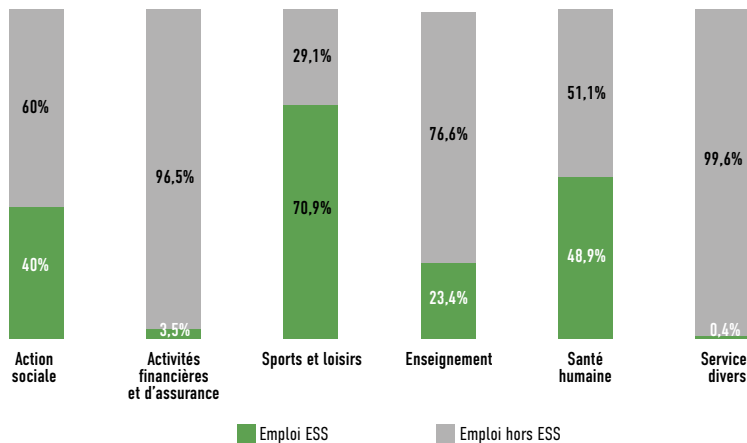
ESS dans certains secteurs d'activité plus faible que la moyenne. C'est notamment le cas pour les activités financières et d'assurance (seuls 3,5% des emplois de ce secteur sont des emplois ESS dans l'EPT), mais aussi pour l'action sociale (40% des emplois du secteur sont des emplois ESS dans l'EPT). En revanche, la part de l'ESS est exceptionnellement forte dans le secteur de la santé (48,9%). Elle est également plus élevée que la moyenne dans le secteur des sports et loisirs (70,9%) et de l'enseignement (23,4%).

Graphique 22 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Paris Ouest La Défense



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 23 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Paris Ouest La Défense



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

40,8
emplois
pour
1 000 habitants

18,5 emplois
par structure
en moyenne
20,2 dans le privé
hors ESS

**Salaire brut
moyen ESS :**
2 405€
3 942€ dans le privé
hors ESS



Centre ambulatoire MGEN du secteur psychiatrique adulte de Neuilly-sur-Seine

Depuis son ouverture en 1971, l'établissement de santé mentale MGEN de Rueil-Malmaison prend en charge des patients atteints de troubles psychiques du secteur psychiatrique adulte de Rueil-Malmaison. Il a, depuis le 1^{er} janvier 2018, étendu son activité au secteur psychiatrique adulte de Neuilly-sur-Seine, dans le but de rapprocher les lieux d'hospitalisation des lieux de vie des patients. En effet, en psychiatrie la proximité des soins est un facteur majeur de qualité favorisant l'accès aux soins, la prévention de la crise, la réinsertion et le rétablissement des liens avec les proches, limitant la durée des hospitalisations et le risque de chronicité institutionnelle.

Un centre ambulatoire MGEN a donc ouvert ses portes à Neuilly-sur-Seine. D'une capacité de 18 places, il propose des soins de réhabilitation et de remédiation cognitive à côté d'une prise en charge pharmacologique et psychothérapeutique individuelle ou groupale. Le dispositif organise des soins gradués depuis la consultation jusqu'à la prise en charge à la journée.

Le centre ambulatoire de santé mentale MGEN est organisé autour de deux pôles :

- Un centre de consultations diagnostiques et thérapeutiques
- Un centre de prises en charge renforcées en hospitalisation de jour ou à temps partiel avec des activités de groupe thérapeutiques.
- L'équipe soignante du centre ambulatoire met en place un parcours de soins personnalisés. Des réunions dédiées sont également programmées pour les aidants.

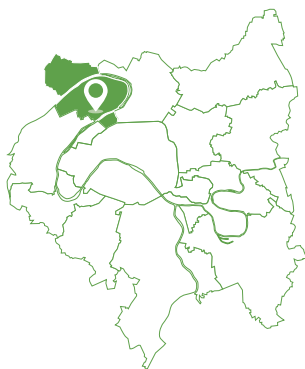
Avec plus de 4 millions de personnes protégées, près de 10 000 salariés dont plus de la moitié dans ses établissements de soins et médico-sociaux, et un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros, le groupe MGEN est acteur majeur de la protection sociale et de la santé.

Gestionnaire historique du régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire, MGEN les accompagne également pour leur complémentaire santé et la prévoyance. Le groupe MGEN a lancé en 2019 une offre spécifique pour les agents et contractuels de la Fonction publique hospitalière. MGEN propose également une complémentaire santé individuelle ouverte à tous les publics, ainsi que des contrats collectifs santé et prévoyance pour les entreprises et les associations.

Attaché à favoriser l'accès de tous à des soins de qualité, le groupe MGEN met à la disposition de la population une offre de soins diversifiée et ouverte à tous : 60 établissements sanitaires et médico-sociaux, centres médicaux et dentaires gérés en propre, et 2600 services de soins et d'accompagnement mutualistes financés en France.

Le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV qu'il a contribué à créer, en 2017, avec d'autres acteurs du monde mutualiste. Via l'établissement de santé mentale de Rueil-Malmaison et de Neuilly-sur-Seine, la mutuelle est en lien avec les acteurs du territoire. A l'initiative de la mairie de Neuilly-sur-Seine, un Conseil local de santé mentale (CLSM) a été créé dès mars 2013 pour concerter et coordonner les acteurs de la santé mentale du territoire.

Pour en savoir plus : www.mgen.fr



EPT 5 Boucle Nord de Seine

L'EPT Boucle Nord de Seine est un territoire relativement dense. La part de l'ESS dans le nombre d'établissements (5,9 % du privé) et d'emplois (6,2 % du privé) y est plus faible que la moyenne de la Métropole du Grand Paris. Le nombre de structures et d'emplois ESS pour 1000 habitants y est légèrement plus faible que la moyenne.

C'est cependant le nombre d'emplois privés important qui explique ces proportions : les structures privées classiques du territoire comptent en effet 12,4 personnes salariées en moyenne, contre 9,2 à l'échelle de la Métropole du Grand Paris. Les

structures de l'ESS ont un nombre de personnes salariées moyen plus élevé, à 13,1. On constate également un écart important de salaire brut moyen entre les structures ESS et les structures privées classiques sur le territoire de l'EPT.

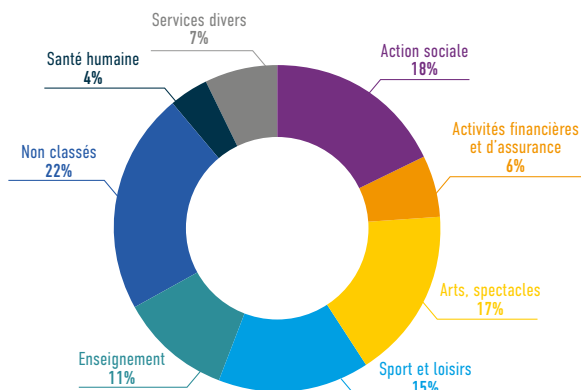
Les structures de l'ESS sont présentes de manière homogène au sein de l'EPT à Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Colombes et Clichy. Elles sont légèrement moins nombreuses à Gennevilliers, mais avec la présence notable d'une structure emblématique et de taille importante, le groupe Up, qui compte plus de 600 salariés dans la ville.

749
établissements ESS
6,3% du total
et **6,4%** du privé

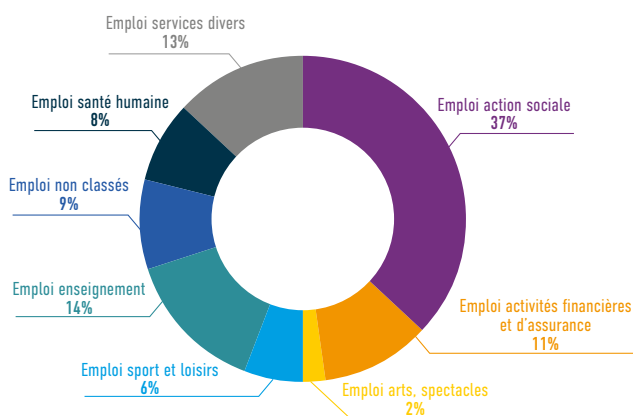
9 800
emplois ESS
5,1% du total
et **6,2%** du privé

1,7
structures ESS
pour
1 000 habitants

Graphique 24 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Boucle Nord de Seine



Graphique 25 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Boucle Nord de Seine



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

22,3
emplois
pour
1 000 habitants

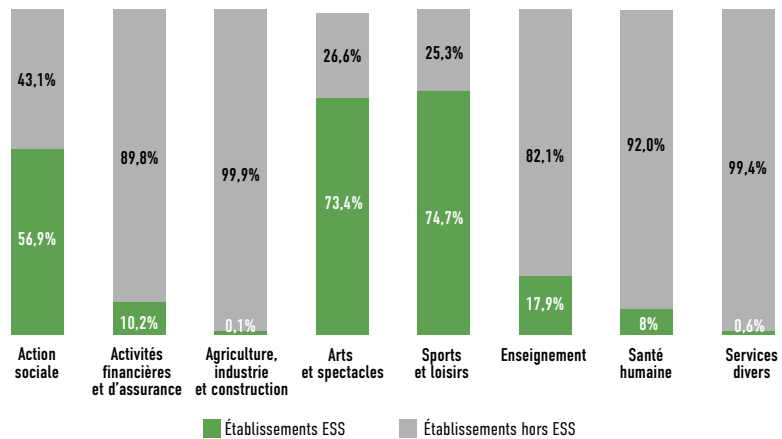
13,1 emplois
par structure
en moyenne
12,4 dans le privé
hors ESS

**Salaire brut
moyen ESS :**
2 327€
3 694€ dans le privé
hors ESS

La part de l'ESS est forte dans certains secteurs d'activité. On observe ainsi que l'ESS représente 36,3% des emplois des arts et spectacles (contre 15,9% en moyenne à l'échelle de la région¹²) et 12,5% des emplois des activités financières et d'assurance (contre 10,8% à l'échelle de la Métropole du

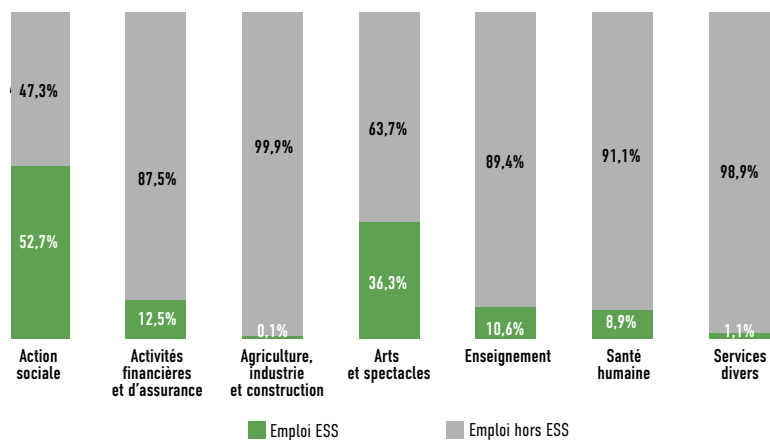
Grand Paris). En revanche, la proportion d'emplois ESS est plus faible dans les secteurs de l'enseignement (10,6% contre 17,1% à l'échelle de la Métropole du Grand Paris) et de la santé (8,9% contre 17,4% à l'échelle de la Métropole du Grand Paris).

Graphique 26 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Boucle Nord de Seine



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 27 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Boucle Nord de Seine



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

12 Le chiffre n'est pas disponible à l'échelle de la Métropole du Grand Paris en raison du secret statistique



Amoès

Amoès est un bureau d'étude spécialisé dans la conception environnementale et l'énergétique des bâtiments. Basé à Asnières, il a également des agences à Bordeaux et à Lyon. Il accompagne les acteurs publics et privés dans des missions de maîtrise d'œuvre, expertise, assistance aux maîtres d'ouvrage, ou recherche appliquée. Son expertise en conception de bâtiments à Energie Positive et à très basse consommation d'énergie, avec les labels Passivhaus, Effinergie ou encore Énergie-Carbone, pour lesquels il est également référent et formateur, s'applique aussi bien en construction neuve qu'en rénovation.

Ses compétences en matière d'impact carbone et d'analyse de cycle de vie du bâtiment lui permettent de mener à bien les certifications HQE, BREEAM, et les labels BBCA, bâtiment biosourcé, E+C-. A la fois formatrice et fortement impliquée dans la démarche permanente de recherche et développement, la coopérative a à cœur de proposer à ses clients les dernières innovations en matière d'environnement et de développement durable.

A l'origine, l'entreprise a été créée sous la forme d'une entreprise classique par des ingénieurs de l'école Centrale à la fin de leurs études. Le projet a ensuite évolué, et une autre entreprise, Exoes, a été

créée pour poursuivre des activités de production industrielle, tandis qu'Amoès s'est centrée sur les activités d'études et de conseil. Rapidement, l'entreprise a décidé de se transformer en SCOP pour adopter un fonctionnement plus intégré, plus ouvert, davantage en phase avec ses valeurs.

Plusieurs années plus tard, la coopérative tire un bilan positif de cette évolution, qui a permis de mieux partager la prise de décision au sein de la structure, de mieux impliquer les personnes salariées, tout en répartissant de manière plus juste et plus égalitaire le résultat financier. L'entreprise a également gagné en robustesse, notamment grâce aux réserves accumulées.

La gouvernance de la coopérative est organisée sous forme de cercles. Le cercle des associés, qui compte aujourd'hui 11 personnes dont un gérant, élabore le projet coopératif et la « raison d'être » de l'entreprise, et se réunit au moins une fois par an. 4 cercles opérationnels complètent le fonctionnement de la structure (commercial, production, technique et support). Des représentants de chaque cercle participent à des réunions mensuelles (opérationnelles) et bi-annuelles (stratégiques) pour traiter les sujets qui sont à la jonction de plusieurs thématiques.

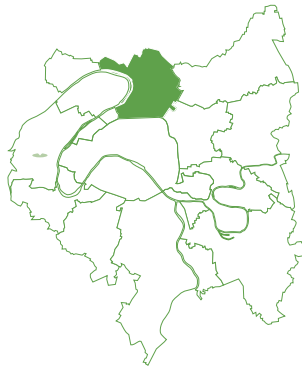
Pour en savoir plus : www.amoes.com



782
établissements ESS
5,6% du total
et **5,7%** du privé

8 600
emplois ESS
4,3% du total et
5,7% du privé

1,8
structures ESS
pour
1 000 habitants



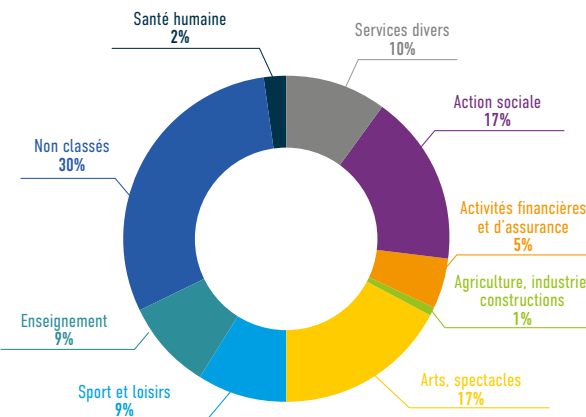
EPT 6 Plaine Commune

Plaine Commune est l'un des territoires de la Métropole du Grand Paris qui compte le plus d'emplois comparé au nombre de résidents. La densité très forte de son tissu économique explique la faible proportion d'établissements et d'emplois ESS (5,7% du privé). L'absence de gros établissements comme dans les EPT de l'Ouest de la Métropole du Grand Paris conduit à un nombre moyen de personnes salariées par structure plus faible que la moyenne de la Métropole du Grand Paris, avec 11 personnes salariées en moyenne. La répartition des établissements par famille de l'ESS est similaire à l'ensemble de la Métropole du Grand Paris, avec une part légèrement plus importante

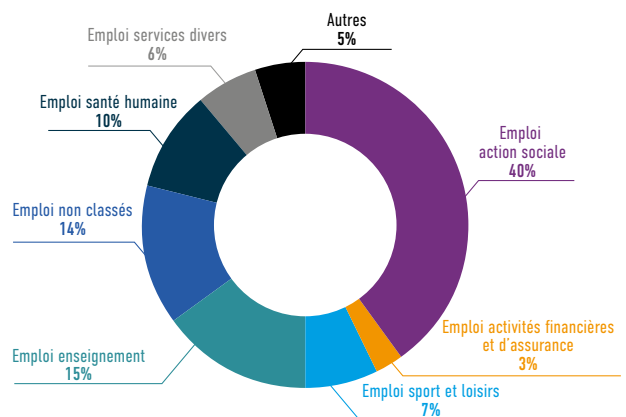
d'associations. Il est cependant à noter que les fondations présentes sur le territoire de l'EPT comptent un nombre d'emplois conséquent : avec plus de 450 emplois, elles comptent plus de salariés que les coopératives et les mutuelles du territoire réunies. A noter également, les structures ESS du territoire se trouvent pour beaucoup dans des quartiers politique de la ville, ce qui peut être un facteur explicatif de la forte proportion d'associations.

Les proportions d'établissements par secteur d'activité au sein de l'ESS présentent peu de particularités, en dehors d'une légère sur-représentation de l'action sociale et des non classés.

Graphique 28 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Plaine Commune



Graphique 29 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Plaine Commune



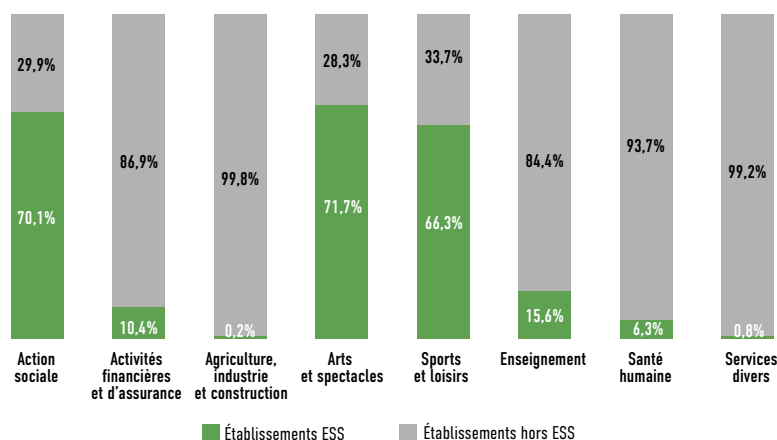
Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

En termes d'emplois en revanche, l'EPT se distingue par une proportion importante au sein de l'ESS d'emplois de l'action sociale, des sports et loisirs, et des non classés. Notamment dans le secteur des sports et loisirs, les établissements ESS de l'EPT ont donc la particularité de comporter davantage de salariés que dans le reste de la métropole.

L'ESS est particulièrement présente dans le secteur de l'action sociale dans l'EPT. 70,1% des établissements et 67,3% des emplois de ce secteur relèvent de structures de l'ESS. C'est significativement plus que la moyenne métropolitaine (57,1% et 56,1%),

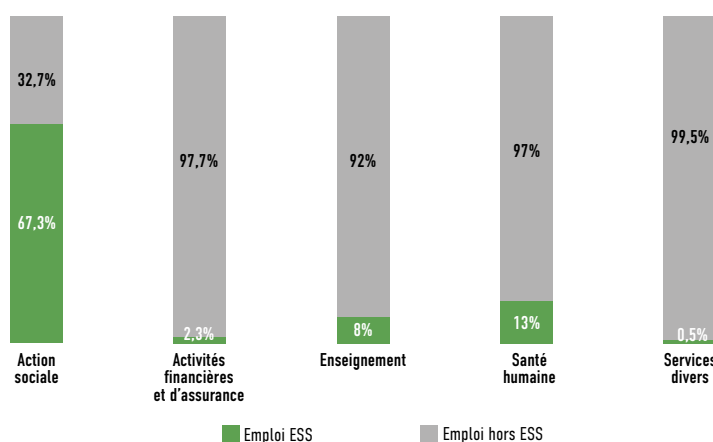
régionale (57,5% et 59,1%) et nationale (59,8% et 60,4%). En revanche, la part de l'ESS dans les emplois du secteur des activités financières et d'assurances est particulièrement faible (2,3%, contre 10,8% à l'échelle de la Métropole du Grand Paris). Les secteurs de l'enseignement et de la santé comportent des parts d'emploi ESS relativement faibles, mais cela s'explique probablement par un nombre important d'emplois publics dans ces secteurs d'activité. Il est à noter que les proportions d'emploi ESS ne sont pas connues dans les secteurs des arts et spectacles et des sports et loisirs en raison du secret statistique.

Graphique 30 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Plaine Commune



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 31 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Plaine Commune



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

20
emplois
pour
1 000 habitants

11 emplois
par structure
en moyenne
11,1 dans le privé
hors ESS

**Salaire brut
moyen ESS :**
2 123€
3 592€ dans le privé
hors ESS



Halage-Lil'o

L'association Halage répond depuis 1995 à une double préoccupation : l'amélioration du cadre environnemental des habitants et l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés, exclues du marché du travail. Structure d'Insertion par l'Activité Économique (IAE), d'intérêt général, Halage développe 3 axes opérationnels : les chantiers d'insertion, la formation aux métiers verts et l'éducation populaire à la Nature en ville.

L'association opère 10 chantiers d'insertion sur quatre départements (75, 92, 93, 95), proposant un parcours individualisé à plus de 120 salariés par an (taux 2018 de sorties en emploi / formation : 63%). Elle porte un centre de formation agréé pour le Certificat d'aptitude professionnelle agricole Jardinier Paysagiste, et pour les Titres Professionnels Ouvrier du Paysage et Ouvrier Horticole. Elle anime un jardin solidaire (quartier de la Goutte d'Or, Paris), remobilisant avec le jardinage près de 80 personnes par an (Personnes sans emploi, habitants du quartier, patients de l'hôpital Maison Blanche, périscolaires, etc.) et propose des sessions de sensibilisation à l'apiculture, au paysagisme, notamment en milieu carcéral, et au compostage.

Deux nouvelles filières intéressent Halage comme support de développement de son offre de parcours d'insertion : la production de fleurs coupées (Fleurs d'Halage) et la production de substrats fertiles (Les Faiseurs de terre). L'ambition principale de Fleurs d'Halage est de développer la production de fleurs en pleine terre et d'appuyer la structuration d'une filière nationale de la fleur coupée en circuit court. La raison d'être des Faiseurs de terre est de mobiliser les savoirs agricoles de personnes en parcours pour fabrication des technosols à partir de matériaux disponibles en ville, en économie circulaire.

Par ailleurs, dans une démarche coopérative, Halage a initié le projet collectif du PHARES (Pôle d'Hospitalité des Activités à Rayonnement Écologiques et Solidaires ; www.lephares.coop), dans un bâtiment dont l'association est propriétaire, sur L'Île-Saint-Denis (93), mettant à disposition des espaces locatifs pour des structures de l'ESS.

Enfin, Halage a cofondé la SAS Les Alchimistes (www.alchimistes.co) pour mettre au point une solution de traitement des déchets organiques en ville, en circuit-court, créatrice d'emplois déspecialisés.

Lil'Ô, un démonstrateur de la reconquête de la biodiversité et de l'horticulture urbaine

Le projet Lil'Ô de réhabilitation d'une ancienne friche industrielle de 3,6 ha est aujourd'hui l'unité de lieu et de temps de toute l'expertise de l'association.

L'ambition environnementale du projet est de restaurer la fertilité des sols sans apport massif de terre végétale et en limitant intrants et excavations de sols. Il soutient une approche innovante (innovation sociale, innovation par la radicalité des actions, innovation technologique, innovation incrémentale) puisqu'il entend développer de nouvelles solutions temporaires de restauration écologique, d'économie circulaire et d'horticulture urbaine et permettre leur articulation « naturelle » avec des actions locales de médiation et d'éducation populaire. Il rassemble dans un même élan : insertion sociale et professionnelle, environnement et biodiversité, éducation populaire et recherche scientifique.

Lil'Ô s'appuie sur un collectif de compétences regroupées autour d'Halage pour une réalisation collaborative, il comprend notamment :

Le laboratoire scientifique sur la régénération des sols porté par Halage avec le collectif Anima (écologue des sols et paysagiste) et le Département avec une zone de recherche scientifique sur les technosols (avec l'IEES Paris) et une zone de production de substrats fertiles employés localement ;

La plateforme de compostage de 2 tonnes / jour de déchets alimentaires (les Alchimistes, SAS financée par l'Ademe) et une expérimentation du traitement par compostage des couches jetables (projet de R&D porté par Halage et financé par l'Ademe) ;

- La ferme florale et ses zones productives sur 5400 m² de fleurs à destination des fleuristes, hôtels étoilés, musées nationaux, circuits de vente locale (Halage), avec une expérimentation d'un an sur 400 m² pour faire la preuve du concept ;
- La plantation de bosquets d'essences forestières locales afin de préfigurer la végétalisation du futur parc départemental (Halage avec Anima) ;
- La pépinière-relais aquatique dans des bassins pour préserver et développer une entité de

production par multiplication in situ de la flore locale des berges de Seine (Halage avec Anima) ;

- Un plateau technique de formation professionnelle : CAPA Jardinier Paysagiste, TP Ouvrier du paysage, Spécialisations Gestion de ripisylve, Horticulture urbaine (Halage) ;
- Des équipements publics issus du réemploi de matériaux du bâtiment ;
- L'accueil du public : sensibilisation et animations (Halage) ;
- La mesure des impacts économiques et sociaux (le PHARES) ;
- D'autres acteurs ont rejoint le projet : Métropop' (concertation citoyenne), Terragram (médiation scientifique, communication spécialisée), Alexandre Lenot (résidence littéraire), etc. ;
- L'AMO Architecture (Julien Beller) / l'AMO Paysagisme (Panorama Paysage) ;
- Et « 1001 initiatives citoyennes » nées de 6 mois de concertation d'habitants du territoire...

Pour en savoir plus : www.halage.fr



465
établissements ESS
5,1% du total
et **5,3%** du privé

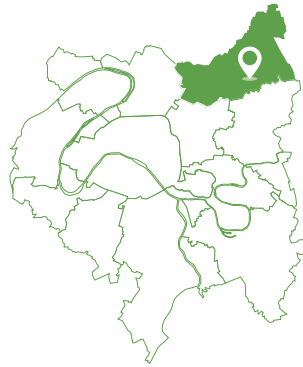
5 833
emplois ESS
4,3% du total et
5,1% du privé

1,3
structures ESS
pour
1 000 habitants

16,2
emplois
pour
1 000 habitants

12,5 emplois
par structure
en moyenne
13,2 dans le privé
hors ESS

**Salaire brut
moyen ESS :**
1 939€
3 505€ dans le privé
hors ESS



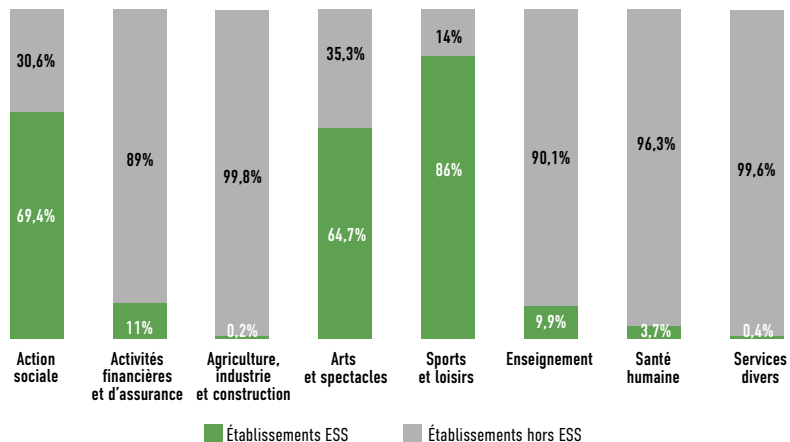
EPT 7 Paris Terres d'envol

L'EPT Paris Terres d'envol présente la particularité d'appartenir à un bassin d'emploi comprenant l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, dense et industrialisé. En comparaison de la Communauté d'Agglomération voisine, Roissy Pays de France, l'EPT 7 est un territoire plus résidentiel : il comporte plus d'emplois que de résidents en emploi. Le nombre de structures et d'emplois privés hors ESS pour 1000 habitants y est légèrement plus faible que la moyenne de la Métropole du Grand Paris hors Paris. La proportion de structures ESS est particulièrement faible dans l'EPT 7. Avec 5,1% du total des établissements, 5,3% des établissements privés, il s'agit de la proportion la plus faible de l'ensemble des EPT de la Métropole du

Grand Paris. Concernant la proportion d'emplois ESS, l'EPT 7 est à un niveau comparable à Grand Paris Seine Ouest et Plaine Commune, mais sur un territoire moins dense.

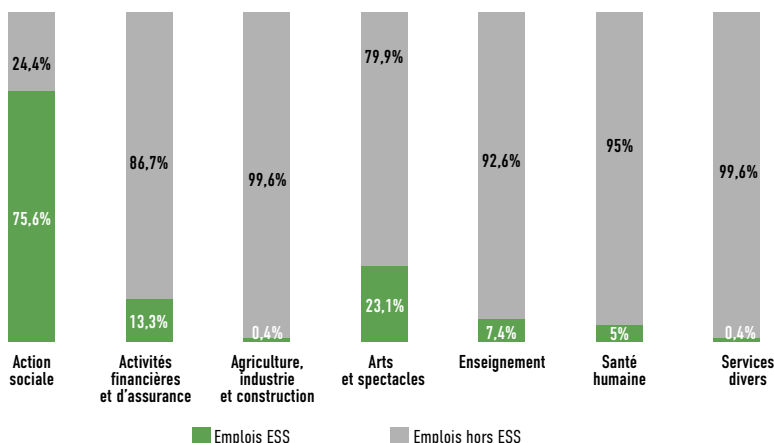
La proportion d'établissements et d'emplois ESS est pourtant plutôt au-dessus de la moyenne dans les secteurs où elle est traditionnellement la plus présente. C'est le cas notamment de l'action sociale, puisque l'ESS y représente 69,4% des établissements et 75,6% des emplois. C'est la proportion d'emplois ESS dans l'action sociale la plus forte de tous les EPT. De même, 86% des établissements des sports et loisirs sont des établissements ESS, là encore la proportion la plus forte de toute la Métropole du Grand Paris.

Graphique 32 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Paris Terres d'Envol



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 33 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Paris Terres d'Envol

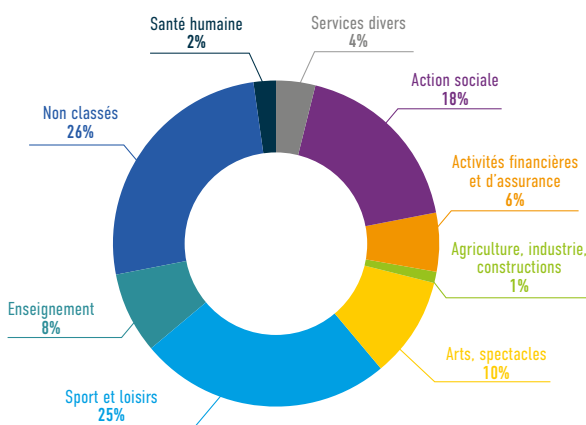


Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

En revanche, l'ESS de Terres d'Envol est moins présente dans le secteur de l'enseignement (9,9 % des établissements et 7,4 % des emplois) et celui de la santé (3,7 % des établissements et 5 % des emplois). Dans les deux cas, ces chiffres sont sensiblement inférieurs à la moyenne métropolitaine.

L'EPT présente une proportion au sein de l'ESS d'établissements du secteur des sports et loisirs particulièrement importante (25 %), et une proportion très faible d'établissements des arts et spectacles et des services divers. La moitié des emplois ESS de l'EPT sont des emplois de l'action sociale.

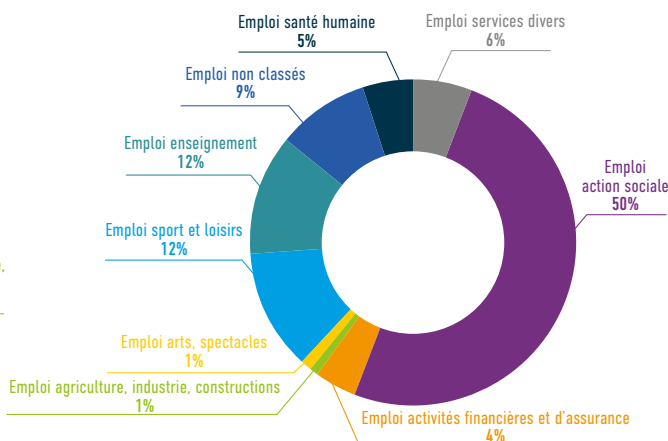
Graphique 34 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Paris Terre d'Envol



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

L'EPT compte une majorité de petites ou moyennes structures. Le nombre moyen de personnes salariées par établissement, 12,5, est tiré à la hausse par les établissements de l'action

Graphique 35 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Paris Terre d'Envol



sociale, de taille plus importante. Cela masque un nombre conséquent de très petits établissements, notamment dans le secteur des sports et loisirs.



Kygel Théâtre

Le Kygel Théâtre est un collectif d'artistes qui développent ensemble un travail artistique original mêlant les différents arts de la scène : le théâtre, la danse, la musique, le travail de l'image ; vidéo, photo et le graphisme. Ils provoquent des rencontres entre artistes, habitants, jeunes, enseignants, acteurs sociaux, élus, qui donnent naissance à des laboratoires d'idées cherchant sinon à donner des réponses, au moins à poser des questions à propos des coupures culturelles profondes constatées aujourd'hui dans nos banlieues.

Ils puisent leur inspiration dans le principe même de ces croisements et de leur diversité d'où ils extraient des ressources de toutes natures : lieux, anecdotes, mythes, mémoires... Les résultats ont souvent des caractéristiques communes : une théâtralité de l'image et du mouvement, une dimension cinématographique, un sens de la narration répondant aux préoccupations sociales de notre société.

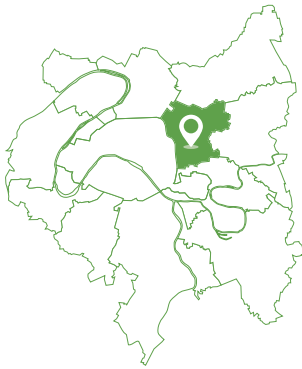
Aujourd'hui et comme à ses débuts, le projet artistique du KYGEL Théâtre s'articule autour de 4 grands axes :

- La création théâtrale partagée avec les habitants, occasion d'inventer des formes théâtrales contemporaines qui interrogent le social, l'urbain, l'économique.
- La vidéo participative qui donne la parole aux habitants et aux acteurs locaux sur les questions de mémoires, d'identité et d'avenir de la banlieue.
- Les ateliers de théâtre – création qui forment, sensibilisent au spectacle vivant et favorisent l'insertion sociale et professionnelle des habitants, et notamment les jeunes, afin qu'ils deviennent eux-mêmes des « producteurs » de cultures.

Depuis 1988, KYGEL Théâtre développe des ateliers en partenariat avec des centres culturels, des centres sociaux, avec le monde de l'enseignement (primaires, collèges, lycées et universités) et avec des comités d'entreprises et ce dans plusieurs villes d'Île-de-France, ainsi qu'à l'étranger.

- Le renouvellement des modes de diffusion artistiques traditionnels (festivals, parcours sonores et urbains, projections de documentaires, débats, etc.) qui permet de prendre le recul nécessaire face aux problématiques sociétales abordées.

Pour mener à bien les diverses actions, le Kygel Théâtre a créé des liens forts avec les acteurs du territoire. Un comité de pilotage réunissant les structures locales municipales et associatives des deux villes d'Aulnay-sous-Bois et Sevran a été mis en place. Partage d'expériences, transfert de compétences, ajustement des actions en fonctions de problématiques rencontrées, c'est pour tous le souci de mener des projets au plus proche des besoins des habitants, en prise avec les réalités du terrain.



EPT 8 Est Ensemble

L'EPT Est ensemble présente la proportion de structures et d'emplois ESS la plus importante de la Métropole du Grand Paris. Avec 1274 établissements, l'ESS y représente 9,3% des établissements. La proportion des emplois ESS dans le total des emplois est plus faible, à 7,8%, mais elle est de 12,5% si l'on exclut le public. L'EPT est en effet le siège de plusieurs administrations (préfecture de Bobigny notamment) et de nombreux services publics. Le secteur d'activité le plus représenté parmi les établissements ESS est celui des arts et spectacles. Avec 30% des

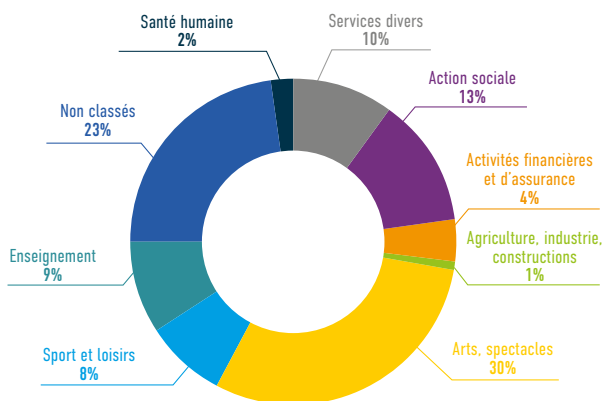
établissements ESS, soit près de deux fois la moyenne régionale, ce secteur est significativement sur-représenté dans l'EPT. En termes d'emploi, l'agriculture et la construction et les arts et spectacles se partagent environ 8% des emplois (le chiffre exact étant couvert par le secret statistique). Cela met en valeur une réelle vitalité artistique du spectacle vivant dans l'EPT, avec la présence de nombreuses petites compagnies, dont les emplois sont souvent mal comptabilisés en raison du régime de l'intermittence. A l'inverse, les secteurs des sports et loisirs et de l'action sociale ont une

1 274
établissements ESS
9,3% du total
et **9,6%** du privé

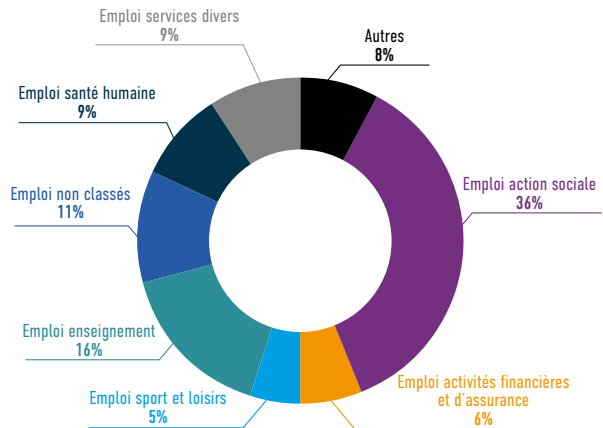
12 850
emplois ESS
7,8% du total et
12,5% du privé

3,1
structures ESS
pour
1 000 habitants

Graphique 36 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Est Ensemble



Graphique 37 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Est Ensemble



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

31,1
emplois
pour
1 000 habitants

10,1 emplois
par structure
en moyenne
7,5 dans le privé
hors ESS

Salaire brut
moyen ESS :
2 429€
2 905€ dans le privé
hors ESS

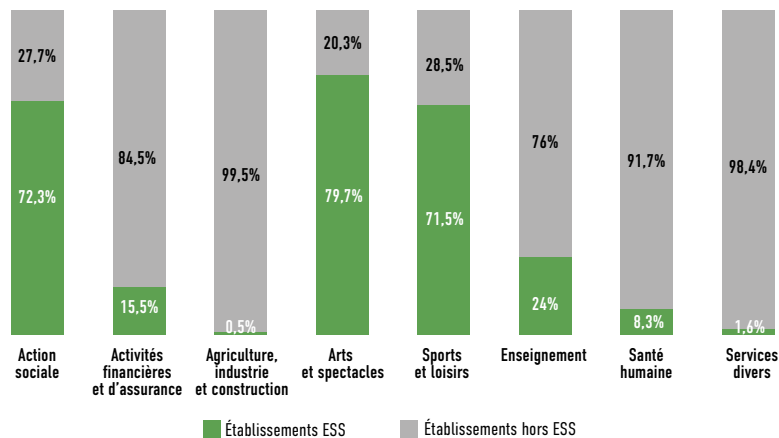
proportion d'établissements moins importante que la moyenne, mais une part d'emplois importante. Dans le cas des sports et loisirs, cela souligne la présence d'établissements comptant davantage de personnes salariées que la moyenne.

L'EPT comporte des proportions d'établissements ESS très fortes dans la plupart des secteurs d'activité. C'est notamment le cas pour l'action sociale et les activités financières et d'assurance, dans lesquelles l'ESS représente respectivement 72,3 % et 15,5 % des emplois, soit les proportions

les plus fortes de la Métropole du Grand Paris. Les proportions d'établissements sont également fortes dans les arts et spectacles (79,7 %), l'enseignement (24 %) et les services divers (1,6 %). Pour le reste des secteurs d'activité, l'EPT se situe légèrement au-dessus de la moyenne métropolitaine.

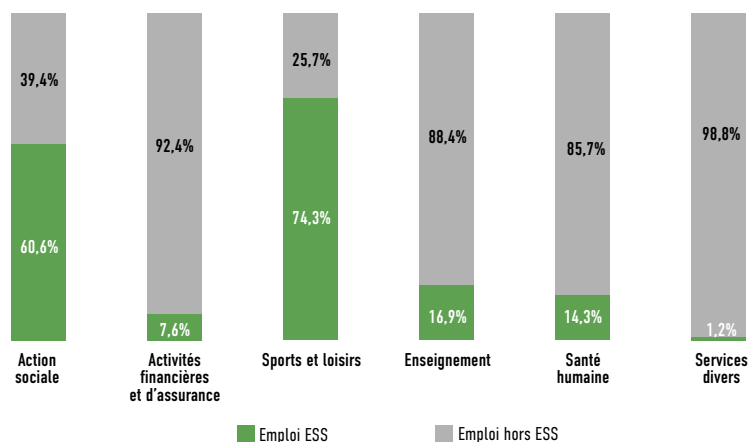
La proportion d'emplois ESS la santé est en dessous de la moyenne de la Métropole du Grand Paris, mais en présence de nombreux emplois publics. La proportion d'emplois ESS dans les arts et spectacles n'est pas connue en raison du secret statistique.

Graphique 38 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Est Ensemble



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 39 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Est Ensemble



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015



PTCE Construire Solidaire

Construire Solidaire est le fruit d'une longue histoire de partenariats entre ses membres fondateurs. APIJBAT, Habitats Solidaire, La Factory & Co, BCube, Camille Muret se sont longtemps associés au gré des chantiers de construction à vocation écologique, participative ou d'insertion sociale.

En 2015, suite à la liquidation judiciaire d'un partenaire associatif, Habitats Solidaires et BCube décident la poursuite d'un chantier de construction pour gens du voyage et la reprise de l'outil de production, une menuiserie installée au sein de l'ancienne usine EIF située dans les Hauts de Montreuil au sein du site des Murs à Pêches. Le lieu est envisagé comme une opportunité de créer un véritable pôle de compétences complémentaires. Construire Solidaire est alors fondée sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) par une quinzaine de sociétaires, coopérative d'habitat, menuisiers, entreprise d'insertion, entreprise générale du bâtiment. Un bail d'occupation précaire est signé avec l'EPFIF, propriétaire des bâtiments.

Début 2016, forte de son projet coopératif, Construire Solidaire est désignée lauréate du second appel à projets national des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Construire Solidaire réunit des acteurs engagés du secteur de l'habitat et de la construction durable. Les projets se structurent autour de trois axes prioritaires :

- Bâtir sain, écologique et économe : Chantiers d'écoconstruction en bois, terre et paille à forte intensité en emploi, aménagements intérieurs à base de matériaux de réemploi, sensibilisation et formation à l'utilisation de matériaux biosourcés.
- Insérer par le logement : Parcours d'insertion sociale et professionnelle pour des personnes marginalisées incluant l'autoconstruction de logements temporaires.
- Rendre acteur de son habitat : Montage d'opérations d'habitat participatif pour tous

et accompagnement des groupes d'habitants, aménagement et animation de friches urbaines, chantiers d'autoconstruction et d'auto-réhabilitation accompagnées.

Construire Solidaire est installé dans les anciens bâtiments industriels de l'usine EIF. Ceux-ci comportent un atelier de menuiserie mutualisé, des bureaux, des ateliers, une salle de réunion collective, des espaces de stockage... Cette friche est située à l'entrée du quartier des Murs à Pêches, un site emblématique de l'histoire horticole de Montreuil.

Colocataires du site ou acteurs du projet, les Constructeurs Solidaires sont tous sociétaires de la SCIC. Ils en ont fondé le projet collectif ou l'ont rejoint. Ils l'animent et le font vivre au quotidien. Les associés de Construire Solidaire sont des personnes physiques ou morales aux objets et formes juridiques multiples : Sarl, auto-entrepreneurs, SCOP, SCIC, associations, SAS, acteurs de l'économie sociale et solidaire ou entreprises traditionnelles.

Aujourd'hui, Construire Solidaire compte 41 sociétaires dont 15 louent des espaces sur le site. Parmi eux,

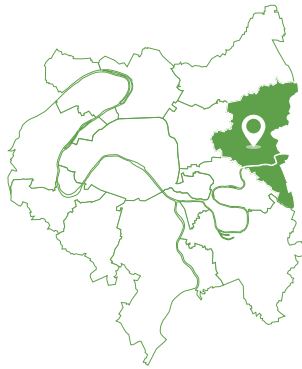
- Habitats Solidaires,
- BCube,
- Apij-Bat,
- La Factory & Co,
- Atelier RARE,
- Le Collectif d'Animation de l'Habitat Participatif en Ile-de-France (CAHP-IDF),
- Géosoltec,
- Cedro-Renov,
- La Manufacture Innove,
- Alter-Bâtir,
- Plusieurs architectes,
- Des artisans ...

Pour en savoir plus : www.construire-solidaire.fr

565
établissements ESS
5,8 % du total
et **7 %** du privé

6700
emplois ESS
6 % du total et
10,3 % du privé

1,4
structures ESS
pour
1000 habitants



EPT 9 Grand Paris Grand Est

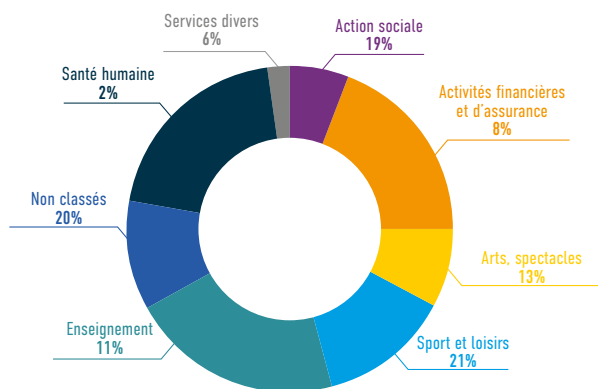
Le territoire de Grand Paris Grand Est est un territoire plutôt résidentiel, moins dense en termes d'activité privée que le reste de la Métropole du Grand Paris. Il s'agit également d'un territoire comptant un nombre important d'emplois publics. Dans ce contexte, les structures de l'ESS représentent 7 % des établissements privés et 10,3% des emplois privés, mais seulement 6% du total des emplois.

Les établissements ESS y sont significativement plus gros que les établissements privés classiques. Le nombre moyen de salariés ESS par établissement s'y établit à 11,9, contre seulement 6,7 dans le privé hors ESS. Cela s'explique par les secteurs

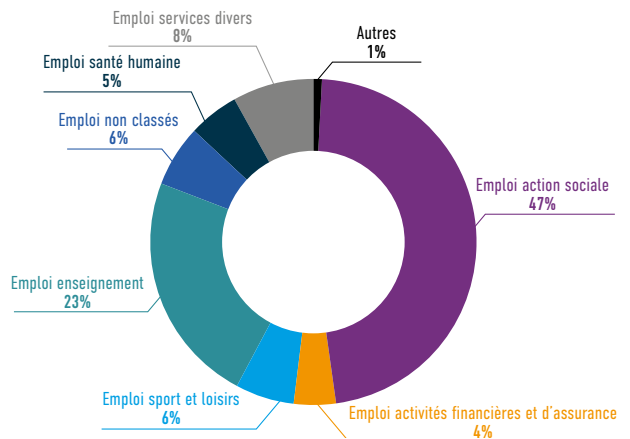
d'activité occupés par les structures de l'ESS dans l'EPT.

En effet, l'EPT présente une proportion d'emplois de l'action sociale et de l'enseignement importante au sein de l'ESS (près d'un emploi sur deux pour l'action sociale, près d'un emploi sur quatre pour l'enseignement). A l'inverse, la proportion d'établissements et d'emplois non classés est plutôt faible. En cela l'EPT présente une répartition des secteurs d'activité au sein de l'ESS plus proche des zones rurales de grande couronne que des zones denses de l'ouest et du nord de la Métropole du Grand Paris, et qui comporte une présence plus forte de secteurs qui comptent des structures de plus grande taille.

Graphique 40 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Est



Graphique 41 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Est



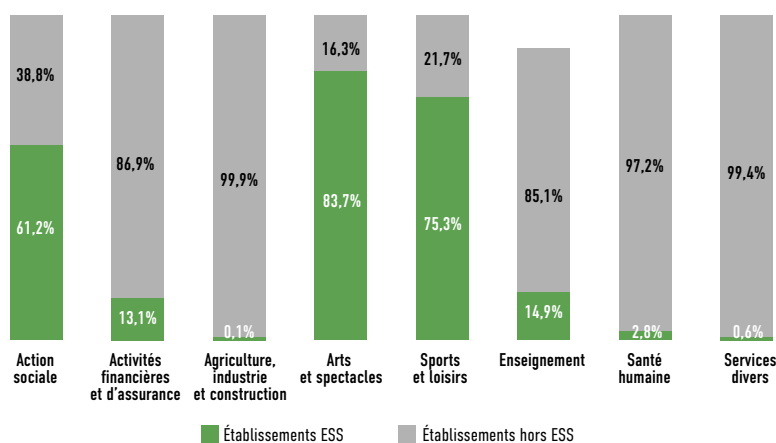
Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Grand Paris Grand Est comporte des proportions d'établissements ESS supérieures à la moyenne dans les secteurs des activités financières et d'assurance (13,1 %) et des arts et spectacles (83,7 %). Pour ce dernier secteur, il s'agit même de la proportion la plus forte de la Métropole du Grand Paris. On peut également observer une forte proportion d'emplois ESS des sports et loisirs (68,7 %). En revanche, les secteurs de l'enseignement et de la santé

ont des proportions d'établissements et d'emplois ESS moins fortes, rejoignant les caractéristiques des EPT de l'Est, qui comptent de nombreux emplois publics dans ces secteurs.

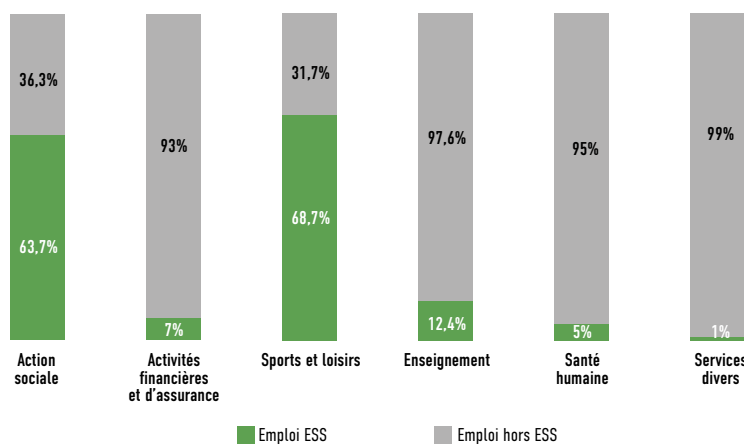
Enfin, le salaire brut moyen moins élevé dans l'ESS comme dans le privé classique marque une fois de plus la proximité de l'EPT avec des caractéristiques de grande couronne.

Graphique 42 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Est



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 43 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Est



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

17,1
emplois
pour
1 000 habitants

11,9 emplois
par structure
en moyenne
6,7 dans le privé
hors ESS

**Salaire brut
moyen ESS :**
2 116€
2621€ dans le privé
hors ESS



PromoVoile 93

Basée à Noisy-le-Grand, PromoVoile 93 regroupe toutes les associations et clubs de voile du 93 afin d'assurer le développement et la promotion de la voile, des activités nautiques et sportives sur le département du 93 pour tous et plus particulièrement pour les publics défavorisés. Elle développe les actions en faveur de l'éducation et de la jeunesse, fait découvrir le milieu marin, développe les actions en faveur du sport santé, du handicap physique et de la santé mentale, fait progresser la navigation de plaisance, renforce l'image positive de la voile dans le 93 comme un moyen de développement personnel avec des activités nautiques de qualité.

PromoVoile 93 est une association Loi 1901, dirigée par un conseil d'administration et 2 salariés, une directrice et un assistant. Créée en 1985, elle est en cours de fusion avec le comité départemental de voile de Seine-Saint-Denis. Cette fusion vient harmoniser la fédération des clubs de voile avec les autres départements, et elle permet à l'association, qui assume depuis sa création les fonctions de comité départemental, d'en avoir également le titre.

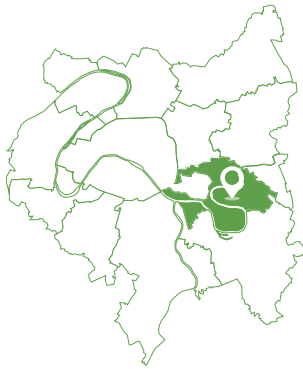
En 2019, l'association a organisé 5 manifestations nautiques : Vent en Poupe pour le développement Durable, 1 Trophée des bahuts, 2 Armadas des bahuts, manifestations à destination des collégiens de Seine-Saint-Denis (360 collégiens) et la Coupe Camille à destination des clubs de voile du département (100 personnes). Elle développe également des actions en faveur du sport santé en partenariat avec les hôpitaux de Bobigny et de Bondy, en direction d'un public sénior éloigné de la pratique sportive, mais aussi en faveur de la santé mentale avec l'Association Sportive de Ville Evrard - Neuilly sur Marne (Régate Voile en Tête). Les séjours voile organisés par l'association permettent de développer la pratique et la

connaissance des Activités Physiques de Pleine Nature (APPN). Ce type d'activités renforce l'éco-citoyenneté en favorisant la découverte d'un environnement différent, et diffuse des valeurs telles que la solidarité, la responsabilisation, le respect et surtout la valorisation et le surpassement de soi à travers la réussite, indispensable contre l'échec scolaire. Elles permettent de renforcer les habilités sécuritaires chez les jeunes et notamment chez les participantes féminines en les faisant évoluer dans un milieu à risque qui les responsabilise à travers les obligations inhérentes à la pratique de la voile.

PromoVoile 93 accueille des classes spécialisées (classe de 3ème DP, classe « relais », SEGPA, CLIS, ainsi que des enfants NSA – non scolarisés antérieurement, ou UPE2A Unités Pédagogique pour élèves allophones arrivants ...). Plusieurs foyers départementaux d'Aide Sociale à l'Enfance participent à ses projets (La Farandole Saint Denis, depuis plus de 10 ans et Borniche, Mary sur Marne, pour la 3ème année consécutive). L'ITEP - Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique Angela Davis de Saint-Denis participe également aux activités.

PromoVoile 93 est soutenue financièrement par le département de la Seine-Saint-Denis. L'association s'est rapprochée du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France (CROSIF) dans la perspective d'intégrer le réseau une fois la fusion avec le comité départemental de voile achevée.

Pour en savoir plus : www.promovoile93.com



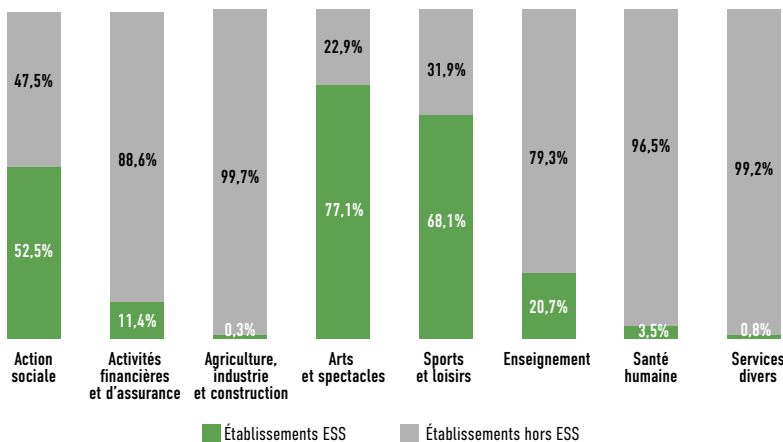
EPT 10 Paris Est Marne et Bois

L'EPT Paris Est Marne et Bois, comme ses voisins Grand Paris Grand Est et Grand Paris Sud Est Avenir, est un territoire plutôt résidentiel où le nombre d'habitants est plus important que le nombre d'emplois. L'emploi privé y est relativement peu dense en comparaison avec le reste de la métropole du Grand Paris. De nombreux emplois publics sont en outre présents sur le territoire de l'EPT. Avec 7,8% des établissements privés et 10,2% de l'emploi privé, l'EPT se situe légèrement au-dessus de la moyenne de la Métropole du Grand Paris. Les établissements ESS comptent significativement plus de personnes salariées en moyenne (10,2) que les établissements privés classiques (6,7). Cette moyenne est tirée vers le haut par de gros établissements : l'hôpital

Saint Camille à Bry sur Marne compte ainsi près de 1000 salariés et salariées, et les 11 fondations présentes sur le territoire comptent à elles seules près de 600 personnes salariées.

L'EPT compte quelques secteurs d'activité où l'ESS est particulièrement présente. C'est le cas des arts et spectacles, qui comporte une proportion d'établissements ESS de 77,1% (66,1% à l'échelle de la Métropole du Grand Paris) et des sports et loisirs (68,1% des établissements et 71,5% des emplois). La santé, malgré une faible proportion d'établissements ESS (3,5%), comporte une forte proportion d'emplois ESS (19,6%), gonflée par la présence de l'hôpital Saint Camille. L'ESS est en revanche moins présente que dans le reste de la Métropole du Grand Paris dans le secteur de l'action sociale, avec 52,5%

Graphique 44 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Paris Est Marne et Bois



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

1 118
établissements ESS
7% du total
et 7,8% du privé

11 422
emplois ESS
7,7% du total et
10,2% du privé

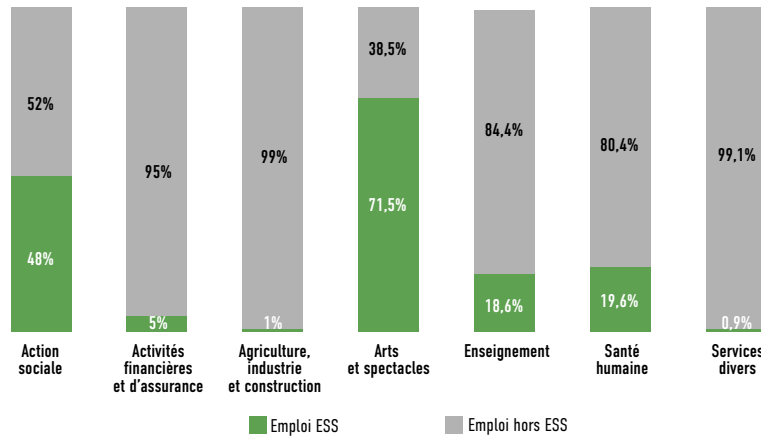
2,2
structures ESS
pour
1 000 habitants

22,5
emplois
pour
1 000 habitants

10,2 emplois
par structure
en moyenne
6,7 dans le privé
hors ESS

**Salaire brut
moyen ESS :**
2 237€
2 991€ dans le privé
hors ESS

Graphique 45 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Paris Est Marne et Bois

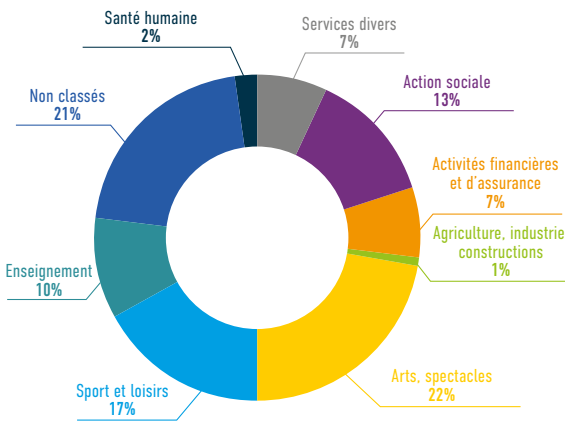


Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

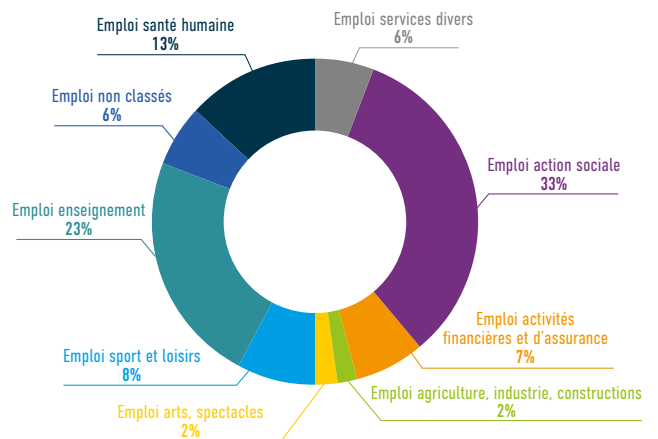
des établissements et 48% des emplois. Au sein de l'ESS, l'EPT comporte une proportion d'établissements légèrement plus importante que la moyenne dans les secteurs des arts et spectacles et des sports et loisirs. En termes d'emploi, l'ESS se concentre dans l'action sociale

(un emploi ESS sur 3), l'enseignement (1 emploi ESS sur 4) et la santé humaine. Il est également à noter que l'EPT compte plus de 200 emplois ESS dans le secteur de l'agriculture et de la construction, ce qui est un volume important pour un territoire de la Métropole du Grand Paris.

Graphique 46 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Paris Est Marne et Bois



Graphique 47 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Paris Est Marne et Bois



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015



Musiques au comptoir

Musiques au comptoir est une association gérant un lieu de création et de diffusion musicale à Fontenay-sous-Bois. L'objectif de l'association est de promouvoir la musique, la voix, le conte et toutes les activités culturelles dans un contexte de proximité, et de mener une activité de production. Musiques au comptoir organise des concerts dans un cadre convivial (restauration et bar en circuit court et bio) et des rencontres entre artistes et publics. Elle propose également des résidences, un accompagnement à la professionnalisation d'artiste et un espace pour la production de spectacles et de disques.

Créée en 2001 par Sophie Gastine-Fischer et Pierre Fischer, l'association est née de leur volonté de combler un manque à Fontenay-sous-Bois de lieux de convivialité où partager la musique en prolongeant la rencontre artistique d'un repas ou d'un verre. Attachés à la question du lien social et de la lutte contre les préjugés et passionnés de musique, ils ont eu l'idée de créer un espace dédié au projet sous la Halle Roublot, ancien cœur d'un marché populaire. L'idée est que la musique la plus créative et exigeante est à la portée de tous et que le partage des cultures et de moments festifs permet de lutter contre les préjugés de toutes sortes.

Le lieu appartient à la ville de Fontenay-sous-Bois, qui en a confié la gestion à l'association. Il a été

équipé par les bénévoles : un sculpteur du quartier a réalisé le comptoir, d'autres la cuisine et tout le matériel a été acquis de façon mixte entre la ville et l'association. Très ancrée sur son territoire, Musiques au comptoir souhaite permettre l'appropriation du lieu par chacun.e et se fait le relai d'artistes et de propositions locales.

L'association a mis en place une politique tarifaire qui permet au plus grand nombre de bénéficier des concerts et de la restauration, avec une moyenne de 12€ la place, et propose un grand nombre de concerts en entrée libre (tout en rétribuant toujours les artistes). Ainsi, sur 84 concerts annuels, 30 sont gratuits.

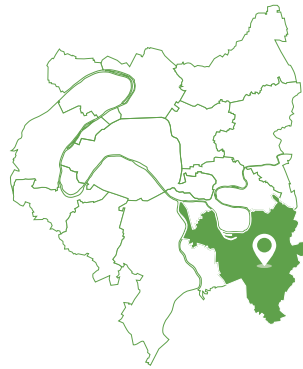
Le modèle économique repose à la fois sur les ressources propres, qui représentent un peu plus d'un tiers du budget, le reste provenant de subventions publiques, de la société civile et du mécénat et repose sur l'engagement des bénévoles. L'association applique un principe de rémunération égalitaire, quelque soit le poste occupé, et les musiciens perçoivent tous le même cachet, quelque soit leur notoriété et avancement dans leur carrière.

Pour en savoir plus : www.musiquesaucomptoir.fr

687
établissements ESS
8,6 % du total
et **9 %** du privé

7800
emplois ESS
6,5 % du total et
11 % du privé

2,2
structures ESS
pour
1000 habitants

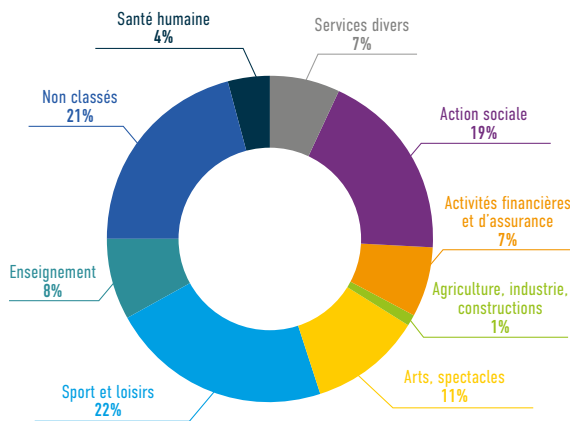


EPT 11 Grand Paris Sud Est Avenir

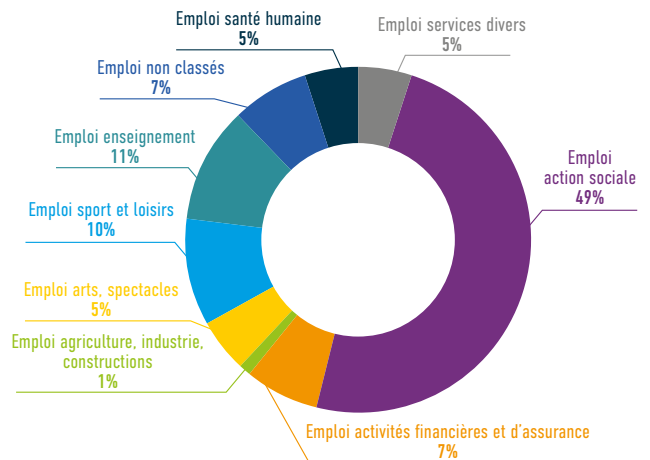
Grand Paris Sud Est Avenir est un territoire qui compte davantage de résidents en emploi que d'emplois. Comme ses voisins l'EPT Paris Est Marne et Bois et l'EPT Grand Paris Grand Est, il présente une part d'emplois publics importante. Ainsi, les près de 7800 emplois ESS du territoire représentent 6,5% du total des emplois, mais 11% du privé. Reflet des concentrations de population, un peu moins de la moitié des structures ESS de l'EPT se trouve à Créteil. L'EPT présente plusieurs particularités concernant les emplois par secteurs

d'activité au sein de l'ESS. Il comporte une proportion forte d'emplois de l'action sociale, proche des caractéristiques propres aux territoires de grande couronne à faible densité de population. La proportion d'emploi des arts et spectacles et des sports et loisirs est importante. En revanche, la proportion d'emplois ESS de la santé est faible en comparaison avec le reste de la Métropole du Grand Paris, et on observe également une part plus faible que la moyenne des emplois de l'enseignement.

Graphique 48 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Sud Est Avenir



Graphique 49 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Sud Est Avenir

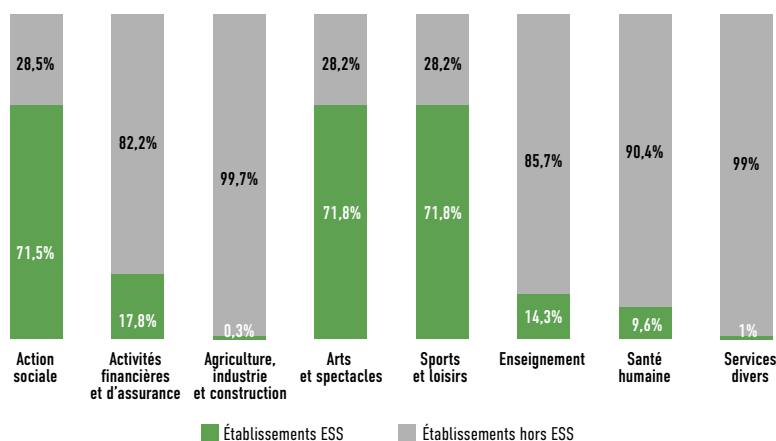


Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Les structures ESS occupent une place importante dans certains secteurs d'activité dans l'EPT. C'est le cas de l'action sociale (71,5% des établissements et 59,9% des emplois), des activités financières et d'assurance (17,3% des établissements et 27% des emplois), les proportions les plus fortes de la Métropole du Grand Paris) et des arts et spectacles (71,8% des établissements et 41,3% des emplois).

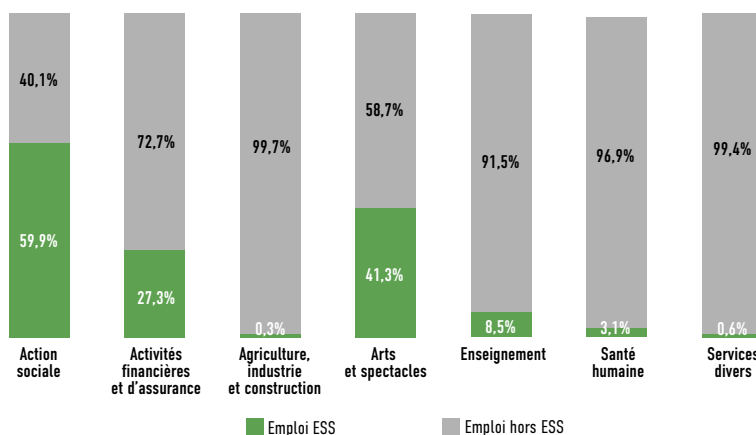
A l'inverse, la proportion d'établissements ESS y est plus faible que la moyenne dans les secteurs de l'enseignement (14,3% des établissements et 8,5% des emplois) et de la santé (9,6% des établissements et 3,1% des emplois). Comme pour les EPT voisins, ces faibles proportions s'expliquent par un nombre d'établissements et d'emplois publics important sur ces secteurs d'activité.

Graphique 50 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Sud Est Avenir



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 51 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Sud Est Avenir



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

25
emplois
pour
1 000 habitants

11,3 emplois
par structure
en moyenne
9 dans le privé
hors ESS

Salaires brut moyen ESS :
2 236€
2 655€ dans le privé
hors ESS



La Cour Cyclette

La Cour Cyclette est un tiers lieu situé à Alfortville qui articule des activités prioritaires de la transition écologique locale : boutique atelier vélos, cyclo-logistique et alimentation en circuits courts. A l'origine du projet se trouve un garage de réparation de motos qui réoriente progressivement son activité vers le vélo en axant son développement sur la complémentarité des activités.

Tout d'abord, il y a l'idée de créer un café pour ouvrir l'atelier de réparation sur le quartier et en faire un lieu vivant ancré dans le territoire. Cette ouverture est propice à la tenue de nombreuses animations autour de la thématique des transitions. Le garage enrichit ses activités en proposant des vélos à la location mais aussi à la vente. Sur la location, la Cour Cyclette est partenaire de Véligo, le service de location longue durée de vélos électriques initié par la Région Île-de-France. La Cour Cyclette est par ailleurs distributeur du Vélo Utilitaire Français (VUF), un triporteur électrique destiné à la cyclologistique propre.

Dans la continuité du café, la Cour Cyclette a développé une cantine en circuit court qui prolonge la volonté d'ouverture sur le quartier et permet de créer des liens avec des producteurs locaux. L'activité de cyclologistique s'est, elle, créée à la suite du partenariat avec le VUF. Elle trouve une forte complémentarité avec la cantine pour créer un service de traiteur en circuit court livré de manière écologique.

La volonté de la Cour Cyclette est de faire émerger un nouveau modèle économique réunissant vertus écologiques, sociales et viabilité économique :

«L'idée c'est vraiment de montrer la viabilité d'une activité 100% compatible avec la transition écologique. Ici, on a un panel diversifié de compétences et de métiers, et tous sont qualifiés.»

Myriam, fondatrice de l'association La Cour Cyclette

La Cour Cyclette organise aussi des événements hors les murs pour mettre en lien les producteurs locaux avec des habitants de différents quartiers.

Les habitants sont mobilisés pour l'organisation et peuvent acheter des produits bio à prix coûtant, l'objectif est de faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité, tout en permettant la rémunération de la production.

La Cour Cyclette est également en cours de réflexion pour changer ses statuts. Actuellement le garage est une SARL tandis que les activités logistiques et alimentaires sont sous statut associatif. L'objectif serait de fondre ces deux activités dans une même Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) afin d'élargir la gouvernance à l'ensemble des parties prenantes. La réorientation de l'activité moto vers l'activité vélo est déjà bien engagée, puisque sur les 250 000 euros de chiffre d'affaires du garage, 70% proviennent d'activités concernant le vélo. L'activité traiteur connaît une forte croissance. Après moins d'une année et demie d'existence, elle génère déjà un CA de plus de 50 000 euros. La Cour Cyclette souhaite également développer davantage son activité de cyclo-logistique pour tirer parti des possibilités du VUF qui peut transporter jusqu'à 200 kilos de marchandise et un volume de 2 mètres cube.

La Cour Cyclette a gagné en notoriété en étant lauréat de nombreux prix en lien avec son engagement dans la transition écologique locale et les nouveaux usages associés : lauréate de l'ESS du département du Val-de-Marne, du prix de l'ESS du GPSEA, lauréate de REC Innovation. En 2020, son objectif est de réaliser plusieurs partenariats structurés et de long terme comme opérer un centre de mobilité active dans la nouvelle zone urbaine IVRY PORT (située sur la rive gauche de la Seine), une offre tourisme éco-responsable en lien avec le Comité du Tourisme du Val-de-Marne et la mise en valeur des berges de Seine ou encore, un partenariat de logistique bimodale péniche cyclo-logistique. Ces projets ont en commun de tirer parti de la localisation de la Cour Cyclette aux abords du confluent de la Marne et de la Seine.

Pour en savoir plus : www.courcyclette.org



EPT 12 Grand Orly Seine Bièvre

L'EPT Grand Orly Seine Bièvre est un territoire dense, qui a la particularité d'abriter l'aéroport d'Orly (19 000 emplois) et d'accueillir des activités dans le secteur de l'industrie alimentaire autour du marché de Rungis. Pourtant, l'ESS y occupe une proportion d'emplois importante, marque de sa vitalité sur ce territoire. Avec 1300 établissements, l'ESS représente 6,9 % du total des établissements et 7,2 % du privé. Parmi ces établissements, une part plus importante que dans le reste de la Métropole du Grand Paris sont des coopératives (plus d'une centaine, soit environ 8% des établissements ESS). On

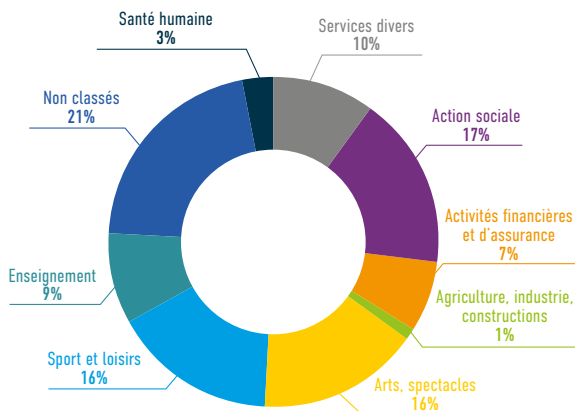
compte également 15 fondations. Avec 21 700 emplois, l'ESS représente 7,2 % du total des emplois et 9,9 % du privé. Le nombre moyen d'emplois par établissement est particulièrement élevé dans l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, avec 16,7 emplois en moyenne. Ce chiffre s'explique en partie par la présence d'un très gros établissement ESS sur le territoire, l'Institut Gustave Roussy, qui emploie plus de 3000 personnes sur le territoire de Villejuif. Les secteurs d'activité représentés fournissent un autre facteur explicatif. En effet, si les proportions d'établissements par secteur d'activité au sein de l'ESS sont relativement similaires à

1 300
établissements ESS
6,9 % du total
et **7,2 %** du privé

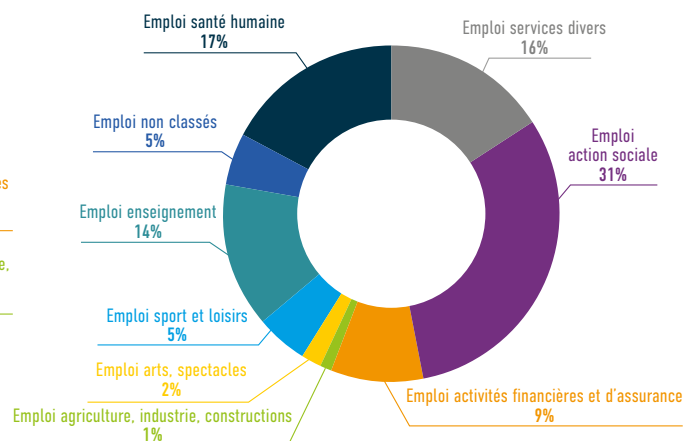
21 700
emplois ESS
7,2 % du total et
9,9 % du privé

1,9
structures ESS
pour
1 000 habitants

Graphique 52 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Grand Orly Seine Bièvre



Graphique 53 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Grand Orly Seine Bièvre



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

31,3
emplois
pour
1 000 habitants

16,1 emplois
par structure
en moyenne
11,9 dans le privé
hors ESS

Salaires brut
moyen ESS :
2 535€
3 251€ dans le privé
hors ESS

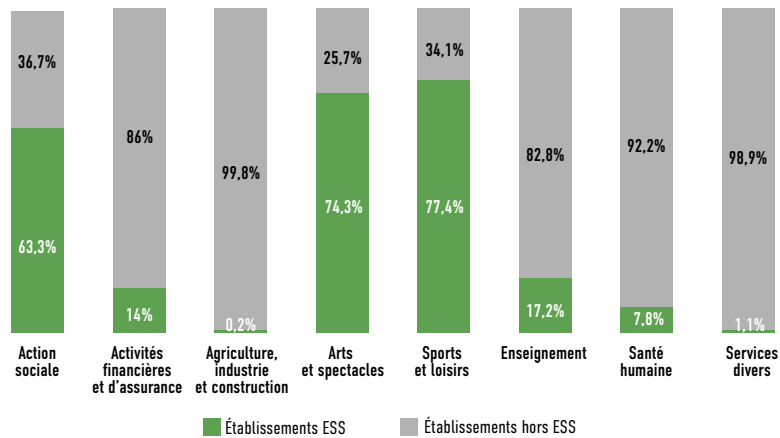
la moyenne de la métropole, l'EPT comporte une proportion d'emplois de la santé et surtout des services divers particulièrement forte. Ces secteurs comptent des établissements de plus grande taille.

Dans l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, il n'y a pas de secteur d'activité où la proportion d'établissements ou d'emplois ESS est inférieure à la moyenne, à l'exception de l'enseignement, où la proportion d'emplois ESS est inférieure à la moyenne métropolitaine mais supérieure à la moyenne de la Métropole du Grand Paris hors Paris.

La proportion d'établissements ESS est significativement supérieure dans les secteurs des activités financières et d'assurance (14 %) et des arts et spectacles (74,3 %).

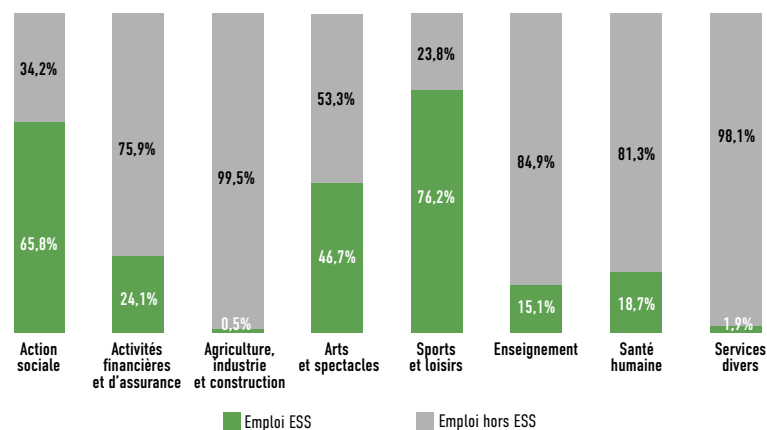
L'EPT comporte également de fortes proportions d'emplois ESS dans les secteurs des activités financières et d'assurance (24,1 %), des arts et spectacles (46,7 %) et des services divers (1,9 %), les proportions les plus fortes de la Métropole du Grand Paris. Les proportions d'emploi ESS sont également plus importante que la moyenne dans les secteurs des sports et loisirs (76,2 %) et de la santé humaine (18,7 %).

Graphique 54 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Grand Orly Seine Bièvre



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 55 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Grand Orly Seine Bièvre



Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE CLAP 2015



Treize Voyages

Association de Tourisme loi 1901 créée en 1992, située à Fresnes, Treize Voyages est spécialisée depuis près de 25 ans dans la conception et la réalisation de séjours à destination de structures médico-sociales et d'individus (secteur du handicap mental et psychique). Treize Voyages a pour objectif de permettre l'accès aux vacances adaptées pour le public adulte rencontrant un handicap mental ou psychique. Treize Voyages propose des séjours classiques dans les grands lieux touristiques difficilement accessibles pour un public en difficulté mentale ou physique.

Treize Voyages a été fondée par un médecin psychiatre et une éducatrice spécialisée militant pour l'intégration de la personne handicapée dans la Cité. L'objectif est d'œuvrer dans le sens d'un accès aux loisirs pour tous, notamment pour les personnes en situation de handicap, souvent marginalisées et souffrant de solitude. Cela s'inscrit également dans un parcours de soin, les patients pouvant passer des vacances en immersion dans un milieu ordinaire.

Treize Voyages possède le statut d'entreprise d'insertion. L'équipe d'encadrement de l'association forme les salarié.e.s en insertion au métier de forfaitiste vendeur : la personne apprend à travers la bureautique notamment à créer un forfait de séjour et à le vendre. Avec ce support d'activité, Treize Voyages vise à développer pour les salarié.e.s en insertion des compétences tertiaires à haut degré de transférabilité dans le secteur économique classique : la bureautique, la tenue de standard, le commercial.

Concernant la gouvernance Treize Voyages est pilotée par son Président et le conseil d'administration, avec un salarié responsable, un encadrant technique, une conseillère en insertion professionnelle et une commerciale. L'entreprise est conventionnée pour 4 postes d'insertion (équivalent temps plein) en qualité de forfaitistes-vendeurs sur des contrats à durée déterminée de deux ans. Son financement est réalisé à 75 % par la vente des séjours et 25 % par les aides aux postes en insertion.

Etant entreprise d'insertion, l'association a un fort ancrage local, le partenariat étant vital pour la structure. L'aide au retour à l'emploi durable passe en effet par la transversalité entre les différentes structures du territoire. L'association a par exemple noué des liens avec les CCAS pour l'orientation de futurs vacanciers.

Treize Voyages a connu un changement dans sa gestion il y a quelques années avec le départ de son président fondateur. L'association s'est alors rapprochée de l'association d'entraide Vivre (dont fait partie l'ESAT Vivre, voir portrait page 72) sous la forme d'un mandat de gestion : l'association d'entraide de Vivre assure la gestion administrative de Treize voyages, qui conserve une gouvernance autonome. Ce rapprochement devrait s'approfondir dans les prochains mois.

Pour en savoir plus : www.treizevoyages.org



C

**as pratiques
dans
l'économie
circulaire**

Les ressourceries et recycleries, des lieux ouverts du réemploi, de la réutilisation et de la réparation

Les ressourceries et recycleries sont des structures qui mettent en œuvre des activités de réemploi, de réutilisation et de réparation. Les objets revalorisés sont ensuite proposés à la vente dans le cadre de magasins solidaires qui ouvrent ces structures du réemploi, de la réutilisation et de la réparation sur leur quartier.

Les ressourceries sont des associations, portant pour certaines des ateliers chantiers d'insertion (ACI). La Métropole en compte 24¹³, elles constituent autant de lieux ouverts permettant de diffuser une culture du réemploi et de la réparation. Le terme de ressourcerie est apparu relativement récemment et est une marque déposée par le réseau des ressourceries, créé en 2000. Les structures souhaitant se réclamer de ce terme doivent ainsi répondre à un certain nombre de critères. Les ressourceries sont labélisées en fonction d'un cahier des charges qui leur impose de mener des actions de sensibilisation et d'effectuer une collecte non écrémante, visant à accepter presque tous les flux. Elles ne vont cependant pas traiter les déchets dangereux, ni certains objets comme les matelas pour des raisons d'hygiène et de santé publique. En revanche, on y trouve des meubles, des livres, des vêtements, des équipements du quotidien, des jouets, etc. Pleinement acteurs de la gestion des déchets, elles mobilisent une main-d'œuvre importante pour qualifier et traiter des flux très hétérogènes en nature. Elles s'approvisionnent via des collectes en porte-à-porte chez l'habitant ou en entreprise, ou encore au sein des déchèteries, et ce notamment

via les caissons dédiés au réemploi. Elles signent également souvent des conventions avec les éco-organismes des filières meubles, équipements électriques et électroniques ou textiles pour assurer une valorisation optimale des flux de déchets.

Les ressourceries disposent d'une boutique solidaire qui permet de vendre sur place les objets revalorisés. Ces ventes s'effectuent à prix solidaire, c'est-à-dire très en dessous des prix du marché. Les ressourceries permettent ainsi de fournir des biens à des personnes dont le pouvoir d'achat est faible. Elles remplissent alors une fonction territorialisée de soutien aux personnes en situation de fragilité. Mais le public des ressourceries est diversifié car elles attirent aussi au-delà des populations défavorisées.

C'est en drainant un large public que les ressourceries peuvent mener efficacement des démarches de sensibilisation. Ces actions peuvent prendre des formes très différentes : comportement et consommation pour réduire sa production de déchets, ateliers de réparation, ateliers d'upcycling, groupes de réflexion collectifs, etc. L'activité de sensibilisation peut donc être orientée vers la théorie ou la pratique selon les différents événements organisés.

Ces multiples orientations permettent de diversifier les activités que peuvent réaliser les salariés en insertion. Par exemple, la gestion des déchets comporte tout un ensemble d'activités comme le tri, la valorisation, la réception ou la collecte. Les activités de vente pour leur part ouvrent des possibilités de se former à la vente ou à l'organisation de l'espace de vente. Les activités

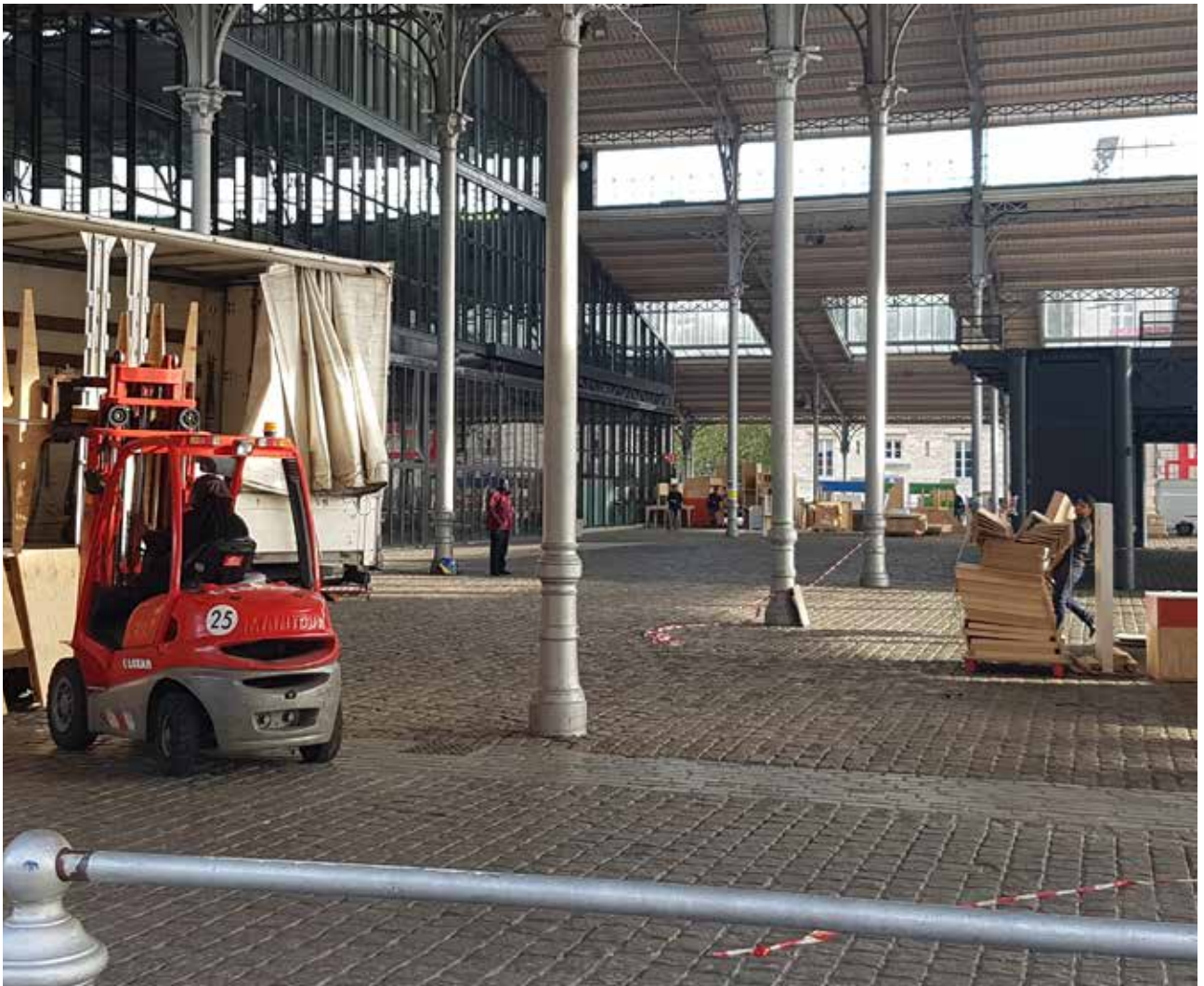
¹³ Source : REFER

de sensibilisation offrent aussi des possibilités totalement différentes en mettant l'accent sur l'évènementiel, la promotion ou encore l'animation et l'accueil du public.

Ces éléments communs à la majorité des ressourceries ne doivent pas masquer leur spécificité. Effectivement, certaines ressourceries ont développé des activités plus spécialisées comme l'upcycling, la réparation d'équipements électriques et électroniques, la tenue d'espaces de convivialité autour du café ou de la restauration, organisation d'évènements socio-culturels... Impossible d'être

exhaustif devant tant de variété ! Chaque ressourcerie est unique et correspond à son histoire, son territoire et sa stratégie de développement.

Les recycleries ont de nombreux points communs avec les ressourceries. Elles aussi collectent des flux afin de revaloriser les objets pour leur donner une deuxième vie. Elles associent également à cette activité de collecte et de valorisation à une activité de vente en boutique. Parmi les 16 recycleries que compte le territoire francilien¹⁴, 14 sont situées au sein de la Métropole du grand Paris.



¹⁴ Source : REFER



La Collecterie

La Collecterie est une ressourcerie montreuilloise créée en 2012 qui collecte les objets destinés à être jetés, les trie, les répare, les transforme pour leur donner une nouvelle vie et les relancer dans le cycle de la consommation éthique et solidaire. Ressourcerie pionnière dans le réemploi du mobilier, elle abrite des ateliers de menuiserie, tapisserie et couture.

Son ambition : montrer qu'une autre économie est possible, ayant pour moteur la solidarité, pour finalité la transition écologique de notre modèle de société, économiquement durable et créatrice d'emplois pour les plus précaires d'entre nous.

Depuis sa création c'est plus de 885 tonnes d'objets qui ont été détournées du stockage ou de l'incinération.

Implantée en quartier prioritaire de la ville de Montreuil, elle obtient l'agrément Atelier Chantier d'Insertion en 2014. Depuis, plus de 65 personnes, dont 70 % de femmes, qui sont ou ont été accompagnées dans leur parcours de vie.

C'est également 1 050 000 € de vente solidaire dans ses magasins. Ce sont plus de 3000 créations artisanales 100 % récup' qui sont sorties de ses ateliers de production (tapisserie, menuiserie, couture). 231 000 € de prestations de chantiers en upcycling ont été facturés à leurs partenaires et 66 000 € de recettes supplémentaires sont venues de l'animation d'ateliers créatifs de sensibilisation au réemploi. Plus de 3 700 personnes ont été sensibilisées lors de ces ateliers.

Son activité publique et civique, c'est aussi sa participation à plus de 60 événements culturels et associatifs du territoire, c'est l'organisation et l'animation de 5 « Fêtes de la Récup » et de 4 « Fêtes du Pôle Solidaire ».

Malgré une phase de développement rapide et l'accroissement exponentiel du nombre d'utilisateurs de l'association, la Collecterie rencontre des difficultés à stabiliser son modèle économique, notamment à cause de la raréfaction des fonds publics à l'égard du secteur associatif dans son ensemble.

Pour en savoir plus : <https://lacollecterie.org>

La différence majeure avec les ressourceries tient au fait que les recycleries peuvent sélectionner les flux qu'elles vont prendre en charge et ne s'engagent donc pas à réaliser une collecte non écrémante des objets/déchets. Elles ont donc la possibilité de se concentrer sur certaines filières. Ainsi la Métropole du Grand Paris compte plusieurs recycleries spécialisées dans le réemploi de livres ou de vêtements. Elle comporte également deux recycleries qui travaillent sur les flux liés aux activités d'arts et de spectacle, une sur les articles de sports et une autre sur les jouets. Comme les ressourceries, les recycleries présentent une grande diversité et agrègent souvent d'autres activités à leur cœur de métier. Leurs modalités de collectes et les partenariats dans lesquelles elles s'impliquent dépendent de leur secteur d'activité.

Emmaüs, lutter contre la grande exclusion et préserver l'avenir

Les structures du mouvement Emmaüs proposent de fournir un travail aux plus démunis pour qu'ils accèdent à des conditions de vie décentes. Les compagnons Emmaüs construisent une dignité par le travail dans les différentes étapes du réemploi et de la réutilisation au sein de communautés Emmaüs qui leur fournissent hébergement et restauration. À côté des communautés de compagnons, le mouvement Emmaüs comporte de nombreuses autres structures sous statut d'Atelier Chantier d'insertion (ACI) ou d'Entreprise d'Insertion (EI). Comme les ressourceries et recycleries, les structures du mouvement Emmaüs entremêlent les activités de réemploi et de valorisation avec de fortes ambitions

sociales d'intégration des populations fragilisées. Au sein de la Métropole du Grand Paris, 30 structures¹⁵ du réseau Emmaüs participent à des activités de réemploi et de réutilisation.

Ces structures dessinent un important maillage territorial qui permet au mouvement Emmaüs de multiplier les points de collectes. Les boutiques, friperies et recycleries du réseau servent par exemple de points d'apport où les usagers peuvent venir déposer les objets dont ils veulent se débarrasser. Les possibilités de collecte d'Emmaüs sont diversifiées, par exemple des collectes chez les particuliers.

Cette sélectivité s'explique par le fait que si les objets collectés ne sont pas revendus, le traitement de la fin de vie sera à la charge d'Emmaüs ou de la collectivité. Sur certaines filières, comme le mobilier, Emmaüs collecte auprès des professionnels après mise en relation par l'éco-organisme. Cette collecte se fait de manière sélective afin de maximiser le taux de réemploi des équipements collectés. Les structures du réseau Emmaüs collectent tous les objets domestiques avec une sélection qui se porte d'abord sur la qualité des objets.

Emmaüs collecte les objets avant tout pour les revendre, après les avoir éventuellement remis en état. C'est ainsi que les structures du mouvement peuvent financer leurs activités d'insertion. Les produits de la vente peuvent couvrir jusqu'à 90% des charges d'une communauté Emmaüs. C'est beaucoup moins pour les ACI du réseau puisque les produits de commercialisation sont plafonnés à 30% des charges (ce qui vaut aussi pour les ressourceries et recycleries sous forme d'ACI).

¹⁵ Source : REFER



Label Emmaüs



Label Emmaüs est la première plateforme de vente en ligne sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Le site propose toutes sortes d'objets : meubles, vêtements, articles de sport, outils, livres, etc. Il permet aux différentes structures Emmaüs d'accroître la visibilité de leurs produits et d'y vendre également des produits à forte valeur ajoutée (antiquités par exemple) qui ont parfois du mal à être vendus en boutique. La plateforme est également ouverte aux structures de l'ESS extérieures au réseau Emmaüs.

Aujourd'hui, environ 90 structures utilisent Label Emmaüs. Le souci de l'insertion est également présent, puisque les différentes opérations pour vendre des objets en ligne (photographie, description, estimation du prix, etc.) sont souvent

réalisées par des personnes en insertion, formées et accompagnées à toutes les étapes du projet par les équipes de Label Emmaüs. La structure a d'ailleurs développé une formation gratuite à destination de personnes en situation d'exclusion qui correspond à un titre RNCP « Responsable e-commerce ».

Le mouvement Emmaüs est donc présent sur l'ensemble des étapes du réemploi et de la réutilisation. De la collecte à la distribution, en passant par le travail sur les objets, Emmaüs déploie tout un écosystème pour développer l'économie circulaire tout en conservant ses exigences en matière de réinsertion.

Pour en savoir plus : www.label-emmaus.co





Les Ateliers vélo Participatifs

Les ateliers vélos participatifs sont des associations qui proposent de mettre à disposition de ses adhérents l'espace, l'outillage, les pièces détachées et les connaissances nécessaires à l'entretien et à la réparation de vélos. Pour cette raison, on les appelle également des ateliers d'autoréparation. Ce sont également des acteurs du réemploi qui s'approvisionnent en matériel par la collecte de vélos et promeuvent le réemploi et la réutilisation des cycles. Certaines ressourceries ont développé une activité permanente d'atelier vélos comme la Petite Rockette, d'autres proposent des ateliers d'autoréparation de manière plus ponctuelle.

En plus de l'autoréparation accompagnée, la plupart des ateliers proposent tout un ensemble d'activités complémentaires autour du vélo : vente de vélos, vélo-écoles, ateliers de sensibilisation, sorties sportives, sorties de découverte des aménagements cyclables, ateliers de création artisanale d'équipement, marquage de vélos etc. Grossièrement, deux modèles coexistent, celui des ateliers fonctionnant uniquement sur le bénévolat et celui des ateliers qui s'appuient sur des salariés en insertion. Les ateliers bénévoles sont ouverts ponctuellement une ou deux fois par semaine, tandis que les heures d'ouverture des ateliers avec des salariés sont plus larges.



SoliCycle



Les ateliers vélos solidaires SoliCycle sont des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) portés par l'association Etudes et Chantiers Île-de-France. SoliCycle met en œuvre de multiples activités autour du vélo dans une perspective d'insertion par l'activité économique. Les ateliers sont presque tous situés dans des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

SoliCycle récupère des vélos auprès des déchetteries, de professionnels du cycle, de particuliers en apport volontaire ou encore dans des caves d'immeubles (partenariat avec des bailleurs sociaux ou des syndicats de copropriété). Dans une démarche de réemploi ancrée dans l'économie circulaire, l'objectif est de revaloriser ces vélos pour leur offrir une seconde vie. Un atelier récupère généralement plus de 300 vélos par an dont les deux tiers sont remis en état (les autres fournissent des pièces détachées). Les vélos réhabilités sont ensuite vendus aux adhérents à bas prix, entre 10 et 150 euros, afin d'accroître l'accessibilité au vélo.

Les adhérents ont également accès aux ateliers pour entretenir et réparer leur vélo. Conseillés par les salariés des ateliers, les adhérents disposent de l'outillage et des pièces détachées nécessaires. Les effets positifs de l'autoréparation sont multiples. Un vélo bien entretenu est plus souvent utilisé et vit plus longtemps. C'est également un moyen d'augmenter l'autonomie des cyclistes tout en diffusant une culture de la réparation.

Les salariés tiennent également des ateliers

d'autoréparation « hors les murs » auprès des entreprises, des collectivités ou des bailleurs sociaux. Ces prestations permettent de toucher un public différent de celui fréquentant les ateliers. Elles sont aussi importantes pour la pérennité économique des ateliers puisque ces prestations sont plus rentables financièrement que les services rendus aux adhérents. Par ailleurs, les ateliers proposent également des prestations aux entreprises pour fournir et/ou entretenir leur flotte de vélos. SoliCycle anime également des vélo-écoles qui permettent aux 4%¹⁶ de français qui ne savent pas ou plus faire de vélo de se familiariser avec ce mode de déplacement.

Les ateliers accueillent des salariés en insertion qui participent à l'ensemble des activités de valorisation et réemploi de vélos et d'autoréparation pour conseiller et guider les participants. Ce sont donc à la fois des compétences en mécanique du cycle mais aussi d'accompagnement à la réparation qui se développent et se transmettent. En 2018, ce sont 102 salariés en insertion qui sont passés par ses ateliers. Le taux de sortie dynamique, c'est-à-dire vers une formation ou un emploi, s'élève à 74%.

SoliCycle est un acteur francilien majeur des ateliers vélos solidaires. Les différents ateliers comptent en effet 2 802 familles adhérentes qui acquièrent, réparent et entretiennent leur vélo avec SoliCycle. Mais l'action des ateliers va au-delà de leurs adhérents : en 2018 les ateliers SoliCycle ont réalisé plus de 338 animations pour diffuser la pratique du vélo par des ateliers hors les murs ou des vélo-écoles.

Pour en savoir plus : <https://solicycle.org>

¹⁶ Les Français et le vélo en 2012, Pratiques et attentes, Principaux résultats de l'enquête, Observatoire des mobilités, p4.

Les ateliers vélos sont des structures de proximité. Une étude menée par l'ADEME par questionnaire aux adhérents note que 72% des adhérents résident dans un rayon de 5 kilomètres par rapport aux ateliers¹⁷. Ces ateliers attirent principalement des cyclistes réguliers, 50% des adhérents déclaraient faire du vélo au quotidien avant leur adhésion¹⁸. Les gains en termes de report modal sont donc assez limités pour cette catégorie

d'adhérents, mais ils existent quand même. En moyenne, les adhérents des ateliers vélos parcourent 2400 kilomètres en vélo, dont 340 seraient attribuables aux ateliers¹⁹. Les ateliers permettent de susciter des reports modaux mais aussi de les pérenniser.

Du point de vue des collectivités, investir dans des ateliers vélos est efficace. Les externalités positives de l'utilisation

Figure 3 : Répartition des ateliers vélo participatifs par EPT

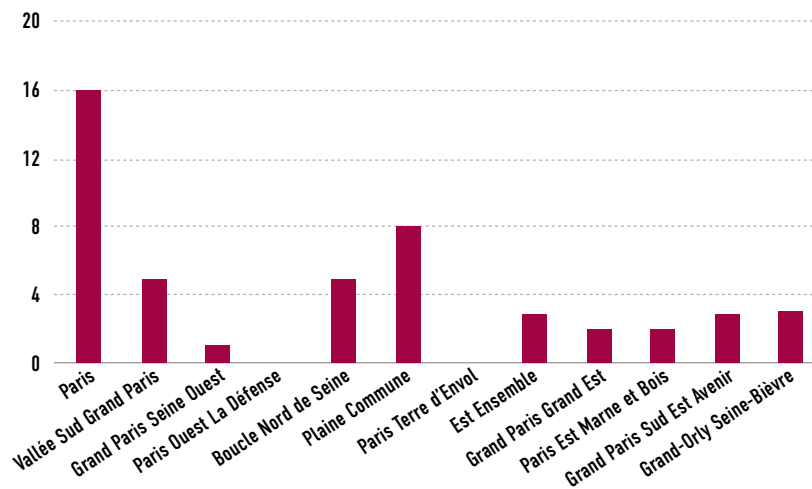
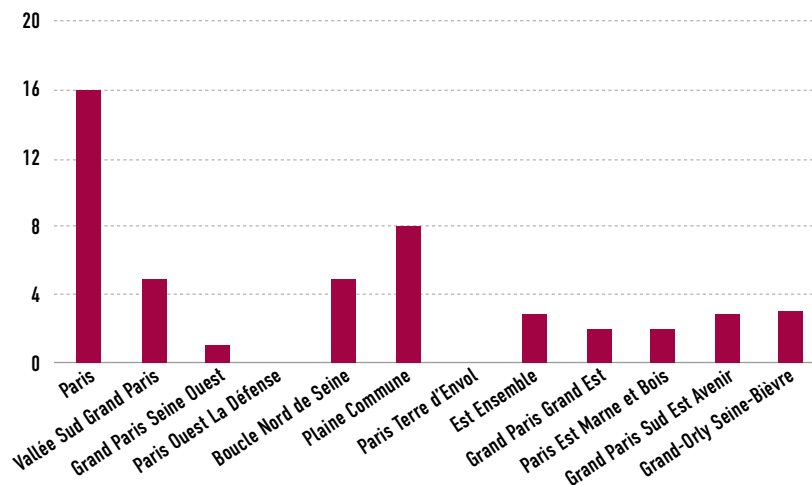


Figure 4 : Répartition des ateliers vélo participatifs par EPT pour 100k habitants



Source : l'Heureux Cyclage, traitement CRESS IDF

¹⁷ Etude d'évaluation sur les services vélos, Enquête sur les ateliers d'autoréparation de vélos, INDIGGO, ADEME, 2017, p 15.

¹⁸ Etude d'évaluation sur les services vélos, Enquête sur les ateliers d'autoréparation de vélos, INDIGGO, ADEME, 2017, p 18.

¹⁹ Etude d'évaluation sur les services vélos, Enquête sur les ateliers d'autoréparation de vélos, INDIGGO, ADEME, 2017, p 28.

du vélo en termes de santé et de préservation de l'environnement urbain font qu'un euro investi dans un atelier vélos participatif génère 11.5 euros de bénéfices pour la collectivité. La fédération des ateliers vélos participatifs, l'Heureux Cyclage, recense 46 ateliers situés sur le territoire de la Métropole. Il reste néanmoins une très forte marge de développement pour ces structures de proximité. En effet, d'une part certains EPT ne sont pas dotés d'ateliers vélo et d'autre part, leur développement est très inégal selon les EPT une fois rapporté à la population.

Les Repair Cafés, apprentissage de la réparation en convivialité

Les Repair Cafés sont des associations fonctionnant exclusivement grâce au bénévolat²⁰. Ils proposent régulièrement de mettre en lien des réparateurs et des citoyens souhaitant réparer un objet (et un seul par événement !) dans un lieu convivial. Il existe plus de 10 Repair Cafés actifs sur le territoire de la Métropole du Grand Paris.

Un petit groupe de bénévoles d'environ 15 personnes se charge de l'organisation. Sur place, ils accueillent les personnes venues faire réparer un objet, leur expliquent le fonctionnement du lieu et les dirigent vers l'espace de convivialité s'il y a de l'attente. Ce sont aussi eux qui mobilisent les réparateurs bénévoles pour les événements. Ces derniers possèdent des compétences techniques, parfois acquises dans un univers professionnel mais pas systématiquement.

Sur place, les activités de réparation sont organisées par atelier selon le type d'objets (vêtement, matériel informatique, matériel électrique, etc.). Chaque atelier est pris en charge par un réparateur bénévole qui va guider les

usagers autant que possible pour qu'ils participent activement à la réparation de leur objet.

Selon les différents Repair Cafés, le lieu est identique ou varie d'un événement à l'autre. Changer régulièrement de lieu permet de toucher un nouveau public mais demande aux bénévoles du temps pour trouver à chaque fois un nouveau lieu pour y tenir l'évènement. La sédentarisation a l'avantage d'être plus lisible de l'extérieur et d'ancrer solidement le Repair Café dans la vie sociale locale.

Les Repair Cafés contribuent à diffuser une culture de la réparation en proposant des espaces de socialisation ouverts à tous autour de l'acte de réparation. C'est un moyen pour les habitants de mieux comprendre leur environnement technique et de prendre conscience de la maîtrise qu'ils peuvent en avoir. Pour les bénévoles, le Repair Café est souvent un catalyseur de l'investissement. En effet, cette expérience dans un Repair Café suscite souvent d'autres formes d'engagement en faveur de la transition écologique et énergétique.

Quantification des structures ESS du réemploi, de la réparation et de la réutilisation

Un travail d'agrégation de différentes bases de données permet de constater la forte disparité territoriale²¹. Certains EPT disposent d'un nombre relativement important de structures tandis que d'autres en sont complètement dépourvus. Le périmètre est celui des structures de l'ESS du réemploi, de la réutilisation et de la réparation.

Les disparités observées à la figure deux s'expliquent en partie par les différences

²⁰ Les informations de ce paragraphe sont essentiellement tirées d'un entretien mené l'une des fondatrices du Repair Café de Sceaux Céline Maillard, le 19/08/2019.

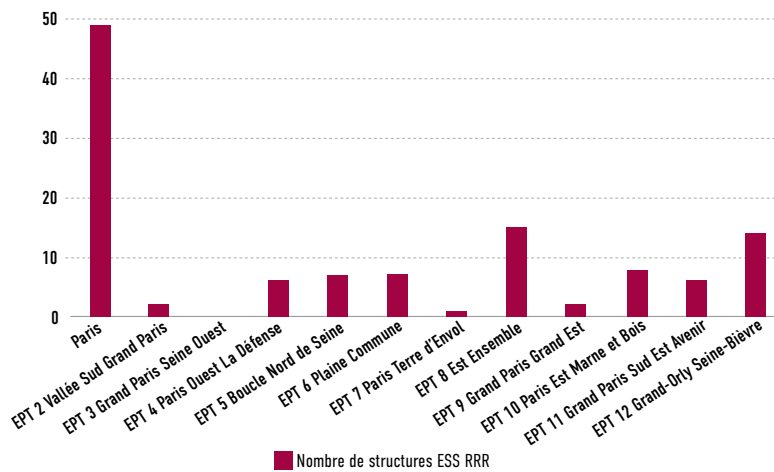
²¹ Cette quantification repose sur l'agrégation et le croisement de plusieurs bases de données : SIRENE, Base des projets financés par l'ADEME IDF, base du REFER et base d'Emmaüs.

dans la taille des populations. Une fois rapportée au nombre d'habitants des EPT, le panorama est très différent. Il apparait de plus que l'offre ESS de structures du réemploi, de la réutilisation et de la réparation est plus important dans la Métropole que dans l'ensemble de la région Île-de-France.

Bâtiments

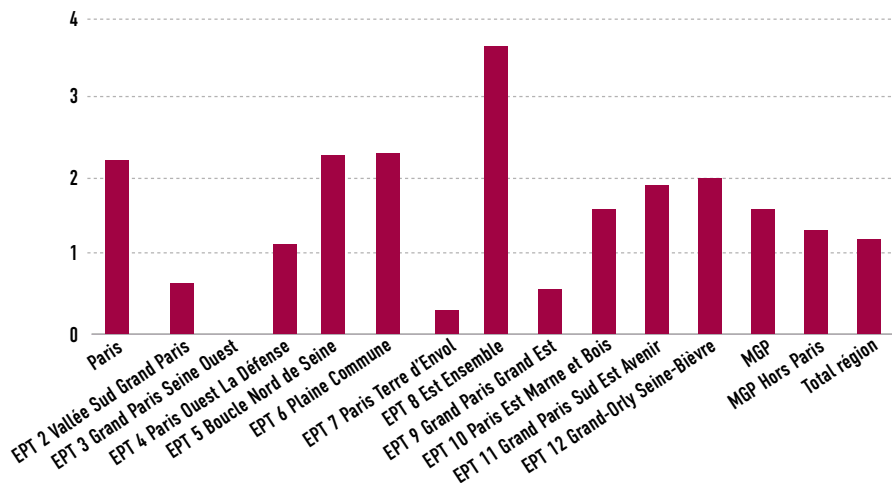
En Île-de-France, les déchets du bâtiment représentent un volume annuel de 10 millions de tonnes, c'est environ un quart du volume national. Ces chiffres ne semblent pas exister pour le périmètre de la Métropole du Grand Paris, mais étant donné la

Figure 5 : Répartition par EPT des structures du Réemploi, de la Réutilisation et de la Réparation appartenant à l'ESS



Source : SIRENE, REFER, Emmaüs et Ademe IDF, traitement CRESS IDF. Les structures non employeuses sont exclues

Figure 6 : Répartition par EPT des structures du Réemploi, de la Réutilisation et de la Réparation appartenant à l'ESS pour 100k habitants



Source : SIRENE, REFER, Emmaüs et Ademe IDF, traitement CRESS IDF. Les structures non employeuses sont exclues.

densité du bâti d'une part et l'existence de grands projets d'aménagement d'autre part, ils sont certainement très importants. Pour adresser les enjeux particuliers au secteur du bâtiment agir en amont, en s'appuyant notamment sur le réemploi et la réutilisation des matériaux, constitue une piste intéressante.

Le réemploi des produits issus de déconstruction apparaît en effet comme une solution à plusieurs problématiques. Il permet d'abord de limiter la production de déchets. Toutefois, la pratique du réemploi des produits de déconstruction reste marginale, bien qu'elle suscite un fort intérêt. Par exemple deux structures développent des activités de réemploi et de réutilisation de fenêtres, l'association Atelier R-Are et l'association Espace

qui sont des structures d'insertion qui sont réunies au sein du Pôle Territorial de Coopération Economique « construire solidaire ». Les fenêtres sont souvent faites d'un bois de qualité qu'il est possible de réutiliser pour confectionner du mobilier. Les activités sont le diagnostic de gisements, la collecte, le prototypage et la fabrication. Une autre association, Réavie, a fait du réemploi et de la réutilisation des produits de déconstruction le cœur de son activité.

Les structures de l'Economie circulaire de l'agriculture et de l'alimentation

La forte concentration de population de la Métropole du Grand Paris se traduit par une morphologie territoriale très urbanisée laissant peu de place aux espaces agricoles. Ils représentent en





RéaVie



RéaVie est une association qui pratique le réemploi de matériaux issus de chantiers de déconstruction. Elle a commencé son activité sur le site de déconstruction de l'ancienne école centrale de Chatenay-Malabry. L'activité de l'association consiste à repérer lors d'une phase de diagnostic les éléments qui peuvent faire l'objet d'une seconde vie, à les trier, les reconditionner et à les stocker avant qu'ils ne trouvent un repreneur.

Lors d'une déconstruction, de nombreux éléments peuvent en effet être réemployés : portes, cloisons, luminaires, lavabos, radiateurs etc. Pour réaliser ce travail qui demande une main-d'œuvre importante, RéaVie fait appel à des salariés en insertion via des entreprises de travail temporaire d'insertion. Les salariés en insertion sont formés à la valorisation des produits de déconstruction et à la sécurité sur les chantiers. La déconstruction en vue du réemploi comme la dépose sélective demandent effectivement des compétences spécifiques pour maintenir le potentiel de réemploi des éléments récupérés.

RéaVie propose ces produits de déconstruction revalorisés à prix libre à ses adhérents, des structures de l'ESS. C'est pour cette raison qu'on trouve maintenant des éléments de l'ancienne école centrale aux Grands Voisins à Paris ou encore au Faitout à Montreuil. Les produits de déconstruction sont aussi proposés à la vente pour les non adhérents à un prix fixe inférieur à celui du marché.

L'activité de la plateforme de revalorisation de Chatenay-Malabry est amenée à se terminer avec la fin du chantier de Chatenay-Malabry. RéaVie a inauguré une nouvelle plateforme à Anthony dans le cadre d'une opération d'urbanisme transitoire prévue pour durer six ans. Cette plateforme permet d'expérimenter un autre modèle de valorisation des produits de déconstruction. La plateforme d'Anthony n'est pas liée à un grand chantier mais sert de lieu de stockage pour les éléments provenant de la dépose de différents chantiers.

RéaVie est pionnier en Île-de-France sur la valorisation des produits de déconstruction. L'expérience de l'association permet d'identifier des freins au changement d'échelle de cette activité. D'abord, il y a la question foncière, RéaVie étant toujours en recherche de locaux pérennes. Ensuite le besoin de professionnalisation et particulièrement de certification professionnelle semble essentiel au développement de la filière. La culture professionnelle du bâtiment assimile encore difficilement le besoin de laisser une plage de temps nécessaire lors de la planification des chantiers pour valoriser efficacement ce qui peut l'être.

Ensuite, certaines limites sont liées aux pratiques réglementaires et assurancielles. Les normes sont adaptées à des produits manufacturés mais pas du tout au produit remanufacturé. Si le besoin de vérification et de certification se comprend pour des équipements critiques comme des portes coupe-feu, elles sont plus difficiles à comprendre pour des équipements qui semblent ne pas poser de problème comme les lavabos par exemple.

Pour en savoir plus : <http://asso-reavie.fr>

effet moins de 2000 hectares répartis entre 102 exploitations. La Métropole est donc largement dépendante des autres territoires pour son approvisionnement alimentaire. Dans cette perspective, les circuits courts d'approvisionnement, l'agriculture urbaine et la lutte contre le gaspillage alimentaire constituent des facteurs de résilience territoriale.

AMAP

Les AMAP sont des associations qui regroupent des citoyens et un paysan. Le principe est celui de la solidarité des citoyens (appelés des amapiens) avec le paysan²². Effectivement, les amapiens payent par avance la récolte du paysan à un prix fixe. Toutes les semaines, le paysan achemine une partie de sa récolte qui sera distribuée aux amapiens. Ainsi, quelle que soit sa récolte le paysan aura un revenu fixe. C'est un élément essentiel parce que l'activité agricole est marquée par de fortes incertitudes sur le revenu en raison des aléas climatiques, des

risques biotiques (maladies, ravageurs etc.) et des risques du marché sur le prix de vente des produits selon les modalités de commercialisation. Les AMAP sont des structures très intéressantes pour les paysans d'un point de vue économique et contribuent à la viabilité économique de sa ferme. C'est d'autant plus vrai que l'absence d'intermédiaire permet à l'agriculteur de conserver la valeur de sa production. Les produits doivent être issus d'une agriculture biologique respectueuse de l'environnement pour pouvoir être distribués dans le cadre d'une AMAP. En ouvrant des débouchés commerciaux intéressants pour une agriculture plus vertueuse, les AMAP sont un levier autant pour le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement que pour susciter des installations. Mais le projet des AMAP dépasse le cadre de l'agriculture biologique. Il s'agit en effet de mobiliser et d'impliquer les citoyens autour des questions agricoles et alimentaires.



²² L'essentiel des informations sur les AMAP ont été recueillies auprès de Laure Ambiehl de la fédération des AMAP d'Île-de-France.

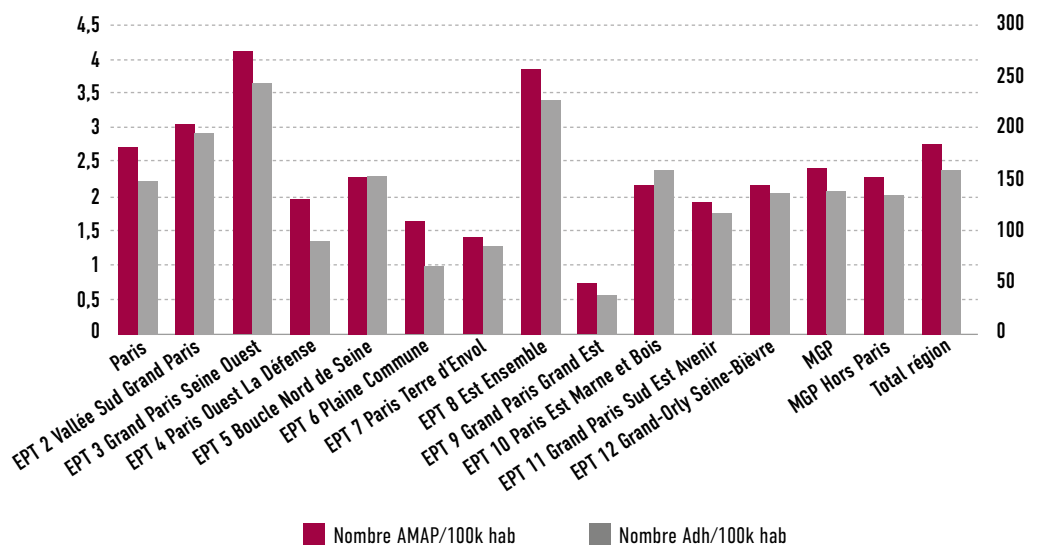
Les AMAP sont des associations qui fonctionnent grâce à la participation et l'implication des amapiens. C'est à eux de constituer un groupe et de trouver un paysan. Une fois l'AMAP fonctionnelle, c'est également aux amapiens de distribuer et de répartir les denrées alimentaires. Les distributions hebdomadaires demandent de l'organisation et chaque membre de l'AMAP doit y participer à tour de rôle. Ces distributions sont également créatrices de liens sociaux. Les distributions hebdomadaires ressemblent à des petits marchés où certains amapiens s'attardent longuement pour échanger avec d'autres amapiens ou avec le paysan. Le lien direct entre les amapiens et le paysan sont au cœur du modèle. Des visites de fermes sont régulièrement organisées afin d'améliorer la compréhension des amapiens au travail agricole, mais également à d'autres types d'activités comme des récoltes pédagogiques ouvertes aux enfants ou d'autres activités de sensibilisation. Pour résumer, les AMAP sont des circuits de production et de

distribution alternatifs qui promeuvent une agriculture saine et respectueuse de l'environnement, tout en suscitant une dynamique d'implication citoyenne sur les sujets agricoles et alimentaires. La Métropole du Grand Paris compte 169 AMAP pour 9733 familles adhérentes. Une certaine homogénéité s'observe entre les différents EPT pour le nombre d'AMAP rapporté à la population. Deux EPT (GPSO et Est-ensemble) se démarquent par un nombre plus important de familles adhérentes tandis qu'il est inférieur pour GPGE. En revanche, ces chiffres sont inférieurs dans la Métropole du Grand Paris par rapport au niveau régional.

Les nouvelles consommations

Les commerces sous forme coopérative ont une riche histoire qui s'enracine dans le cours mouvementé du XIX^e siècle. Les coopératives de consommateurs fleurissent alors un peu partout en France. La plupart d'entre elles disparaissent dans le milieu des années 1980 suite à d'importants mouvements de concentration dans la distribution.

Figure 7 : Les AMAP de la Métropole du Grand Paris



Source : SIRENE, REFER, Emmaüs et Ademe IDF, traitement CRESS IDF. Les structures non employeuses sont exclues.

Les coopératives de consommateurs disparaissent presque, à l'inverse des coopératives de commerçants qui, elles, prospèrent jusqu'à aujourd'hui.

Néanmoins, les critiques adressées à la grande distribution, au modèle agricole conventionnel, d'une part, et l'intérêt croissant pour une alimentation de qualité produite dans des conditions respectueuses de l'environnement, d'autre part, ont créé un terreau fertile à un retour marqué des coopératives de consommateurs. Grossièrement, deux modèles coexistent. Le premier est celui des coopératives de consommateurs ouvertes à tous. Elles se constituent souvent en réseau. Et de l'autre, des coopératives dont les magasins sont réservés aux membres et qui s'appuient sur la participation active de ses membres.

Les réseaux coopératifs de la distribution de la Métropole

Biocoop est un réseau coopératif de distribution de produits issus de l'agriculture biologique. Il fédère 560 magasins²³, dont une partie est sous statut coopératif (la majorité étant des SARL familiales). Pour la Métropole, le réseau Biocoop est constitué de 48 magasins principalement situés à Paris (29) et dans les Hauts-de-Seine (13). Les produits vendus par les Biocoop sont tous issus de l'agriculture biologique et de saison. Les Biocoop fournissent alors des débouchés pour une agriculture plus vertueuse.

Par ailleurs, le sociétariat de Biocoop comporte une vingtaine de groupements de producteurs, fédérant plus de 2700 fermes biologiques. Les produits des producteurs sociétaires sont commercialisés sous une marque spécifique (Ensemble, solidaire avec les producteurs). Cette organisation, qui rappelle celle des magasins de producteurs, permet d'aplanir les

antagonismes entre producteurs et distributeurs pour que chacun tire une rémunération de son activité. Les producteurs sont d'ailleurs représentés au conseil d'administration aux côtés de représentants des magasins, d'associations de consommateurs et des salariés.

78 % des produits sont d'origine française et 12,8 % proviennent d'un rayon de 150 km. Les produits issus de circuits de proximité côtoient donc ceux issus de circuits plus étendus dans les étals des Biocoop.

Le cœur de l'action du réseau est le développement du bio et cet aspect dépasse la distribution et les possibilités de commercialiser des volumes importants. Défi Bio est un fonds d'investissement destiné à financer la structuration des filières biologiques en appuyant des projets de regroupement de producteurs ou d'acquisition de capacité de transformation.

Un autre acteur exemplaire est les Nouveaux Robinsons, une coopérative de consommateurs qui distribue des produits issus de l'agriculture biologique. La coopérative déploie un réseau de 19 magasins tous situés au sein de la Métropole du Grand Paris.

La coopérative a instauré une limitation des écarts salariaux de 1 à 3. Le sociétariat est évidemment ouvert aux salariés, ils sont plus de 100 sociétaires parmi les 293 salariés des différents établissements, ce qui leur permet d'être représentés dans la gouvernance.

L'essor des magasins coopératifs fondé sur la participation des membres

Les supermarchés coopératifs constituent un modèle original qui rencontre un grand succès en France. S'appuyant sur le modèle de structures américaines plus anciennes, ils

²³ Rapport d'activité 2018, Biocoop, p5

permettent à ses membres d'accéder à des produits alimentaires de qualité à un prix inférieur à ce qu'il serait dans d'autres structures. La contrepartie est de s'investir dans le projet et y passer du temps.

Le cœur du modèle repose sur la participation active des membres de la coopérative au fonctionnement du magasin. Ainsi, pour effectuer ses achats dans ces structures, il faut acquérir une part sociale de la coopérative (autour d'une centaine d'euros, récupérable à la sortie) et travailler mensuellement un certain temps, en général autour de 3 heures, au fonctionnement du magasin. Ainsi, la tenue de caisse, la mise en rayons, le nettoyage du magasin etc., sont assurées en grande partie par les sociétaires. Le travail des sociétaires est complété par celui d'une équipe salariée.

De cette manière, les coûts de fonctionnement du magasin sont considérablement réduits. La formule est accueillie très favorablement en Île-de-France. Depuis l'ouverture de La Louve, premier modèle du genre en France, on compte aujourd'hui 4 de ces magasins en Île-de-France, tous situés à Paris. Sur les 7 supermarchés coopératifs en projet, plus ou moins avancés, 6 se situent dans la Métropole du Grand Paris.

La participation des sociétaires à la vie de la coopérative dépasse le cadre de l'investissement dans les tâches nécessaires à la bonne marche du magasin. Ce sont également les sociétaires qui participent aux décisions relatives à tous les aspects du magasin et, particulièrement, à celui du choix des produits qui seront proposés. La réappropriation des enjeux alimentaires est centrale dans la démarche de ces structures.





Le Producteur Local

Le Producteur Local est une société coopérative d'intérêt collectif portant un magasin de producteurs. A la différence des supermarchés coopératifs où ce sont les usagers qui doivent adhérer à la coopérative pour consommer, ici ce sont principalement les producteurs qui participent à la coopérative pour vendre leurs produits dans le magasin partagé. Ouvert au début de l'année 2019, le magasin, situé dans l'est parisien, réunit aujourd'hui environ 45 producteurs qui y vendent des produits variés.

On y trouve effectivement tout type de produits alimentaires : fruits et légumes, farine, fromage, poulets, bœufs, charcuterie, champagne, bière, épices, cidre et même des produits d'hygiène comme du shampoing et du savon. Le point commun est l'approvisionnement local. Les produits frais proviennent d'un rayon de 80 km et les produits secs de 150 km. La coopérative revendique son militantisme en faveur d'une agriculture locale et soutient son développement. L'intérêt des producteurs est de diversifier les circuits de commercialisation en limitant la marge du distributeur. En effet, pour les produits maraîchers ou de pisciculture, le coût de distribution peut être équivalent à celui du produit. Avec le Producteur Local, il n'y a pas de marge prélevée, les producteurs participent simplement aux frais de structure afin de payer les trois salariés de la coopérative et le loyer du magasin. L'objectif de la coopérative est de parvenir à des frais de structure qui n'excèdent pas 20 % du chiffre d'affaire.

La coopérative cible des producteurs avec un profil spécifique dans le but de garantir leur implication dans le projet et de développer un sentiment d'appartenance. Le volume d'activité commercialisé par la coopérative est une notion importante. En effet, s'il ne représente qu'une petite fraction du volume de l'activité, il y a un risque que le producteur entretienne une simple relation de service et ne s'investisse pas dans le projet collectif et la finalité de développement d'une agriculture locale. La coopérative s'appuie aussi souvent sur la cooptation pour recruter de nouveaux producteurs. L'idée est que l'investissement dans le projet sera d'autant plus grand que l'interconnaissance entre les producteurs sera développée.

Un autre facteur à prendre en compte est celui des possibilités de mutualisation logistique. Effectivement, l'acheminement des denrées à la boutique est à la charge des différents producteurs. Cet acheminement est plus écologique et moins coûteux si les flux logistiques peuvent être mutualisés entre plusieurs producteurs. La participation à la coopérative n'est pas forcément une finalité en soi mais peut être un vecteur de diversification des débouchés. Effectivement, une fois que le producteur achemine des denrées à Paris, il peut plus facilement envisager d'autres activités de distribution dans le cœur de l'agglomération, comme la participation à une AMAP ou la livraison à la restauration, par exemple. La coopérative apparaît comme un catalyseur pour tisser des liens plus étroits entre la ville et la campagne.

Aujourd'hui, la coopérative comptabilise environ 140 clients par jour avec un panier moyen avoisinant les 18 euros. Son développement s'oriente vers deux nouvelles activités. Tout d'abord, elle souhaite installer dans le magasin un traiteur pour vendre des plats préparés le midi et attirer les travailleurs du quartier. Elle devrait aussi bientôt fournir le secteur de la restauration collective afin d'adresser également une clientèle professionnelle en demande de produits locaux.

Pour en savoir plus : <https://leproducteurlocal.fr>

Les produits issus de l'agriculture biologique, de circuits courts et de proximité sont très présents dans ces supermarchés, mais ils ne constituent pas la totalité de l'approvisionnement, c'est aux sociétaires de choisir collectivement les produits qu'ils souhaitent voir ou non dans leur magasin. Le modèle permet néanmoins des débouchés importants pour les producteurs qui s'inscrivent dans une démarche vertueuse. Il permet aussi d'atteindre un nouveau public en proposant des produits de qualité à un prix moindre.

Agriculture urbaine

Les jardins familiaux et les jardins partagés, mettre des espaces de jardinage à disposition des urbains

Les jardins familiaux sont les descendants des jardins ouvriers. Leur principe est de mettre à disposition des familles une parcelle pour qu'elles puissent développer des activités agricoles sur de petites surfaces. Souvent, le foncier est mis à disposition par des collectivités ou des bailleurs sociaux, tandis que la gestion et l'animation des jardins est assurée par une association. La plus importante en France est l'association Jardins familiaux et collectifs. En Île-de-France, elle gère 47 jardins qui peuvent accueillir environ 4000 familles sur les différentes par-celles²⁴. Ce à quoi il faut rajouter les jardins familiaux gérés par d'autres acteurs associatifs comme Jardinot, par exemple. Il est très fréquent que des parcelles soient réservées à des écoles ou d'autres structures éducatives.

Les jardins partagés ont de nombreux points communs avec les jardins familiaux. Ils sont aussi associatifs et visent à mettre à disposition des habitants de l'espace

pour qu'ils le cultivent. En revanche, ils sont gérés par des associations locales et les parcelles ne sont pas individualisées, il s'agit plutôt d'un projet collectif dans lequel ceux qui le souhaitent peuvent s'impliquer. L'Île-de-France compte 191 jardins partagés dont une dizaine est des ateliers chantiers d'insertion²⁵. Ils sont très concentrés géographiquement dans la Métropole du Grand Paris. Ces jardins urbains associatifs ont une capacité productive limitée. Ils permettent un approvisionnement pouvant tout au plus tendre vers l'autosuffisance en légumes. Pour ces jardins, la fonction alimentaire est secondaire, ils sont en revanche porteurs de nombreuses externalités positives pour les personnes qui y participent comme pour les territoires dans lesquels ces jardins s'inscrivent. Tout d'abord, ces jardins, qui permettent de se rapprocher des activités de production agricole, sont des facteurs d'évolution vers une alimentation plus vertueuse pour la santé et pour l'environnement. Ils facilitent la reconnexion à la saisonnalité des produits et accroissent la part des légumes dans l'alimentation²⁶. Les externalités positives se situent aussi au niveau du lien social et de la dynamique locale. Ils sont des lieux d'interconnaissances qui organisent régulièrement différents événements permettant l'animation de la vie de quartier. Parfois, ce sont des incubateurs qui font éclore d'autres projets (comme la création d'une AMAP par exemple) et renforce la dynamique territoriale de transition alimentaire.

Les fermes urbaines, les structures de l'ESS orientées vers la production alimentaire au cœur des villes

Certaines structures d'agriculture urbaine de l'ESS sont orientées vers la production. Ce sont des initiatives

²⁴ <http://www.jardins-familiaux.asso.fr/demande-de-jardin.html>

²⁵ <http://jardinons-ensemble.org/spip.php?rubrique10>

²⁶ Agriculture urbaine : quels enjeux de durabilités ?, ADEME, 2017, p13.



dispersées, hétérogènes et qui, parfois, ne sont qu'une partie de projets plus larges. Les recenser de manière exhaustive est pour le moment très difficile. Les modèles d'organisation sont également très diversifiés. Ceci s'explique par un ensemble de facteurs. Le lien au territoire et l'ancrage local est souvent fort, la diversité des modèles reflète donc en partie celle des contextes locaux d'implantation. Leur développement est plutôt récent et surtout très rapide, ce sont des modèles en construction qui se créent en expérimentant progressivement. Et enfin, les porteurs de projets proviennent d'horizons et de mondes très différents ce qui ajoute à la diversité des modèles. En conséquence, un modèle de ferme urbaine de l'ESS essaimable n'est pas encore à l'ordre du jour et ce n'est d'ailleurs peut-être pas souhaitable. En revanche, le foisonnement des expérimentations est un terreau d'innovation fertile. Voici deux exemples de fermes urbaines de l'ESS pour donner à voir certaines possibilités.

Le Paysan urbain est une micro-ferme située à Romainville sous statut associatif. Depuis 2015, le Paysan urbain développe une activité de culture de micro-pousses qui a l'avantage de concentrer beaucoup de nutriments et de prendre

peu d'espace, ressource extrêmement précieuse en milieu urbain. Elles sont cultivées selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, mais la culture sur des tables horticoles ne permet pas (encore) d'obtenir la certification agriculture biologique. Les micro-pousses sont ensuite vendues en circuits courts de proximité dans des épiceries ou par l'intermédiaire de structures comme Kelbongoo. Elles sont livrées en vélo-cargo électrique pour minimiser les impacts environnementaux de la distribution. La sensibilisation est aussi au cœur du projet de l'association qui anime également un jardin partagé pour transmettre un autre rapport à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement. Enfin, le Paysan Urbain s'appuie sur des salariés permanents et des bénévoles, mais c'est également une structure d'insertion qui accueille des personnes éloignées de l'emploi pour les accompagner et les former. Le Paysan Urbain est engagé dans une étude d'éco-conception, co-financée par l'ADEME-IDF, avec la coopérative Mu pour minimiser l'impact environnemental de leur production tout au long du cycle de vie.

L'association Veni Verdi installe et administre plusieurs potagers sur des toits d'écoles et d'entreprises ainsi

qu'une micro-ferme urbaine dans l'enceinte d'un collège. Certains ont des orientations alimentaires, comme la ferme urbaine du collège Pierre Mendès France situé à côté de la porte Bagnolet. Les 4000 mètres carrés de maraîchages ont une orientation pédagogique puisque les élèves peuvent y accéder et y participer. La vocation de la ferme est tout autant alimentaire puisque sa production sera vendue, comme celle de deux autres fermes urbaines gérées par l'association, à des restaurateurs ou des distributeurs. L'association diversifie les activités des fermes en proposant des formations de découverte sur deux jours ainsi qu'une formation longue de trois mois visant à fournir les outils nécessaires pour se lancer dans un projet d'agriculture urbaine.

Gaspillage alimentaire

Les associations et fondations caritatives, acteurs historiques de la lutte contre le gaspillage alimentaire

La lutte contre le gaspillage alimentaire est un secteur d'activité historique de l'ESS et des acteurs caritatifs. La Métropole du Grand Paris compte 319 associations²⁷ agréées au titre de l'aide alimentaire. Elles sont essentiellement composées d'associations mais certaines prennent la forme de fondations. Elles se rattachent presque exclusivement à l'ESS²⁸. La plupart appartiennent à des grands réseaux nationaux comme la Croix Rouge, l'Armée du Salut, le Secours Catholique, le Secours Populaire, l'Association Nationale Des Epicerie Solidaires (ANDES), le réseau des banques alimentaires, l'Ordre de Malte, les Restaurants du Cœur etc. Les structures locales indépendantes sont néanmoins nombreuses et certaines

peuvent être de taille importante, comme La Chorba à Paris qui compte plus de 40 salariés et plus d'une centaine de bénévoles et mène par ailleurs des activités d'animation sur les biodéchets, le jardinage ou le gaspillage alimentaire (pour ces activités, l'association est subventionnée par l'ADEME). Ces acteurs ont pour objectif de lutter contre le dénuement et les effets délétères de la grande pauvreté. Elles ont donc développé des activités liées à l'aide alimentaire afin de fournir des biens alimentaires et des repas aux personnes les plus démunies. Pour se procurer et distribuer des denrées alimentaires, ces acteurs s'approvisionnent depuis longtemps auprès de la grande distribution et des grands acteurs de la restauration collective (comme les hôpitaux) dont elles valorisent les excédents alimentaires. Ce n'est par leur unique source d'approvisionnement, elles se fournissent également chez les banques alimentaires, les dons de certaines structures comme les Jardins de Cocagne, des fonds d'aide alimentaire etc. Mais cet approvisionnement auprès des grandes surfaces a la vertu supplémentaire de s'inscrire pleinement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ces structures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion participent à la limitation du gaspillage alimentaire en valorisant les produits approchant des dates limites de consommation des supermarchés du mieux possible selon la hiérarchie des modes d'action contre le gaspillage alimentaire. Leur fonctionnement et modèles sont assez différents. Beaucoup d'entre elles s'appuient fortement sur le bénévolat. Le recours à des salariés en insertion professionnelle est lui aussi fréquent.

²⁷ Liste des structures habilitées en Île-de-France au titre de l'aide alimentaire, valable jusqu'au 19 décembre 2020, DRIAAF, traitement CRESS IDF..

²⁸ Voir exclusivement mais la vérification systématique n'a pas été réalisée.

C'est par exemple le cas de la Croix Rouge Insertion qui est un acteur de la logistique de l'aide alimentaire ou encore de l'ANDES dont les salariés en insertion valorisent les excédents alimentaires du marché de Rungis. Dans l'ensemble, cette valorisation très génératrice de valeur sociale et environnementale génère peu de valeur monétaire puisqu'en bout de chaîne, elle s'adresse à un public qui ne peut pas payer les denrées au prix de marché. Leur pérennité est en conséquence dépendante des ressources mises à leur disposition par les bénévoles, les donateurs (particuliers ou institutionnels) et la puissance publique. De plus, si la lutte contre le gaspillage alimentaire s'améliore, les flux de denrées en provenance de la grande distribution sont amenés à se tarir.

Les start-up de l'ESS de la lutte contre le gaspillage alimentaire

Le secteur de la lutte contre le gaspillage alimentaire n'a pas échappé aux bouleversements techniques et économiques provoqués par les technologies numériques. Depuis la fin des années 2000, plusieurs structures se sont positionnées pour mettre en relation, via des plateformes numériques, des acteurs ayant des excédents alimentaires avec ceux pouvant en avoir usage afin de les valoriser. Parmi ces acteurs certains se rattachent à l'ESS. Les acteurs les plus importants sont Eqosphere et PHENIX, deux entreprises sociales agréées ESUS.

Ces entreprises opèrent des plateformes qui visent à accompagner la grande distribution et les transformateurs dans la gestion de leurs excédents. Leurs actions portent sur l'ensemble des excédents et pas uniquement ceux qui sont alimentaires.

Du côté des récepteurs, ce sont des associations d'aide alimentaire qui vont pouvoir accéder à ces denrées afin de les distribuer. C'est pour les associations un moyen de diversifier leurs sources d'approvisionnement. Si les biens alimentaires ne conviennent plus pour la consommation humaine, ils peuvent être redirigés pour un usage en alimentation animale, conformément à la hiérarchie des actions contre le gaspillage alimentaire.

Le numérique est un outil puissant pour mettre en concordance des émetteurs et des récepteurs très dispersés sur le territoire. Par ailleurs, l'activité de ces start-up ne se limite pas à la création et l'opération de ces plateformes. Elles accompagnent les structures de la grande distribution et de la transformation dans leurs plans d'action de réduction des déchets. Cet accompagnement prend la forme de conseils et de formations. C'est une des modalités de rémunération de ces structures. Certaines se financent par ailleurs en prélevant un pourcentage sur les défiscalisations des dons d'aide alimentaire que les distributeurs et les transformateurs obtiennent lorsqu'ils réalisent des dons aux associations. Cette modalité de rémunérations est problématique et ne crée pas d'incitation financière à la réduction du gaspillage. C'est pourquoi Eqosphere a opté pour un modèle différent.



Eqosphere



Eqosphere est une entreprise de l'ESS agréée ESUS. Fondée en 2012, pionnière en France, elle réunit aujourd'hui une quinzaine de collaborateurs. Eqosphere accompagne ses clients, privés et publics, pour diminuer la quantité de déchets produite par leurs activités puis améliorer la valorisation de leurs excédents et déchets résiduels. Les clients d'Eqosphere en Île-de-France sont diversifiés : grande distribution, administrations publiques ou encore traiteurs, hôpitaux et gares. L'action d'Eqosphere prend des formes différentes selon les clients ; quelques exemples permettent de mieux comprendre l'éventail des activités développées par Eqosphere.

Dès 2013, Eqosphere accompagne un 1er hypermarché dans la professionnalisation de la réduction du gaspillage. Pour limiter la production de déchets, l'entreprise sociale a réalisé un diagnostic complet des flux afin d'identifier les origines de la création de déchets. Ce diagnostic permet de déterminer les leviers pertinents et d'établir des plans de réduction des déchets, évalués et améliorés en continu. A cet effet, l'entreprise a créé en 2014 la 1ère formation RSE/RSO appliquée à la réduction du gaspillage et l'implémentation de nouveaux process ; cette formation financée par les OPCO est délivrée à la grande distribution, aux traiteurs, aux établissements de santé etc.

Les excédents sont ensuite orientés vers les acteurs qui pourront les valoriser au mieux. Les excédents alimentaires sont ainsi donnés à deux associations de l'aide alimentaire selon un planning qui s'adapte à l'offre, variable, et aux

besoins réels des associations. Eqosphere œuvre en concertation avec ces acteurs associatifs afin de dimensionner et de qualifier leurs besoins. C'est donc un travail sur la qualité des denrées et la dignité du don qui est réalisé. Cette méthode permet de faire en sorte que les associations ne soient pas des acteurs soustraitant (gratuitement) la gestion des excédents de la grande distribution. Les surplus ou déchets non alimentaires sont eux aussi pris en charge afin d'être valorisés auprès de structure du réemploi.

Eqosphere développe aussi des méthodologies pour étendre les pratiques de limitation de déchets dans des secteurs où elles sont encore rares. C'est le cas par exemple des hôpitaux publics. Entre 2016 et 2019, Eqosphere a conduit une expérimentation lauréate du Plan National de l'Alimentation avec deux hôpitaux parisiens pour tenter d'une part de réduire le volume des déchets mais aussi pour tester les possibilités d'intégration des surplus de la restauration collective à l'approvisionnement d'associations d'aide alimentaire comme les Restos du cœur ou Entraide et Partage.

Elle a par la suite développé une solution numérique « clé en main » afin de limiter le gaspillage alimentaire dans le secteur événementiel. Les traiteurs qui fournissent les événements sont confrontés à des annulations de dernière minute et des surplus de fin de réception qui impliquent de gérer et de valoriser vite d'importantes quantités de produits rapidement périssables. En cas d'annulation, les traiteurs partenaires signalent via les surplus sur leur menu numérisé. Les associations partenaires d'Eqosphere sont ensuite prévenues et l'opération de redistribution la plus pertinente est déclenchée. Ici ce sont par les exemples les adhérents des « Traiteurs de France » qui se sont abonnés au service proposé par Eqosphere.

Eqosphere se distingue par de nombreux aspects d'autres acteurs qui proposent d'accompagner les entreprises dans leur démarche de diminution et de valorisation des excédents, notamment par son mode de rémunération. Effectivement, la plupart de ces acteurs se rémunèrent en fonction des

volumes, par exemple le volume de produits donnés aux associations bénéficiant d'une défiscalisation. Il en résulte une situation où l'incitation à réduire en amont les déchets est faible et où le modèle économique est lié à la perdurance du gaspillage. Eqosphere se rémunère par des prestations appuyées sur un processus de suivi et d'évaluation, qui ne sont pas indexées sur les volumes de produits donnés et de déchets.

Son modèle économique est donc orienté vers la valorisation et la diminution des déchets. Auprès de grands groupes, de sites complexes pluriacteurs pluriactivités et de collectivités locales, l'entreprise est rémunérée pour des prototypes de réduction du gaspillage et des déchets (comme sur la gare de l'Est en 2017). Eqosphere fournit également une assistance à la définition et à la mise en place de programmes et stratégies globales ainsi qu'à la structuration de filières et de réseaux de l'économie circulaire.

Pour en savoir plus :
/www.eqosphere.com

Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective, une activité en défrichage

La restauration collective est importante en volume. Chaque année, ce sont en moyenne 660 millions de repas qui sont servis dans la région. Ce sont les structures d'enseignement qui fournissent le plus grand nombre de repas servis en restauration collective (282 millions), suivi par les entreprises et administrations (187 millions) et le secteur médico-social (153 millions)²⁹. Or, le gaspillage alimentaire est 4 fois plus important pour un repas pris dans le cadre de la restauration collective que pour un repas pris au domicile. En moyenne, le gaspillage alimentaire s'élève à 32g par personne et par repas dans le cadre des repas pris au domicile. Ce chiffre quadruple pour atteindre 130 grammes pour les repas pris en restauration collective³⁰.

Toutefois, si de très nombreuses structures de l'ESS sont présentes dans la Métropole pour valoriser les excédents alimentaires de la grande distribution, elles sont plus rares à pouvoir valoriser ceux de la restauration collective. Une raison de cette moindre présence est sans doute à chercher du côté des produits alimentaires. Effectivement, les produits destinés à la restauration collective ont un conditionnement qui se prête moins bien à la confection de paniers alimentaires que ceux de la grande distribution.

Des initiatives ciblant spécifiquement les excédents de la restauration collective existent néanmoins. C'est le cas notamment de l'entreprise en cours d'agrément ESUS Excellents Excédents basée à Saint-Denis. Son activité consiste

²⁹ DRIAAF, Politique de l'alimentation en Île-de-France, diagnostic régional de l'offre alimentaire, 2018, p34.

³⁰ ADEME, Pertes et gaspillages alimentaires : l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire, Synthèse, 2016, p9.

à récupérer les excédents des structures de restauration collective partenaires, de les acheminer jusqu'à leur chambre froide. Une partie des denrées sert à construire une offre alimentaire qui sera vendue à des entreprises. Cette vente permet à la structure de financer la fonction logistique qu'elle assure. Une autre partie sera dirigée vers les structures d'aide alimentaire. Et enfin, la dernière partie est destinée à alimenter une cantine solidaire, Rest'Auber, en partenariat avec le CCAS d'Aubervilliers. Il existe de nombreuses cantines solidaires portées par des structures de l'ESS, par exemple la ressourcerie des Batignolles propose des repas à prix libres en s'approvisionnant largement sur des invendus alimentaires des distributeurs. L'originalité de Rest'Auber est son approvisionnement auprès des excédents de la restauration collective avec une idée simple : valoriser les excédents de la restauration collective dans le cadre de... la restauration collective.

Le gaspillage alimentaire des ménages, sensibilisation et valorisation

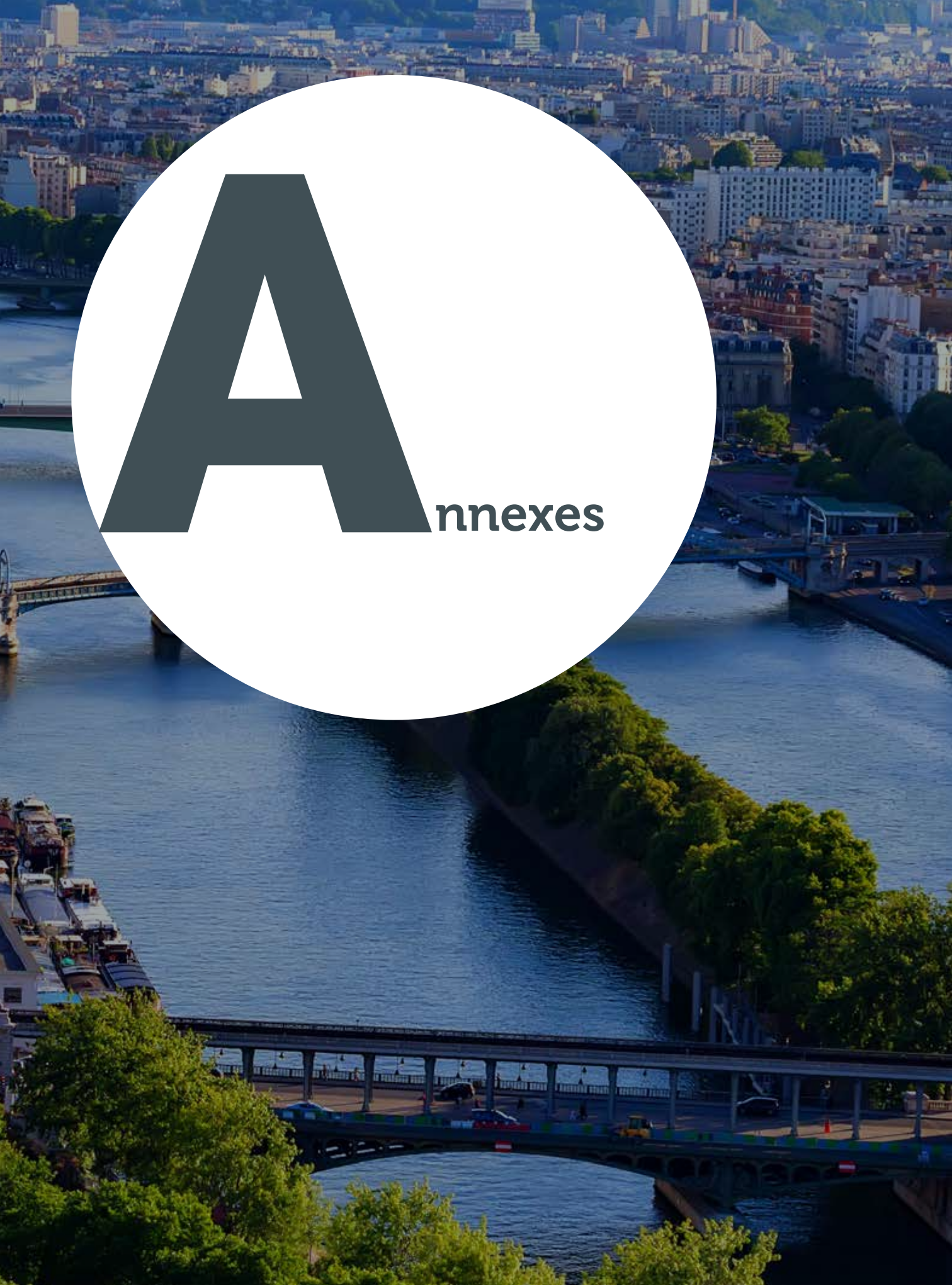
La dernière partie du gaspillage alimentaire se situe au niveau des repas pris au domicile. Limiter le gaspillage alimentaire au domicile passe essentiellement par l'éducation et la sensibilisation. Pour réaliser cette activité, de nombreuses collectivités s'appuient sur des associations. Les structures de l'ESS s'engagent donc souvent dans des démarches de sensibilisation auprès de multiples publics pour accompagner leur activité. Certaines associations sont plus spécifiquement spécialisées sur la sensibilisation et l'éducation aux questions environnementales d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Il serait hasardeux d'avancer des chiffres globaux sur les structures de l'ESS actives sur la thématique du gaspillage alimentaire auprès des ménages et du grand public.

E-graine est une association d'EEDD qui mène de nombreuses actions visant à sensibiliser et informer différents publics aux questions alimentaires. En Île-de-France, ces actions prennent plusieurs formes, ateliers participatifs, formations, accompagnement dans la réalisation de reportages autour des questions alimentaires, via le dispositif « reporter pour une alimentation saine et durable ». L'association crée également des outils pédagogiques pour animer des temps avec les publics ou encore plurimédias, comme par exemple l'exposition « un enjeu planétaire : l'alimentation durable », à destination des jeunes, associée à des fiches pédagogiques développée avec l'ADEME et E-graine d'images.

E-graine s'attache à faire découvrir la dimension systémique de l'alimentation en présentant des analyses des cycles de vie des produits alimentaires ou en apprenant à déchiffrer les étiquettes. Les publics touchés sont larges puisque e-graine diversifie ses terrains d'action qui vont des écoles, collèges et lycées jusqu'aux QPV, via des partenariats avec les bailleurs sociaux et les structures socio-éducatives locales.

Les actions de « coaching courses » menées par l'association d'EEDD Pikpik Environnement sont emblématiques des démarches de sensibilisation des acteurs de l'ESS. Il s'agit de réunir un groupe d'une douzaine de personnes et d'aller faire les courses durant 20 minutes. Ensuite, une concertation collective est réalisée avec l'ensemble des participants où chacun explique ses choix. Ce cadre est propice à l'entraide. C'est une manière originale de diffuser des pratiques de consommation plus respectueuses de l'environnement en privilégiant les actions pratiques et en évitant les injonctions moralisatrices.





Annexes

Méthodologie

Pour observer les territoires, l'Observatoire Régional de l'ESS se fonde sur une méthodologie partagée par l'ensemble du réseau des CRESS et définie en lien avec l'INSEE.

La première source de données est le fichier INSEE CLAP 2015 (connaissance locale de l'appareil productif), qui présente des données agrégées. Ce fichier est consolidé par l'INSEE à partir de plusieurs sources, ce qui le rend particulièrement fiable. Il permet d'obtenir des informations de base sur l'ESS dans les différents territoires. Les données analysées dans cet Atlas sont des données à l'échelle des EPT. Les données Métropole du Grand Paris sont une agrégation des données des EPT. En cas de secret statistique sur un indicateur dans un EPT, ce même indicateur sera également couvert par le secret statistique.

Nous utilisons également le fichier DADS 2016 (données annuelles de déclarations sociales), qui permet d'analyser des données portant sur les emplois plus particulièrement. Enfin, les données de conjoncture sont issues des chiffres ACOSS URSSAF. Ces chiffres sont disponibles sur une base trimestrielle entre 2010 et le premier trimestre 2019. Les chiffres présentés sont des évolutions obtenues à partir des moyennes annuelles, ce qui permet de corriger les effets de saisonnalité entre les chiffres trimestriels.

Pour ces deux derniers fichiers, les données à notre disposition sont uniquement des données régionales

ou départementales, les chiffres présentés dans cette étude à l'échelle de la Métropole du Grand Paris sont donc une agrégation des chiffres de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Ils sont par conséquent à prendre comme des ordres de grandeur puisqu'ils ne couvrent pas la totalité du territoire de la Métropole Grand Paris. La prise en compte des territoires non couverts à ce niveau de détail n'aurait vraisemblablement qu'un impact limité sur les chiffres présentés.

Enfin, le fichier SIRENE permet d'obtenir une liste d'entreprises pouvant être analysées individuellement. Il ne permet en revanche pas d'obtenir des chiffres aussi fiables que les deux fichiers précédents et n'est utilisé que pour fournir des indications de la localisation des établissements. Ces fichiers sont utilisés avec le périmètre statistique de l'ESS, qui permet de distinguer les établissements relevant de l'ESS en se basant sur leur statut juridique, en cohérence avec le champ défini par la loi du 31 Juillet 2014. Ce périmètre exclut les structures politiques, syndicales, religieuses et parapubliques. Les chiffres des structures «hors ESS» comprennent les structures privées hors ESS et les structures publiques.

Certaines données peuvent être masquées par le secret statistique sur de faibles échantillons.

Les différents secteurs d'activité sont définis par une agrégation de codes NAF (nomenclature d'activité française).

Glossaire

Année d'observation : Les données INSEE CLAP sont habituellement livrées deux ans après leur date de collecte. Depuis 2017, l'INSEE rencontre des difficultés pour livrer ces fichiers en raison du passage à la Déclaration Sociale Nominative (DSN) dans les entreprises. Les données les plus récentes disponibles sont donc les données 2015. Pour les autres sources de données, l'année de référence diffère selon l'origine des chiffres.

Bénéficiaires, usagers : Le terme de bénéficiaires désigne les personnes ciblées par les actions d'une structure ESS et qui en constituent le public. Il ne s'agit pas à proprement parler de clients, puisque même dans le cas où une contribution de leur part est sollicitée, la vocation des structures de l'ESS est de développer des modèles économiques qui permettent de ne pas faire reposer le coût des actions engagées sur les bénéficiaires ou usagers. Cela permet notamment pour les structures de l'ESS de s'adresser à des publics non solvables, en situation de précarité ou d'investir des activités non rentables.

Effet siège : L'effet siège désigne un biais statistique provenant de la présence de nombreux sièges d'entreprise sur un territoire. En présence de données agrégées, les sièges d'entreprise, qui comptent de nombreux salariés, avec des salaires plus élevés de cadres dirigeants, ont un effet sur les chiffres globaux. Dans le cas de l'ESS en Île-de-France, c'est l'un des facteurs explicatifs de la proportion d'établissements et d'emplois ESS en comparaison avec le privé classique.

Emploi, effectifs, postes, salariés et salariées : Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes au 31 décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

Entreprise : l'entreprise est l'entité juridique principale ou le siège social. Elle désigne l'ensemble

des structures privées et publiques existantes en France qu'elles produisent des services marchands, non marchands (services publics ou activités liées à une commande publique) ou non monétaires (le bénévolat). Ne sont comptées que les entreprises qui ont eu au moins un salarié dans l'année. Le terme entreprise est donc ici et sauf mention contraire synonyme d'entreprise employeuse.

Etablissement : Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (avec une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

Gouvernance démocratique : La gouvernance démocratique est l'un des principes listés dans l'article 1 de la loi de 2014 pour définir l'ESS. Elle désigne la démarche qui consiste à partager les prises de décisions au sein de la structure avec les salariés et les salariées, les bénéficiaires ou usagers, les parties prenantes ou partenaires du territoire ou les adhérents ou sociétaires. La gouvernance démocratique constitue la garantie que la structure poursuit un projet collectif.

Privé : Le champ ou secteur privé regroupe l'ensemble des établissements dont les statuts juridiques ne relèvent pas du secteur public. Dans cet ensemble, certains établissements relèvent de statuts d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations et constituent le champ de l'économie sociale et solidaire. Les autres relèvent du champ dénommé « privé hors ESS » ou « privé classique » ou « entreprises classiques ».

Réseau, fédération ou coordination : Les réseaux, fédérations ou coordinations sont des structures fédérant d'autres structures ou réseaux. Ces structures assurent des missions de représentations, de mutualisation et de coordination de leurs membres. Elles sont particulièrement présentes en Île-de-France.

Secret statistique : Pour certaines données présentées dans cet Atlas, des secteurs d'activité ont été regroupés dans une catégorie « autres ». Cela signifie qu'ils tombent sous le coup du secret statistique. Les règles du secret statistique, qui sont appliquées directement par l'INSEE, sont les suivantes : aucune case de tableau ne doit concerner moins de 3 établissements ; aucun établissement ne doit représenter plus de 85 % des effectifs ou des rémunérations d'une case ; aucune case de tableau ne doit comporter moins de 5 salariés ou salariées. Il n'y a pas de secret statistique concernant le dénombrement d'entreprises ou d'établissements.

Secteur d'activité : Le terme de secteur d'activité utilisé dans cet Atlas désigne des regroupements d'activités opérés à partir de la nomenclature NAF de l'INSEE. Les structures renseignent leur activité lors de leur enregistrement auprès de l'INSEE (lors de la demande d'un numéro SIREN ou SIRET). Les secteurs d'activité présentés sont conçus pour observer les structures de l'ESS et sont donc volontairement moins précis sur des activités comportant peu de structures ESS.

Liste des portraits

AGAPI	41
Small Room Dance	44
Amunanti.....	47
Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)	50
Compagnons bâtisseurs Île-de-France.....	52
La ligue de l'enseignement Île-de-France	55
Économie Sociale Partenaire de l'École de la République (ESPER)	58
Fondation Santé des Étudiants de France.....	61
Plateau Urbain	63
Fondation MACIF.....	67
Coopérative Mu	68
CAE Clara	69
ESAT Vivre	72
PikPik environnement	75
Centre ambulatoire MGEN du secteur psychiatrique adulte de Neuilly-sur-Seine.....	78
Amoès	81
Halage-Lil'o.....	84
Kygel Théâtre	88
PTCE Construire Solidaire	91
PromoVoile 93	94
Musiques au comptoir	97
La Cour Cycllette.....	100
Treize Voyages.....	103
La Collecterie	107
Label Emmaüs.....	109
SoliCycle.....	111
RéaVie	116
Le Producteur Local	121
Eqosphere	126

Liste des tableaux et graphiques

Cartographie 1 et 2 : part de structures et d'emploi ESS dans le privé dans la Métropole du Grand Paris.....	17
Tableau 1 : volumes et proportions d'établissements et d'emplois ESS dans les territoires de la Métropole du Grand Paris	17
Graphique 1 : proportions d'établissements ESS par secteur d'activité dans la Métropole du Grand Paris ...	18
Graphique 2 : proportions d'établissements ESS par secteur d'activité à l'échelle nationale	18
Graphique 3 : proportions d'emplois ESS par secteur d'activité dans la Métropole du Grand Paris	19
Graphique 4 : proportions d'emplois ESS par secteur d'activité à l'échelle nationale	19
Cartographie 3 : structures ESS pour 1000 habitants par EPT	20
Cartographie 5 : emploi ESS pour 1000 habitants par EPT	20
Cartographie 4 : structures hors ESS pour 1000 habitants par EPT	20
Cartographie 6 : emploi privé hors ESS pour 1000 habitants par EPT	20
Cartographie 7 : nombre moyen d'emplois par structure ESS par EPT	21
Cartographie 8 : nombre moyen d'emplois par structure privée hors ESS par EPT	21
Cartographie 9 : salaire brut mensuel moyen ESS par EPT	23
Graphique 5 : pyramide des âges des personnes salariées de l'ESS de la Métropole du Grand Paris	23
Cartographie 10 : salaire brut mensuel moyen privé hors ESS par EPT.....	23
Graphique 6 : évolution annuelle du nombre d'établissements ESS entre 2010 et 2018.....	24
Graphique 7 : évolution du nombre d'emplois ESS entre 2010 et 2018.....	25
Cartographie 11 : établissements associatifs par EPT	28
Cartographie 12 : emplois associatifs par EPT	28
Cartographie 13 : établissements des coopératives par territoire.....	30
Cartographie 14 : emplois des coopératives par territoire.....	30
Cartographie 15 : établissements mutualistes par territoire.....	32
Cartographie 16 : emplois mutualistes par territoire.....	32
Cartographie 17 : établissements des fondations par territoire	34
Cartographie 18 : emplois des fondations par territoire	34
Cartographie 19 : Sociétés commerciales non coopératives agréées ESUS par territoire.....	35
Cartographie 20 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'action sociale par EPT.....	40
Cartographie 21 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'action sociale par EPT.....	40
Cartographie 22 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans les arts et spectacles par EPT	43
Cartographie 23 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les arts et spectacles par EPT	43
Cartographie 24 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les sports et loisirs par EPT.....	46

Cartographie 25 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les sports et loisirs par EPT.....	46
Cartographie 26 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans les activités financières et d'assurance par EPT.....	49
Cartographie 27 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les activités financières et d'assurance par EPT.....	49
Cartographie 28 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'agriculture, les industries et la construction par EPT.....	51
Cartographie 29 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'agriculture, les industries et la construction par EPT.....	51
Cartographie 30 : nombre d'établissements ESS non classés par EPT.....	54
Cartographie 31 : nombre d'emplois ESS non classés par EPT.....	54
Cartographie 32 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'enseignement par EPT.....	56
Cartographie 33 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans l'enseignement par EPT.....	56
Cartographie 34 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans le secteur de la santé par EPT.....	59
Cartographie 35 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans le secteur de la santé par EPT.....	59
Cartographie 36 : part d'établissements ESS en comparaison avec l'économie classique dans les services divers par EPT.....	62
Cartographie 37 : part d'emplois ESS en comparaison avec l'économie classique dans les services divers par EPT.....	62
Graphique 8 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Paris.....	65
Graphique 9 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Paris.....	65
Graphique 10 : part d'établissements ESS par secteur d'activité à Paris.....	66
Graphique 11 : part d'emploi ESS par secteur d'activité à Paris.....	67
Graphique 12 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Vallée Sud Grand Paris.....	70
Graphique 13 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Vallée Sud Grand Paris.....	71
Graphique 14 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Vallée Sud Grand Paris.....	71
Graphique 15 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Vallée Sud Grand Paris.....	71
Graphique 16 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Ouest.....	73
Graphique 18 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité Grand Paris Seine Ouest.....	74
Graphique 17 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Ouest.....	74
Graphique 19 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Seine Ouest.....	74
Graphique 20 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Paris Ouest La Défense.....	76
Graphique 21 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Paris Ouest La Défense.....	76
Graphique 22 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Paris Ouest La Défense.....	77
Graphique 23 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Paris Ouest La Défense.....	77
Graphique 24 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Boucle Nord de Seine.....	79

Graphique 25 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Boucle Nord de Seine	79
Graphique 26 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Boucle Nord de Seine.....	80
Graphique 27 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Boucle Nord de Seine.....	80
Graphique 28 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Plaine Commune.....	82
Graphique 29 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Plaine Commune.....	82
Graphique 30 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Plaine Commune.....	83
Graphique 31 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Plaine Commune.....	83
Graphique 32 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Paris Terres d'Envol.....	86
Graphique 34 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Paris Terre d'Envol.....	87
Graphique 33 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Paris Terres d'Envol.....	87
Graphique 35 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Paris Terre d'Envol.....	87
Graphique 36 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Est Ensemble.....	89
Graphique 37 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Est Ensemble.....	89
Graphique 38 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Est Ensemble.....	90
Graphique 39 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Est Ensemble.....	90
Graphique 40 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Est.....	92
Graphique 41 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Est.....	92
Graphique 42 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Est.....	93
Graphique 43 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Grand Est.....	93
Graphique 44 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Paris Est Marne et Bois.....	95
Graphique 46 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Paris Est Marne et Bois.....	96
Graphique 45 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Paris Est Marne et Bois.....	96
Graphique 47 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Paris Est Marne et Bois.....	96
Graphique 48 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Sud Est Avenir.....	98
Graphique 49 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Sud Est Avenir.....	98
Graphique 50 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Grand Paris Sud Est Avenir.....	99
Graphique 51 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Grand Paris Sud Est Avenir.....	99
Graphique 52 : répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Grand Orly Seine Bièvre.....	101
Graphique 53 : répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Grand Orly Seine Bièvre.....	101
Graphique 54 : proportion d'établissements ESS par secteur d'activité à Grand Orly Seine Bièvre.....	102
Graphique 55 : proportion d'emplois ESS par secteur d'activité à Grand Orly Seine Bièvre.....	102
Figure 3 : Répartition des ateliers vélo participatifs par EPT.....	112
Figure 4 : Répartition des ateliers vélo participatifs par EPT pour 100k habitants.....	112
Figure 5 : Répartition par EPT des structures du Réemploi, de la Réutilisation et de la Réparation appartenant à l'ESS.....	114
Figure 6: Répartition par EPT des structures du Réemploi, de la Réutilisation et de la Réparation appartenant à l'ESS pour 100k habitants.....	114
Figure 7 : Les AMAP de la Métropole du Grand Paris.....	118





La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, dense et urbaine, qui regroupe la ville de Paris, 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes de l'Essonne et du Val d'Oise.

Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016.

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains :

- Développement et aménagement économique, social et culturel,
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie,
- Aménagement de l'espace métropolitain,
- Politique locale de l'habitat,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.



La CRESS et l'Observatoire

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire en Île-de-France (CRESS Île-de-France) est l'organisme de promotion et de représentation de l'ESS à l'échelle régionale. Porte-parole des entreprises sociales et solidaires auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public, elle appuie le développement et le maintien des structures et se mobilise pour la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s du secteur.

Pour en savoir plus sur la CRESS et ses activités : www.cressidf.org

Observatoire Régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France – Mai 2020 – Auteurs : Léo Voisin, Steve Lewis – Contributions : Sorayah Mechtouh, Antoinette Vroom, Line Bobi, URIOPSS Île-de-France, MUFIF Île-de-France, Observatoire National de l'ESS – CNCRESS

Pour contacter l'Observatoire : leo.voisin@cressidf.org



**Métropole
du Grand Paris**



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Ile-de-France